

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Dans ce numéro

L'assassinat de Farhat Hached

Hommage au militant - Protestations internationales

Terrorisme d'État - Alerte au fascisme! - La voix de Farhat Hached

Le temps du mépris

par PIERRE MARCHAND

LE CARNET DU SAUVAGE

M. Pinay s'en va - Les onze pendus de Prague

La Russie restera-t-elle à l'O.N.U. ?

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Leçons à tirer de la grève des mineurs

Crime de lèse-éminence

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 400 fr.
Un an 700 fr.

EXTERIEUR

Six mois 480 fr.
Un an 850 fr.

Le numéro : 70 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la

Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)

Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèques postaux

Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 68 - Janvier 1953

Jaurès, Gandhi, Farhat Hached	La R.P.
Le terrorisme d'État	R. LOUZON
Alerte au façisme	J.-P. PINIDORI
Protestations et propositions internationales. — La voix de Farhat Hached. (Articles extraits de « Mission », organe de l'U.G. T.T.)	
Les fusillades de Casablanca	Le MAOHREBIN
Les raisons du mouvement Mau-Mau	F. BROCKWAY
Un élément du « marxisme-léninisme » stalinien : le tueur	A. ROSMER
Le temps du mépris	P. MARCHAND
Le Carnet du Sauvage	
M. Pinay s'en va. — Les onze pendus de Prague. — La Russie restera-t-elle à l'O.N.U. ? — Michel Alexandre. — Hen- riette Roland-Holst.	P. MONATTE
La renaissance du syndicalisme	
Leçons à tirer de la grève des mineurs. Crime de lése-émence. Propos brefs et naïfs	H. HAGNAUER
Petites notes	
La vie des cercles	
Bulletin de Zimmerwald. Cercle Pelloutier.	
Faits et documents	
Une lettre de l'instituteur de Farhat Hached.	
Entre nous	

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1) De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'État ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;

2) De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1952 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'État policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;

3) De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se refera le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;

4) De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent

pas, au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps, selon la formule de Pelloutier, « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;

5) De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas plus son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau International du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;

6) De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'élever avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;

7) Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le bogue policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Jaurès, Gandhi, Farhat Hached

C'est la destinée des grands hommes de mourir de la main des brutes.

Les grands hommes, c'est-à-dire ceux qui, faisant loin de leurs intérêts personnels, agissent et luttent pour l'avenir de l'humanité.

dit, en conséquence, réaliser l'égalité des Hindous et des Musulmans, a pris place, lui aussi, voici à peine quelques années, parmi les héros.

Aujourd'hui, c'est Farhat Hached, massacré par les tueurs de la Main Rouge sur les ordres



Les brutes, c'est-à-dire ceux qui, par souci de leurs intérêts égoïstes ou pour satisfaire leurs instincts de domination, tendent à ramener les hommes aux plus bas degrés de l'animalité.

C'est entre ces deux sortes d'êtres qu'en définitive se livre le combat qui décidera du sort de l'espèce humaine. Par-delà les divergences qui font s'opposer, à l'intérieur de chacune de ces deux catégories, ceux qui la composent, et en négligeant la masse d'hommes sans caractère qui se porte tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, c'est entre ces deux groupes que se divise la partie active de l'humanité ; les héros et leurs meurtriers. Les héros de la libération de l'homme, et ceux qui les tuent.

Il y a quarante ans, Jaurès, tué par Villain sur l'instigation des royalistes d'Action française parce qu'il voulait libérer l'homme des haines nationales et poursuivait, en conséquence, la réconciliation des Français et des Allemands, a pris place parmi les héros.

Gandhi, tué par un religieux fanatique sur l'instigation du Mahatsabua parce qu'il voulait libérer l'homme des haines religieuses et enten-

du colonialisme français, parce qu'il voulait libérer, à la fois, les Tunisiens du joug des Français et les ouvriers du joug patronal, qui entre dans la cohorte sacrée.

Oui ! malgré la différence des caractères superficiels qui les distinguent, ces trois hommes étaient de la même chair et du même sang, car c'était le même idéal qui les a fait agir, chacun dans sa sphère, chacun contre la forme particulière du mal dont il était témoin et qui, au lieu et au moment où il vivait, était la plus urgente à détruire.

Jaurès, européen, rationaliste ; Gandhi, asiatique, mystique ; Farhat Hached, africain, syndicaliste, — puissante trilogie !

..

Des trois héros, du professeur issu des universités françaises, de l'avocat nourri des cultures hindoue et britannique, et du docker élevé uniquement à l'école du travail, c'est peut-être ce dernier qui est le plus grand.

Il est plus grand parce que, à la différence de ses deux prédécesseurs, il savait d'une ma-

nière certaine qu'il allait mourir. Ses dernières lettres ne laissent aucun doute à cet égard. Il sentait le réseau des terroristes se resserrer chaque jour autour de lui ; il comprenait qu'il restait la dernière personnalité gênante et qu'au fur et à mesure que le débat tunisien à l'O.N.U. s'approchait de son terme, il était plus urgent pour le gouvernement de se débarrasser de lui. Il n'en continua pas moins à poursuivre sa tâche quotidienne, en ses lieux habituels, sans fuir ni se cacher, faisant preuve, une fois de plus, de ce « courage tranquille » qui était l'une des marques principales de son caractère et qui frappait tous ceux qui l'approchaient.

Il est plus grand aussi, parce que, différant en cela également de ses prédécesseurs, il ne connaissait pas la gloire. La gloire, c'est-à-dire la certitude que votre nom ne sera pas oublié, l'espoir que les générations à venir sauront que vous avez lutté et que vous êtes mort pour elles, est un grand réconfort pour ceux qui affrontent la mort. Mais à Farhat Hached, cette consolation était refusée, car la gloire est réservée aux membres de la classe de ceux qui font l'opinion, à ceux donc qui, par quelque côté, appartiennent aux classes régnautes ; l'ouvrier Farhat Hached ne pouvait aspirer à ce qui est généralement réservé aux intellectuels.

C'est donc en n'ayant pour le soutenir que le seul sentiment du devoir qu'il faut de toute nécessité accomplir, si obscurément que ce soit, pour être en paix avec soi-même, que Farhat Hached, en pleine lucidité, marcha à la mort.

..

Les deux grands buts vers lesquels fut dirigée toute son activité furent la libération des peuples et la libération de la classe ouvrière. L'œuvre de Gandhi avait été le Congrès national hindou, son œuvre à lui fut l'U.G.T.T. (Union Générale Tunisienne du Travail).

Hached voulait la libération de sa classe. Et comme il comprit parfaitement, dès le début, qu'il ne peut y avoir d'émancipation réelle du prolétariat autrement que par le canal de l'organisation syndicale, il rassembla les travailleurs de Stax d'abord, de toute la Tunisie ensuite, en de puissantes organisations corporatives reliées entre elles par un organisme central, l'Union Générale Tunisienne du Travail.

Mais comme, d'autre part, il voulait la libération du peuple auquel lui-même et la grande majorité de ses syndiqués appartenaient, il entendit que cette organisation syndicale soit indépendante des centrales syndicales françaises, tout comme en sont indépendantes les centrales d'Angleterre, d'Allemagne, ou de tout autre pays non colonisé.

Agir autrement eût été reconnaître la légitimité de la colonisation. Incorporer l'organisation syndicale des travailleurs de Tunisie dans celle des travailleurs de France, comme l'Etat tunisien est incorporé à l'Etat français, c'eût été admettre la colonisation de la Tunisie par la France, chose qu'il lui semblait aussi impossible d'accepter qu'il lui paraissait impossible — dans sa candeur ! — que des travailleurs français qui font profession en paroles de condamner le colonialisme puissent vouloir coloniser le travailleur tunisien en lui refusant d'avoir son organisation syndicale propre.

Par contre, voulant la libération de sa classe et sachant parfaitement voir qu'au-delà des différences nationales, il y a l'unité de l'explo-

tation capitaliste et que le prolétariat ne pourra s'en libérer qu'en s'unissant par-delà les frontières, Farhat Hached s'empressa de relier l'U.G.T.T. aux organisations syndicales internationales, de la même manière qu'y sont reliées les centrales syndicales des pays indépendants, affirmant ainsi par là, et de la manière la plus concrète, son internationalisme. Aussitôt, en effet, que la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) eut été constituée, l'Union Générale Tunisienne du Travail y adhéra, puis, lorsque les organisations syndicales libres se séparèrent de la F.S.M. de façon à ne plus avoir rien de commun avec les pseudo-syndicats d'au-delà du rideau de fer, l'U.G.T.T., sur la proposition de Farhat Hached, s'en retira à son tour et adhéra à la nouvelle centrale internationale, la C.I.S.L., ou Confédération internationale des syndicats libres, adhésion qui, ô honte ! rencontra l'opposition la plus vive de la part de la C.G.T. française F.O.

L'idée maîtresse de Farhat Hached fut donc que l'émancipation des classes ne peut aller sans l'émancipation des peuples. Les deux sont intimement liées, car à quoi servirait pour les exploités d'un pays de se libérer comme classe, s'ils devaient continuer à être exploités comme peuple. La libération de l'homme forme un tout ; elle constitue un bloc indivisible.

Malheur aux prolétaires qui ne le comprendraient pas ! Malheur à ceux qui ne rêveraient de se libérer de l'exploitation capitaliste que pour exploiter à leur tour les travailleurs d'un autre pays ou d'une autre race !

C'est pour avoir profondément compris cette grande vérité, pour avoir œuvré durant toute sa vie pour sa réalisation et finalement être mort pour elle que Farhat Hached a sa place au Panthéon de l'histoire.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE.

● Est-il vrai que des tracts de menaces signés (faussement) du Néo-Destour aient été envoyés à des personnalités tunisiennes, et que ces tracts sortaient de l'imprimerie habituelle de la Résidence, comme en font foi les caractères employés ?

● PARMIS LES MENSONGES IMMONDES DE LA PRESSE IMMONDE.

Au lendemain de l'assassinat de Farhat Hached, les journaux ont eu le toupet d'imprimer que Farhat Hached était généralement entouré d'une garde de corps armée !

Une garde de corps armée ! des Tunisiens armés ! Alors que le moindre couteau trouvé sur un Tunisien ou à son domicile l'envoie automatiquement en prison ou au camp de concentration !

Il était impossible à Farhat Hached lui-même de porter sur lui, malgré toutes les menaces dont il était l'objet, une seule arme. C'eût été le signal de son arrestation immédiate.

Les bourreaux désarment d'abord leurs victimes.

● Monsieur Auriol, vous avez dénoncé naguère l'assassinat de Matteoti comme l'œuvre de Mussolini ; qu'attendez-vous pour dénoncer l'assassinat de Farhat Hached comme celle de votre gouvernement ?

Le terrorisme d'Etat

Les lecteurs de la R.P. n'auront sans doute pas été surpris en apprenant l'assassinat de Farhat Hached.

AVANT...

Dès le mois de juin dernier, à la suite de l'explosion d'une bombe à la poste de Tunis, nous leur signalons que les auteurs de cet attentat et d'autres, similaires, devaient être recherchés chez les « ultras du colonialisme français ».

Depuis lors, les événements n'ont fait que confirmer notre avertissement. Des attentats, commis non plus seulement contre le public dans le but de discréditer les nationalistes tunisiens, mais contre les demeures mêmes des nationalistes tunisiens, néo-destouriens ou sympathisants, se sont succédé sans discontinuer, à raison d'un ou deux par semaine. Au total, du 1^{er} mai à fin octobre, trente-sept attentats ont été commis contre des Tunisiens. En voici la liste :

14 mai : bombe devant la pharmacie Zouhir à Tunis ;

17 mai : destruction du magasin Bouzoulta à Sousse ;

18 mai : bombe devant la pharmacie Bouhageb à Tunis ;

22 mai : explosion dans l'hullerie Ben Cheikh à Bizerte ;

23 mai : destruction par explosif d'un camion appartenant à un Tunisien, à 20 kilomètres de Sousse.

22 juin : grenade contre le café El Ahrum à Tunis ;

23 juin : explosion dans les bureaux de l'U.G.T.T. à Bizerte ;

25 juin : explosion dans la propriété de l'avocat Bécheur à Sousse ;

Explosion au domicile de l'avocat Khéfacha à Sousse.

8 juillet : bombe au domicile du docteur Bousofara à Hammam-Lif ;

9 juillet : explosion dans le garage Hédi ben Ali à Tunis ;

12 juillet : explosion au domicile du docteur Larabi à Soliman ;

15 juillet : explosion chez M. Ali Essahli à Menzel-Djemil ;

19 juillet : tentative de sabotage, à main armée, chez le docteur Annabi à Tunis ;

24 juillet : une bombe est lancée dans un café arabe à Tunis ;

29 juillet : explosion dans les locaux d'une organisation tunisienne, la T.V.I. à Tunis.

1^{er} août : deux bombes jetées d'une auto sur la terrasse d'un café arabe à Tunis ;

Bombe contre la villa d'un pharmacien tunisien au Bardo ;

5 août : un café arabe est mitraillé par des individus masqués venus en voiture, à Kalaa-Sghira, trois blessés graves ;

18 août : bombe sur la terrasse de M. Tebourbi à Oued-el-Aïn.

9 septembre : bombe dans la maison de M. Sliman el Haddad durant un mariage, quatre blessés ;

23 septembre : bombe dans la villa du professeur Ennifer au Bardo.

1^{er} octobre : bombe chez M. El Ghariani à Metlaoui, quatre morts, dont un enfant et une femme ;

4 octobre : bombe chez le docteur Nasra à Tunis ;

7 octobre : bombe devant le magasin Mahjoub, près de Sousse ;

9 octobre : bombe chez le docteur Denguizil à Sousse ;

13 octobre : destruction d'une épicerie tunisienne à Hammam-Lif ;

Bombe dans les locaux d'une organisation tunisienne, l'U.T.A.C., à Bizerte ;

14 octobre : très forte bombe dans la pharmacie Ben Yahmed, à quelques mètres de la permanence de police, à Tunis ;

24 octobre : destruction par bombe de la villa Kaaniche au Kram ;

26 octobre : destruction par bombe de la villa Salah Azais à Gammarth ;

Destruction par bombe de la villa Mokhtar Azais à Hammam-Lif.

Novembre : destruction par bombe incendiaire de l'épicerie Lahouel à Bir-bou-Rekba ;

Destruction par bombe du magasin Zerzeri à Bou-Arada ;

Découverte d'une bombe chez M. Ben Aba à la Marsa ;

Destruction totale par bombe de la pharmacie Ben Zina à Gabès ;

Bombe dans la villa Tahar Lakhdar ;

Destruction partielle de la villa Miladi à Tunis ;

Destruction par bombe du magasin Hamrouni à Gabès ;

Enfin, le 5 décembre, Farhat Hached était assassiné !

La progression est continue. On commence par de simples explosions devant des magasins, pour continuer par la destruction totale de maisons entières, et, pour finir, par le meurtre direct. Toutes les classes sont frappées, depuis le consommateur anonyme du café maure jusqu'aux médecins, avocats et professeurs, en passant par les commerçants, pour en arriver, point culminant, au secrétaire de l'organisation syndicale des travailleurs tunisiens !

Or tous ces attentats sont restés rigoureusement impunis.

Alors qu'il n'est presque pas un attentat contre un Européen ou une propriété européenne qui n'ait donné lieu à l'arrestation des coupables ou présumés coupables qu'on condamne à de lourdes peines, y compris l'exécution capitale, aucune arrestation n'a été faite à l'encontre des auteurs de la longue série de crimes que nous venons d'énoncer. Et il n'en sera fait aucune. Pas plus pour le meurtre de Farhat Hached que pour les bombes qui l'ont précédé.

De même, alors que tout attentat tant soit peu important de la part des Tunisiens est l'occasion de rafier par toute la Tunisie des dizaines de militants destouriens qu'on envoie dans les camps de concentration pour soi-disant complicité morale avec les auteurs de l'attentat, pas un seul des colonialistes responsables des crimes commis contre les Tunisiens n'a jamais été et ne sera jamais le moins du monde inquiété.

Pareillement encore, alors que l'on a institué cette chose immonde qui s'appelle la responsabilité collective, à l'égard des habitants des douars sur le territoire desquels se commet le moindre sciage de poteaux télégraphiques, jamais la seule idée d'une semblable responsabilité collective des Français habitant le quartier où une bombe a été déposée n'a même été émise !

Et cependant, les auteurs des attentats contre les Tunisiens sont parfaitement connus. Nous pourrions donner les noms et même les fonctions de ceux qui les ordonnent. Car il s'agit d'une bande organisée, d'une association presque publique, la MAIN ROUGE, qui n'a pas craint de se faire connaître ouvertement par la publication et la distribution de tracts appelant à l'assassinat, sans que jamais, naturellement, aucune instruction judiciaire ou autre n'ait été ouverte contre elle.

Rappelons que le texte de l'un de ces tracts publié dès octobre par le journal parisien *Franc-Tireur* était, sous le couvert d'un anti-américanisme général, dirigé personnellement contre « Farhat Hached, l'Américain ». Un autre, dont nous n'avons malheureusement pas le texte complet, réclamait une « Sainte-Barthélemy » générale de tous les « cadres » tunisiens, seul moyen d'être tranquille pendant dix ans ».

Cependant qu'au-delà de la frontière tunisienne et pouvant, grâce à cela, parler publiquement encore, le sinistre Camille Aymard provoquait directement dans son journal algérien à l'assassinat de Farhat Hached, sans qu'aucun Parquet n'ait poursuivi cette provocation au meurtre, même aujourd'hui où la provocation a été suivie d'effet, et que, par suite, son auteur se trouve complice, d'après le Code pénal (art. 60), de l'assassinat commis.

L'impunité totale dont ont ainsi joui pendant des mois et dont continuent à jouir les auteurs des crimes commis contre les Tunisiens, ainsi que ceux qui les ont organisés et commandés, et ceux qui y ont provoqué, est la preuve de la complicité de l'Etat.

APRES...

S'il en était besoin d'une autre, il n'y aurait qu'à regarder ce qui s'est passé au lendemain du meurtre de Farhat Hached.

Non seulement on a immédiatement dessaisi la justice tunisienne, cependant seule compétente légalement du fait que la victime était de nationalité tunisienne, et l'on a confié l'instruction à un juge dont les sentiments étaient si connus qu'on a dû — sans doute sur les protestations de quelques Français honnêtes de la Régence désireux qu'au moins un certain degré de décence soit observé — lui « adjoindre », mais simplement comme « adjoint », donc dépourvu de pouvoirs propres, un autre magistrat ayant un caractère disons moins accusé ; mais, geste encore bien plus révélateur, on a, aussitôt le crime commis, procédé à des arrestations à tour de bras. Des arrestations, mais des arrestations de qui ? Des assassins et de leurs complices ? Nullement ! On a arrêté et envoyé aux camps de concentration les amis et coreligionnaires politiques de la victime !!!

Les cendres de Farhat Hached n'étaient pas encore refroidies que le ci-devant Hauteclocque faisait arrêter celui que la commission administrative de l'U.G.T.T. venait de nommer comme secrétaire en remplacement de l'assassiné. Il faisait, en outre, arrêter à Marseille, au moment où

il allait prendre l'avion pour la Tunisie, le secrétaire adjoint de l'U.G.T.T. qui se trouvait momentanément en France, et il faisait opérer une rafle générale de tout ce qui restait encore de personnalités tunisiennes en liberté, y compris le secrétaire de ce Comité des Quarante réuni par le bey pour étudier le plan de « réformes » proposé par la France.

Après le meurtre de Farhat Hached et cette rafle, il ne restait à peu près plus en vie ou en liberté aucun Tunisien susceptible d'avoir l'oreille du bey ; quarante-huit heures après l'assassinat, l'isolement du bey était complet.

Arrêter les amis et les coreligionnaires d'un homme qui vient d'être assassiné, au lieu de chercher les coupables là seulement où ils peuvent se trouver, parmi ses ennemis et ses adversaires, est une chose si absurde qu'elle n'a pu être que parce qu'elle faisait partie d'un plan prémédité consistant à faire disparaître Farhat Hached et à profiter de l'émotion et des réactions possibles de la population à l'annonce du crime pour « éloigner » tous les autres conseillers du bey afin d'obtenir de ce vieillard malade, ainsi isolé et terrorisé, les signatures qu'on était résolu à lui extorquer.

Le débat de l'O.N.U. sur la Tunisie approchait de sa fin. Les réquisitoires dressés par les délégués des pays arabes avaient eu un effet considérable (la plupart des correspondants de presse signalèrent que si le vote était intervenu aussitôt après l'audition du délégué du Pakistan, la motion arabo-asiatique eût été votée) ; or quel meilleur moyen de neutraliser cet effet, quel retournement la France obtiendrait en sa faveur si elle pouvait se trouver en mesure d'annoncer avant la clôture des débats qu'elle avait repris les « conversations » avec le bey !

Mais, pour cela, il fallait que Farhat Hached — que Paris ne voulait pas qu'on arrête, par crainte de répercussions internationales et parce qu'il lui était commode de montrer Farhat Hached libre, comme il était commode à Mussolini de montrer Malatesta libre — disparaisse.

Car à Tunis on savait que tant que Farhat Hached serait là, le bey ne faiblirait pas ; par contre, celui-ci mort, et qui plus est, massacré, le bey, privé non seulement de son plus sûr conseiller, mais aussi, en vertu des arrestations consécutives, de l'appui des rares amis qu'il pouvait encore voir jusque-là librement, le bey, réduit à ses seules forces, deviendrait « compréhensif ».

C'est pourquoi il fallait tuer Hached et se hâter de le faire. Le meurtre devait avoir lieu primitivement, semble-t-il, si l'on en croit certains papiers vus dans les bureaux de la Régence, le mercredi 3 décembre ; mais, pour des raisons que nous ignorons, il dut être reporté au 5.

Et c'est pourquoi, sans se donner la peine de respirer, avant même que le corps de Farhat Hached fût enseveli et pendant que se poursuivaient les opérations de police sur ce qui restait de personnalités tunisiennes, Hauteclocque qui avait, comme par hasard, quitté la Tunisie juste au moment où le crime s'accomplissait, demandait, à peine de retour, audience au bey afin d'obtenir le communiqué triomphal sur la reprise des « négociations entre la France et la Tunisie », dont la France avait besoin avant le vote de l'O.N.U.

Le plan d'isoler le bey par l'assassinat de Farhat Hached et l'« éloignement » de tous ses autres conseillers était si évident que tout Tunis l'avait compris. La preuve s'en trouve dans une dépêche téléphonée le 10 décembre par l'envoyé spécial de *Paris-Press* à Tunis, qui, à propos de la menace d'éloignement qui pesait alors sur le prince

Chedly, fils du bey, résumait, avec une ingénuité cynique, tout le plan de la Résidence et des colonialistes.

Le titre, ou plutôt le sous-titre de ce papier, est : CENT QUATRE TÊTES.

En voici le texte :

Pourquoi les autorités françaises attachent-elles soudain à la présence du prince Chedly auprès du bey une importance telle que si cette présence était conservée, l'abdication ou la déposition deviendrait, estime-t-on, inéluctable ? Voici le raisonnement fait :

Bourguiba, l'avocat inspiré, enfermé dans son Sainte-Hélène, au large de Tunis, au milieu de 200 pêcheurs, est, dit-on, aujourd'hui oublié sinon de ses fidèles, du moins de la foule. Après Bourguiba, Farhat Hached avait constitué un syndicalisme totalitaire et lancé une campagne terroriste. Farhat est disparu. Mais l'un et l'autre n'avaient pu prendre d'importance que parce qu'ils étaient les alliés du bey, introduits auprès de lui par son fils. Les attentats n'ont jamais été condamnés par le souverain. Bourguiba interné, son second et rival Ben Youssef en fuite aux Etats-Unis, Farhat Hached mort, il ne restait plus en tout que cent quatre têtes à l'insurrection souterraine. Sur ces cent quatre têtes, cent trois sont aujourd'hui « éloignées » dans le Sud, à Remada et à Bordj-Leboeuf. (Il n'y aurait plus, dit-on officiellement, d'autres détentions administratives). Mais la cent quatrième est intouchable.

On ne saurait être plus cynique, et plus révélateur.

Malheureusement, le cent quatrième était encore là. Et que ce soit grâce à lui, ou simplement grâce à la fermeté personnelle du bey, le plan, au moins dans son objectif immédiat, échoua misérablement.

A l'urgente demande d'audience de Hauteclouque, obligé par le calendrier de l'O.N.U. de monnayer instantanément l'effet du meurtre de Farhat Hached et des arrestations consécutives, le bey fit répondre qu'il était malade, et put ainsi gagner les quelques jours qui devaient s'écouler avant l'achèvement des débats de l'O.N.U. ; le gouvernement français ne put donc annoncer la reprise des « négociations » avant le vote de la résolution finale : à ce point de vue, le coup fut raté ; mais Hached restait mort...

La caractéristique du fascisme mussolinien fut d'avoir étroitement lié la terreur officielle d'Etat, s'exerçant par le moyen de la détention administrative et de la déportation « aux îles », avec la terreur « officieuse » exercée par des organismes para-officiels agissant sur l'ordre, mais en marge, de l'Etat. Les « escouades » de « chemises noires » assaillaient et brûlaient les sièges des organisations ouvrières et massacraient les militants ; lorsque leur coup fait, les assaillants s'étaient retirés, la police officielle arrivait et... arrêtaient ceux qui avaient été assaillis.

C'est exactement selon le même scénario que les choses se passent en Tunisie. A la terreur officielle envoyant au désert, par décision administrative, pour une durée indéterminée, sans inculpation ni jugement, selon le seul « bon plaisir » du prince, tous ceux qui déplaisent, s'ajoute, pour la renforcer, la terreur para-officielle de la Main rouge, opérant par la bombe et l'assassinat, et que vient renforcer, à son tour, un accroissement de la terreur officielle afin de bien montrer d'où viennent les coups, ce qui supprime tout espoir quelconque de pouvoir compter sur l'appui

de l'Etat afin de le préserver des crimes de ses auxiliaires.

Le système de terreur qui a abouti au meurtre de Farhat Hached est le même que celui qui a abouti au meurtre de Matteoti. A côté de l'assassinat du socialiste italien, l'assassinat du syndicaliste tunisien figure au premier rang des crimes d'Etat.

EPILOGUE

Au drame, comme il arrive souvent, au drame de la mort de Farhat Hached, a succédé une tragi-comédie, la tragi-comédie de la « capitulation » du bey.

La discussion sur la question tunisienne avait donc pris fin à l'O.N.U. sans qu'on ait pu, malgré la « disparition » de Farhat Hached, rien obtenir du bey ; la capitulation de ce dernier n'en continuait pas moins à demeurer hautement désirable, quand ce n'était que pour montrer à l'O.N.U. que tout... s'arrangeait lorsqu'elle ne s'occupait plus de rien.

Le bey, d'autre part, ne pouvait rester indéfiniment « malade ». Alors, on dressa un nouveau scénario, extraordinaire, inventé par je ne sais qui, mais qui relève beaucoup plus du vaudeville que d'une action politique.

En voici le film : le résident redemande de nouveau audience au bey ; et, cette fois, avant de se présenter, il commence par faire entourer la demeure beylicale de toute une garde armée ; puis il voit le souverain et, à peine sorti, il fait publier vers midi, unilatéralement bien entendu, un communiqué sur l'entrevue où il est dit que le bey a promis de sceller dans l'après-midi même deux des pseudo-réformes — afin de pouvoir claironner triomphalement quelques heures plus tard qu'« à cinq heures et demie du soir » le bey n'avait encore rien scellé, et avait donc « manqué à sa parole » !

Le bey eut beau immédiatement protester, faire porter à la Résidence un démenti formel affirmant qu'il n'avait fait aucune promesse (démenti dont on ne put cacher l'existence mais dont on se garda bien de publier le texte), il demeura entendu pour le Français moyen, cet être rempli de vanité nationale qui n'admet jamais que ses « re-pré-sen-tants » puissent mentir ou avoir tort, que le bey était un salaud auquel il était impossible de se fier.

Le climat était ainsi préparé pour les mesures de force qui étaient désormais la seule ressource.

On sait la suite. Devant cet « outrage » commis par le bey à l'égard du « représentant de la France », outrage qui rappelle singulièrement par le retentissement qu'on lui donnait et le parti que l'on cherchait à en tirer, celui du soi-disant « coup d'éventail » qui servit de prétexte à la conquête et à l'annexion de l'Algérie, le Conseil des ministres, réuni d'urgence, décida d'envoyer au bey un ultimatum qui exigeait une « réponse immédiate » ; si l'ultimatum n'était pas accepté, des mesures sur la nature desquelles les ministres « se sont engagés par serment au plus grand secret » seront prises.

Ainsi il y a moins d'un mois, le gouvernement français envoie un message au bey affirmant qu'il n'a jamais été dans ses intentions d'imposer le programme des soi-disant réformes par la contrainte, et aujourd'hui que le bey n'a pas voulu signer deux des décrets sans les discuter préalablement, ce même gouvernement le menace, s'il ne signe pas, de prendre des mesures contre lui ! Sans doute, pour nos ministres, le chantage n'est pas un moyen de contrainte !

Mais la comédie ne s'arrête pas là.

Toute la presse, celle du soir et celle du matin, publia naturellement, à grand renfort de manchettes et de gros titres, le communiqué du gouvernement insistant sur le fait que son message exigeait du bey un « réponse immédiate », et toute la presse publia également des renseignements officiels sur les mesures envisagées pour le cas où la réponse du bey serait négative : éloignement de sa famille, notamment de la « cent quatrième tête », et substitution au bey d'un conseil de régence.

Cédant à ces menaces, le bey crut plus sage alors de capituler : il signa les deux décrets. Mais alors, dès le lendemain, la presse à tout faire qui, deux jours auparavant, publiait et commentait abondamment le communiqué par lequel le gouvernement exigeait du bey une « réponse immédiate », publiait, non moins en gros caractères, et sans s'en étonner, des déclarations du gouvernement affirmant qu'aucune date n'avait été fixée pour la réponse du bey, et qu'aucune mesure n'avait été jamais prévue contre lui !

Stupidité ! Inconscience ! Cynisme ! Tout cela sans doute à la fois ! La presse est à l'image du gouvernement, et le gouvernement à l'image de la France de 1950.

En tout cas, grâce à la résistance du bey jusqu'au dernier moment, la preuve avait été faite aux yeux du monde que le gouvernement français se refuse absolument à négocier ; qu'il entend seulement contraindre. Tout ce qui se passera désormais entre le gouvernement français et le bey, ainsi qu'avec les ministres fantoches n'a plus aucune importance. Tout ce que le bey pourra sceller ou signer est désormais nul et non avenu puisque d'après le droit français lui-même « il n'y a point de consentement valable si le consentement a été extorqué par violence ou sur-par dol ».

La parole est au peuple tunisien. Au peuple tunisien, et à son soutien naturel : le monde arabe.

R. LOUZON.

Alerte au fascisme !

Quand, en 1926, la C.G.T. Tunisienne vaincue, je me réfugiais à Paris, je pensais qu'une bataille perdue ne signifiait pas la défaite du syndicalisme révolutionnaire.

Le pays de la C.G.T. de 1906, Paris, le cerveau et l'âme du mouvement ouvrier me le prouveraient sans conteste. Hélas ! le machiavélisme stalinien et le réformisme invertébré devaient me fournir la preuve du contraire : le syndicalisme révolutionnaire en France marque un temps d'arrêt. Il ne reste plus que quelques vieilles barbes attachées nostalgiquement à la C.G.T. de 1906 pendant que les jeunes se moquent de ce passé glorieux de la classe ouvrière.

Ceux qui ont compris que c'est dans les colonies, tout particulièrement en Tunisie, que renaît le syndicalisme révolutionnaire sont très peu nombreux dans ce pays.

Le fait que le syndicalisme se recouvre là d'une gangue nationale émousse leur perspicacité. Comme si l'histoire du mouvement ouvrier français ne prouvait pas que derrière les luttes de caractère national se profilait le syndicalisme.

La Confédération Générale Tunisienne du Travail (C.G.T.T.), fondée par Mohammed Ali, comme l'U.G.T.T. de Farhat Hached ont traduit non seulement l'aspiration à la liberté de tout un peuple mais aussi l'aspiration à la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme. Mohammed Ali et Farhat Hached ne luttèrent pas seulement contre le colonialisme, ce fascisme permanent, leur lutte était aussi profondément humaine.

Je puis témoigner du premier pour avoir lutté à ses côtés et pour avoir partagé sa cellule. Ce nationaliste haïssait le bourgeois autant que je pouvais le faire, moi syndicaliste.

J'ai moins connu Farhat Hached, mais toute son attitude atteste que s'il incarnait le national et le syndical, c'est surtout le syndical qui le caractérisait. Le seul fait que les militants de la C.I.S.L. l'aient reconnu pour l'un des leurs en est la confirmation éclatante.

Venu au mouvement ouvrier par l'injustice dont lui et les siens étaient victimes, il n'avait pu être porté à sa tête que parce qu'il avait prouvé son dévouement à la cause des travailleurs au cours d'é-

vénements souvent tragiques où sa forte personnalité s'était affirmée.

Ceux qui l'ont lâchement abattu savaient qu'ils avaient affaire à un adversaire résolu. « Son courage souriant », suivant le mot de Jean Rous, ne se laissait pas atteindre par l'adversité. « Nous tiendrons », me disait-il au cours d'une visite, l'été dernier.

Il a tenu sans faiblir jusqu'à la mort. Il n'avait que 38 ans. C'est dire les promesses immenses qu'il portait en lui ! Elles sont à jamais perdues pour la classe ouvrière, pour le syndicalisme africain — car son objectif ne se limitait pas à la Tunisie. Toute l'Afrique du Nord devait être gagnée au syndicalisme. Toute l'Afrique même. Et pour cette œuvre immense les artisans ne peuvent se recruter que sur place. Il n'y a que les Africains pour sentir les besoins de l'Afrique, pour être à même de connaître à fond ses problèmes et les solutions à apporter. Farhat Hached était de ces Africains capables de rendre ces problèmes intelligibles à tous et de les relier aux problèmes internationaux.

Mohammed Ali et Farhat Hached voyaient juste quand ils estimaient que les travailleurs nord-africains devaient compter surtout sur leur propre effort.

La C.G.T.T. est morte de l'indifférence des travailleurs français en général et de l'hostilité déclarée de la C.G.T. en particulier, Jouhaux *regnante*.

L'U.G.T.T. est abandonnée de toutes les organisations syndicales de France (la C.G.T. stalinienne lui en veut d'avoir quitté la P.S.M. ; la C.G.T.-F.O. de lui faire concurrence) au point qu'il ne s'est pas trouvé un seul syndicat pour promouvoir une manifestation contre l'assassinat de Farhat Hached, dont l'organisation, tout comme celle de Jouhaux, adhère à la C.I.S.L.

Les profiteurs syndicaux du meurtre, les Malé et autres Lafond peuvent se réjouir ; dans l'immédiat, la collaboration avec les renseignements généraux peut être payante. Elle ne saurait être rentable à longue échéance ni même à court terme.

Après avoir reculé devant l'opinion américaine, le fascisme colonial s'est enhardi jusqu'à l'assas-

sinat de Farhat Hached que protégeait pourtant la C.I.S.L. La commission exécutive de l'U.G.T.T. est « éloignée » à Remada, dans le Sud tunisien. Les tenants de la manière forte triomphent. Les contre-coups d'une autre politique risquant de les balayer, ne croyez pas que les assassins qui sont tout-puissants vont s'arrêter en chemin. Si le gouvernement est hésitant, si sa politique est incohérente, les colonialistes, eux, savent ce qu'ils veulent. Ils estiment être chez eux dans les pays de protectorat comme dans les autres colonies. Et ils le font voir à ceux qui les accusent d'usurpation.

Ils tiennent entre leurs mains tous les leviers de commande des pays colonisés. Toute l'administration, civile, militaire, policière. Un nombre considérable de fonctionnaires, des généraux qui n'ont de républicains que le fait d'être payés par la IV^e République, sont à leur dévotion.

Le général massacreur de 80.000 Malgaches, Garbay, commandé en Tunisie ; le général massacreur de 40.000 Algériens du Constantinois, Duval, commandé au Maroc ; le pétainiste maréchal Juin, de l'Académie française, attend son heure. Les Corses Colonna, Quilici et autres R.P.F. aussi sanguinaires que de Chevigné, le gouverneur de Madagascar à l'époque du massacre, le converti Maurice Schumann, constituent une équipe de gouvernement fasciste avec laquelle il vous faudrait compter, Messieurs de F.O., si les Arabes, par malheur, étaient vaincus.

Le sacrifice des colonisés a fait la gloire de l'armée française. Peut-être leur sacrifice encore contribuera-t-il à sauver vos précieuses vies. Craignez cependant qu'une nouvelle armée Juin recrutée en Afrique du Nord ne vous impose le joug.

Les gnomiers marocains, qui ont tiré hier sur les travailleurs — marocains eux aussi ! — de Casablanca, tireront demain sur vous comme les tirailleurs africains tirent sur les Indochinois du Viet Minh.

Voilà ce que votre politique à courte vue, votre indifférence vous réservent, camarades de France, qui laissez sacrifier à votre vie tranquille les meilleurs d'entre les travailleurs, c'est-à-dire les véritables révolutionnaires que sont, à l'heure actuelle, les peuples des pays coloniaux.

Tout est possible, quand, à quatre heures d'aviation, dans un pays que nous administrons, des gangsters assassinent un des meilleurs d'entre nous sans provoquer aucune réaction notable de notre part et que les assassins sont couverts par la Haute Administration. Comment voulez-vous que des assassins assurés de l'impunité ne soient pas disposés à commettre d'autres crimes quand la preuve est faite que la méthode est bonne ?

Mussolini et Hitler n'ont pas débuté autrement. Les militants syndicaux ont été les premiers abattus.

En d'autres temps, l'indignation aurait été à son comble dans ce pays. Et le peuple serait déjà descendu dans la rue pour demander justice.

Aujourd'hui il en est qui sont encore à se demander si ce ne sont pas les amis de Farhat Hached qui l'ont assassiné !

On a pourtant coutume de dire — et ça tombe sous le sens — qu'en de pareils cas il suffit de poser la question : à qui profite le crime ? pour avoir la réponse.

Bien sûr, tout le monde ne lit pas les revues et les journaux qui dénoncent depuis toujours les crimes du colonialisme, mais enfin l'affaire tunisienne, au moins depuis un an, devrait avoir ouvert les yeux des militants.

Le manque de politique du Quai d'Orsay, l'avidité des colons et de leurs fonctionnaires auraient

dû être des données suffisantes pour qu'il n'y ait pas de doute sur les assassins.

Quand on sait que les colonialistes ont dit qu'ils ne s'inclineraient pas, il y a un an, pendant que Chenik négociait à Paris, devant un accord qui ne leur plairait pas ; quand on sait qu'ils avaient déjà alors leurs commandos prêts à la riposte, et qu'ils se proposaient d'écraser la tête à Farhat Hached comme « à une vipère » ; quand on a lu les appels au meurtre de cette canaille de Camille Aymard (reçu à la Résidence générale de Tunis l'été dernier), quand on connaît les pressions du sénateur Colonna sur les veilleurs du Quai d'Orsay, on ne peut douter que les assassins soient des colonialistes français.

Des assassins avec de puissantes protections, puisque l'on ne les a pas encore trouvés. Car étant donné la façon dont le crime a été commis — entre deux postes de police distants l'un de l'autre de cinq kilomètres, à 8 heures du matin, sur une route nationale — il ne fait pas de doute que si on n'a pas trouvé les assassins, c'est qu'on ne les a pas cherchés. Si on ne les a pas cherchés c'est parce qu'on les connaissait.

Dans un pays en état de siège, sur le qui-vive depuis des mois, seules l'armée et la police pouvaient circuler en toute tranquillité avec mitrailleuses et colts.

Or les assassins avaient deux voitures. La première a blessé Farhat Hached par mitrailleuse. L'autre l'a achevé avec des colts. On ne sait pas ce que les seuls témoins de l'assassinat, les conducteurs du camion où Farhat blessé s'était réfugié, ont dit. Croyez-vous qu'on n'aurait pas fait de publicité à leurs déclarations si elles avaient permis d'accuser staliniens ou destouriens ?

Et pourquoi n'a-t-on pas permis aux délégués de la C.I.S.L. d'aller enquêter aussitôt ?

Non seulement les assassins sont des colonialistes français (« main noire », « main rouge », « main corse », disent les sous-titres de *Paris-press*), mais ils sont connus de la Haute Administration.

Hauteclouque et Colonna les connaissent.

Les chefs des commandos de Tunisie sont connus. Leurs noms sont sur toutes les lèvres.

C'est ainsi qu'on pourrait désigner nommément les chefs du commando de Tunis.

Sont-ils, eux-mêmes, les assassins de Farhat Hached ? Peut-être.

En tout cas ils sont sûrement les complices des meurtriers.

J.-P. FINIDORI.

Farhat Hached a été tué le vendredi. Est-il vrai que Colonna, grand chef du fascisme tunisien et sénateur, a quitté Paris le mercredi pour la Tunisie, en en revenant le jeudi ?

Et que le résident général, par une coïncidence non moins remarquable, quittait lui aussi la Tunisie, juste avant le crime ?

UN MEETING DE PROTESTATION

contre l'assassinat de Farhat Hached a eu lieu au Palais de la Mutualité, à Paris, le vendredi 26 décembre.

Il était organisé par le Congrès des peuples contre l'impérialisme.

Près de 2.000 personnes — dont, au maximum, 200 Européens, — y ont clamé leur indignation !

PROTESTATIONS et PROPOSITIONS INTERNATIONALES

Déclarations du Comité exécutif de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (New-York, 5 décembre 1952) :

I. — DECLARATION SUR LA MORT DE FARHAT HACHED.

Le Comité exécutif a été bouleversé par le coup du sort aussi tragique que soudain qui a frappé le monde libre avec le meurtre brutal de Farhat Hached, secrétaire général de l'Union générale tunisienne du Travail et membre de ce Comité.

La mort de notre collègue et ami est une perte irréparable pour le mouvement syndical libre de son pays, pour le peuple tunisien tout entier, et par-dessus tout pour la cause même de la liberté dans le monde. C'est par une triste coïncidence que Hached a perdu la vie au moment où sa place eût été à la présente réunion de ce Comité, place que le Gouvernement français ne lui a pas permis de prendre.

La C.I.S.L. n'a cessé de lancer des avertissements sur l'aggravation de la situation en Tunisie, aboutissement normal du refus du Gouvernement français d'entreprendre des négociations sérieuses avec les représentants du peuple tunisien sur la question de l'autonomie de ce pays.

En cette heure tragique, nous nous sentons obligés de déclarer qu'il nous est impossible d'ignorer la responsabilité de ceux qui n'ont pas su comprendre les justes aspirations démocratiques des travailleurs tunisiens et du peuple tunisien tout entier, et de réclamer encore une fois instamment le rétablissement en Tunisie des droits tant syndicaux que civils et politiques et l'ouverture de négociations visant à l'instauration d'un régime démocratique d'autonomie.

PROPOSITIONS DE LA C.I.S.L. POUR LA SOLUTION DU PROBLEME FRANCO-TUNISIEN

Devant l'état navrant des relations franco-tunisiennes et particulièrement devant la situation tragique des travailleurs de Tunisie, la Confédération internationale des syndicats libres, conformément à la résolution de son Conseil général (Berlin, 1-5 juillet 1952), présente au Gouvernement français les propositions suivantes :

En élaborant ces propositions la Confédération internationale des syndicats libres, fidèle au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qu'elle a toujours proclamé, fidèle aux principes de liberté, de progrès et de justice qui doivent guider les mouvements d'émancipation humaine et eu égard aux conditions particulières existant en Tunisie, entend faire œuvre constructive et apporter sa contribution à une solution juste du problème franco-tunisien et ainsi renforcer la démocratie et sauvegarder la paix.

1) Action immédiate destinée à apaiser l'atmosphère et à créer un climat propice à de fructueuses négociations, comportant particulièrement :

- la levée de l'état de siège ;
- le rétablissement des libertés d'expression et de réunion ;
- la libération de toutes les personnes éloignées, détenues ou internées à la suite de la crise franco-tunisienne ;
- la suppression des camps d'internement ;

— la réintégration dans leur emploi de tous les travailleurs congédiés de leur travail.

2) Formation par S.A. le Bey d'un Gouvernement véritablement représentatif sans l'intervention des autorités françaises dans le choix des ministres, le souverain étant guidé dans ce choix par le souci d'assurer à la formation ministérielle le maximum de crédit auprès de l'opinion tunisienne.

3) Conclusion d'un protocole fondamental entre le Gouvernement français et le Gouvernement tunisien définissant les étapes de l'évolution des relations franco-tunisiennes par l'établissement d'un calendrier comportant des échéances aussi courtes que possible.

a) Le protocole reconnaîtrait formellement la souveraineté tunisienne et son libre exercice par le peuple tunisien dans les domaines législatif, exécutif et judiciaire. Cela suppose l'autonomie complète et l'homogénéité de l'Exécutif tunisien et la suppression du visa résidentiel sur les actes législatifs et réglementaires ;

b) Le protocole préciserait la compétence de la France, notamment en matière de Défense et d'Affaires étrangères et plus spécialement le maintien des forces armées françaises dans les points stratégiques tunisiens intéressant la défense du monde libre pour le temps nécessaire à la formation d'une armée tunisienne capable de faire la relève de ces forces françaises. Il reste bien entendu que le maintien sur le sol tunisien des troupes françaises ne signifiera nullement l'intervention de ces troupes dans le domaine de la sécurité intérieure qui doit relever strictement de l'autorité tunisienne ;

c) Le protocole définirait la nature des intérêts économiques communs aux deux pays, notamment le rattachement de la monnaie tunisienne à la zone franc, de même que dans le domaine culturel, le protocole prévoirait l'utilisation dans les écoles de Tunisie de la langue française ;

d) Le protocole prévoirait l'établissement d'un Statut de la fonction publique redonnant à celle-ci son caractère tunisien et garantissant les droits acquis des fonctionnaires français ;

e) Le protocole établirait les modalités selon lesquelles les intérêts économiques et sociaux des minorités étrangères seraient défendus, dans le double respect de l'unité de souveraineté tunisienne d'une part et des droits individuels et collectifs de tous les habitants de Tunisie ;

f) Le protocole prévoirait la constitution d'un Tribunal administratif tunisien pour la sauvegarde des libertés et des droits individuels contre tous abus des autorités ou de l'administration, ce tribunal étant compétent pour recevoir tous recours contre lois, décrets, arrêtés et mesures administratives de toute nature ;

g) Le protocole prévoirait enfin la constitution d'un Tribunal composé de juges français et tunisiens et d'un président choisi par la Cour internationale de justice et n'ayant pas la nationalité des parties en cause, qui, en cas de litige, serait chargé de l'interprétation de ce protocole.

4) Promulgation par le Gouvernement tunisien d'une loi électorale accordant le droit de vote à tous les citoyens tunisiens ainsi qu'aux citoyens français résidant en Tunisie depuis plus de 5 ans qui s'intégreraient ainsi automatiquement dans la

communauté tunisienne, pour l'élection au suffrage universel libre et direct, au sein d'un collège unique d'une Assemblée constituante tunisienne.

5) Elaboration, par l'Assemblée constituante tunisienne, d'une Constitution tunisienne, démocratique, fidèle à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, et garantissant notamment les libertés syndicales, de même que les droits à la sécurité et au travail des communautés étrangères vivant en Tunisie et accordant à tous ceux qui résident en Tunisie depuis plus de cinq ans le droit d'option. La Constitution devrait prévoir naturellement l'institution d'un Parlement tunisien, élu au suffrage universel et libre, ayant plein pouvoir législatif et de contrôle sur la gestion gouvernementale exercée par un gouvernement tunisien responsable devant le Parlement. La Constitution devrait prévoir l'institution d'un Conseil économique consultatif composé notamment de représentants de travailleurs et de consommateurs, qui serait obligatoirement consulté dans les affaires économiques et sociales, et particulièrement dans les domaines budgétaire et fiscal.

FORCE OUVRIERE ET LA TUNISIE

Il est bon de préciser que les textes reproduits ci-dessus et votés par le Comité exécutif de la C.I.S.L. l'ont été à l'unanimité, à l'abstention près de Bothereau.

Il serait injuste de lui reprocher cette abstention qui traduit au contraire l'état d'esprit nationaliste du récent Congrès. Pour une fois, le secrétaire général était fidèle à son mandat !

Mais c'est une « fidélité » qui ne s'arrête pas là. La Commission exécutive confédérale a organisé la mission d'enquête dont le voyage en Tunisie a été décidé par le Congrès. Comme par hasard aucune précision n'aurait été donnée sur son programme et sur sa liberté de manœuvre. Non plus que sur les membres qui la constituent : ne dit-on pas qu'en ferait partie un secrétaire d'union qui s'est plus distingué par son goût de la cuisine Bedes que pour son souci du droit des Tunisiens à disposer d'eux-mêmes ?

S'il faut attendre le retour de cette mission pour juger de son travail, cela n'empêchera pas de considérer que par leur nationalisme borné de nombreux militants F.O. auront fait l'étalage public d'une des tares les plus lourdes de leur mouvement sans âme.

G. W.

DECLARATION DE WALTER REUTHER, PRESIDENT DU CONGRES DES ORGANISATIONS INDUSTRIELLES (C.I.O.)

Le C.I.O. apprend avec regret et horreur l'assassinat de Farhat Hached, secrétaire général de l'Union Générale Tunisienne du Travail (U.G.T.T.), le chef de ces forces de liberté qui sont en train de se rassembler dans tout le Proche-Orient.

Il était le chef de tous ceux de ses compatriotes qui luttent pour leur indépendance, pour la justice sociale et économique et pour la reconnaissance de la dignité de l'homme.

Pour le moment, les responsables directs du meurtre ne sont pas connus, mais c'est le gouvernement français qui, en dernière analyse, porte une large part de la responsabilité de cet assassinat.

Car, par son refus de comprendre la nature du mouvement populaire et social qui agit aujourd'hui le Proche-Orient, par son opposition à toute négociation sincère avec les groupements nationalistes modérés de Tunisie qui soutiennent ouverte-

ment la cause de la démocratie et du monde libre, par ses mesures d'intimidation délibérées et d'obstruction à l'égard de l'U.G.T.T., les Français ont rendu impossible à des modérés comme Hached d'agir efficacement.

Les assassins peuvent tuer des hommes comme Hached, mais ils ne pourront faire disparaître les idéaux qui les animaient ni les mouvements qu'ils dirigeaient.

Les forces édifiées par Hached continueront leur tâche jusqu'à ce que leur but : la liberté pour tous, soit atteint.

Le C.I.O. assure de sa plus sincère et de sa plus profonde sympathie la famille et les camarades ouvriers de Farhat Hached, et tous ceux qui luttent pour la liberté de la Tunisie.

PROTESTATION DU SECRETARIAT PROFESSIONNEL DE L'ENSEIGNEMENT

Le Secrétariat Professionnel International de l'Enseignement (S.P.I.E., groupant 700.000 membres), frappé d'horreur par l'assassinat de Farhat Hached, secrétaire de l'Union Générale Tunisienne du Travail, proteste avec indignation contre l'arrestation de son successeur Mahmoud Messadi, président de la Fédération Nationale de l'Enseignement Tunisien et d'autres dirigeants de l'U.G.T.T.

L'arrestation du professeur Messadi, après le meurtre de Farhat Hached, constitue une inqualifiable provocation envers les travailleurs tunisiens, dont tous deux étaient les représentants autorisés.

Le S.P.I.E. assure les travailleurs tunisiens qui luttent pour une Tunisie démocratique, et tout spécialement ses affiliés de la Fédération Nationale de l'Education, de sa fraternelle solidarité.

Il rend hommage au professeur Messadi, dont les interventions, d'une haute tenue morale et intellectuelle, empreintes du plus authentique esprit de démocratie, firent une profonde impression sur les participants au Conseil général du S.P.I.E., réuni à Paris en juillet 1952.

Il réclame la libération de Messadi et souhaite le revoir bientôt reprendre son poste, à la tête des syndicalistes tunisiens, pour y servir son peuple, la démocratie et la paix.

✱

Le bureau de la Fédération de l'Education Nationale Force Ouvrière s'est associé à la protestation du S.P.I.E. Par lettre au Président du Conseil, il a réclamé la libération immédiate de Messadi et de ses camarades.

PROTESTATION DU SYNDICAT AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT DE LA REGION PARISIENNE

Le syndicat de l'Enseignement de la région parisienne (F.E.N., autonome), douloureusement ému par l'annonce de l'assassinat de Farhat Hached, secrétaire général de l'U.G.T.T. et par les événements sanglants qui l'ont suivi :

condamne formellement les méthodes terroristes qu'une poignée de colonialistes tente d'instaurer dans les territoires d'outre-mer ;

affirme son opposition à une politique gouvernementale qui par le refus qu'elle opposait à des revendications modérées comme par le soutien qu'elle apportait aux éléments les plus réactionnaires de Tunisie condamnait les éléments autochtones à la révolte ou à la dépendance et la misère ;

participe au deuil qui a frappé l'U.G.T.T. avec la perte tragique de son secrétaire général et assure les travailleurs tunisiens de son soutien dans la lutte qu'ils mènent pour leur émancipation.

LA VOIX DE FARHAT HACHED

Des extraits rassemblés ici se dégagent la personnalité de Farhat Hached : compréhension intime des problèmes du peuple tunisien, volonté d'agir et clairvoyance dans l'action, fidélité par delà le nationalisme tunisien à la solidarité ouvrière internationale.

Le ton n'est pas celui d'un homme de cabinet. Mais les circonstances qui guidèrent sa plume sont encore assez bien connues pour que l'on comprenne ces paroles nées de l'action, prononcées pour l'action, que nous tirons de « Mission », hebdomadaire de l'U.G.T.T., interdit depuis mars dernier.

Au contact des réalités

« Mission », 31 août 1951

Pour se rendre compte de la réalité de la situation économique et sociale de notre pays, rien n'est plus utile que les contacts directs avec le peuple.

C'est seulement en voyant de ses propres yeux et en écoutant de ses propres oreilles que l'on mesure l'ampleur du désastre dans lequel nous a plongés une politique anti-nationale, anti-sociale et régressive dans tous les domaines de notre existence.

C'est ce que nous avons fait en nous rendant dans la région du Sahel d'abord, dans le Centre-Ouest ensuite, deux régions où le contraste est saisissant, mais où le cœur d'un même peuple bat à l'unisson, partageant le sort cruel à lui imposé, et décidé plus que jamais à combattre le régime qui a fait son malheur.

Une dizaine de réunions, plusieurs conférences, des contacts multiples avec les organismes syndicaux, les militants, des conversations avec l'ouvrier, le chômeur, le fellah, l'artisan, le fonctionnaire, les jeunes, l'ancien combattant, nous ont permis de vivre une semaine entière au milieu des soucis et des préoccupations populaires dans toute la 4^e Région, et de dresser en commun le bilan d'une situation devenue intenable.

La faillite du régime est totale.

J'ai vu des dizaines, des centaines de jeunes, errant dans les rues, comme des réfugiés sans asile, sans travail, et sans guide.

J'ai vu des femmes, des vieillards, à moitié nus, cherchant leur nourriture dans ce providentiel figuier de barbarie, pour aller ensuite échoir dans une infirmerie surchargée de besogne ; les cas de constipation ne se comptant plus.

J'ai vu des populations entières affamées, désorientées, attendant vainement le travail promis ou le secours qui n'arrive pas.

J'ai vu aussi des statistiques des chômeurs, statistiques des « nécessiteux » incapables de travailler, statistiques des crédits alloués et des grains distribués.

Pour les chômeurs, 4 pour cent seulement sont employés, pour 15 jours, à 200 francs. La plupart d'entre eux doivent faire 30 km. à pied pour se rendre sur le chantier.

Pour les nécessiteux, 1 kg. de blé par personne en moyenne dans certains centres, 700 grammes seulement dans certains autres.

Mais j'ai vu aussi de la verdure, de l'eau, de la prospérité, du bonheur étalé dans le nouveau paradis de Kasserine, mais dont le Tunisien est entièrement privé.

J'ai vu les domaines de la colonisation recéler l'abondance et respirer l'aisance, à côté de la misère indicible dans laquelle est confinée la population laborieuse tunisienne tout entière.

L'effort gouvernemental à fournir pour atténuer les effets de cette crise inexorable devait l'être précisément dans la période critique de l'été, où la soif, la faim, la maladie ont réduit les populations à la plus atroce misère.

Dans la région alfatière, on attend le mois d'octobre pour reprendre la cueillette. Dans le Sahel, c'est à cette même époque que l'on escompte une maigre production oléicole. C'était surtout avant octobre que l'exécution d'un programme de travaux utiles pouvait aider efficacement le peuple à surmonter la crise.

Notre Administration des Travaux Publics en a décidé autrement, les travaux ne commenceront qu'en octobre !

La misère n'est certainement pas le monopole de la 4^e Région. Elle est plus effroyable encore dans le Sud et l'Extrême-Sud Tunisien où la population est encore plus déshéritée. Cette même misère a gagné le Nord où le chômage prend de jour en jour des proportions effrayantes et où les affamés ont envahi les boulangeries...

Ce bref aperçu de la situation matérielle lamentable dans laquelle se débat le prolétariat urbain et rural ne fera que confirmer les mises en garde que nous n'avons cessé d'adresser aux Pouvoirs Publics.

Il est la démonstration éclatante de la carence administrative et de l'imprévoyance gouvernementale. Il est la conséquence d'une politique dirigée contre les masses, contre le relèvement social, contre la prospérité économique du peuple.

Mais j'ai vu aussi autre chose et j'ai constaté qu'il n'y avait pas uniquement que des sujets de désespoir. J'ai vu un peuple tout entier prêt à la lutte. J'ai vu ces travailleurs, après avoir exposé leurs doléances, crier fièrement leur amour pour leur mouvement syndical. J'ai vu ces milliers de Tunisiens accourir aux réunions, acclamer le programme d'action de l'U.G.T.T., proclamer leur foi dans le succès de leur cause.

J'ai vu toutes les couches de la population se presser dans les réunions organisées sous l'égide du Comité d'action pour les garanties constitutionnelles et la représentation populaire.

Et j'ai vu aussi un débordement d'activité de la part des Autorités « chargées du maintien de l'ordre ».

Ces autorités, soucieuses surtout de « l'ordre public » ne se préoccupent point de la situation matérielle des populations laborieuses, pis encore, elles font ce qu'elles peuvent pour entraver le progrès partout où il se manifeste à la faveur des initiatives populaires. Et elles montent une garde vigilante pour étouffer les libertés de droit de réunion, prévoyant même interdire les conférences tenues dans les locaux privés sur invitations individuelles.

De nouvelles poursuites judiciaires sont donc engagées contre les organisateurs de ces réunions et contre moi-même. Un P.V. à Ksour-Essaf, un autre à Thala, iront grossir la liste des affaires qui auront probablement leur épilogue devant les Tribunaux militaires.

Mais qu'à cela ne tienne !

Notre mission a été remplie et nous en sommes pleinement réconfortés. La peine que nous éprouvons à constater la misère dans laquelle se débat notre peuple nous donne plus d'ardeur encore à combattre cette misère.

Au congrès de la C.I.S.L. à Milan "Mission", 20 juillet 1951

Nous discutons en ce moment un rapport présenté sur un sujet qui nous préoccupe tous, à savoir la menace totalitaire et les moyens d'y faire face. Ce rapport fait mention de certaines formes de totalitarisme : fascisme, nazisme, peronisme, qui s'opposent aux droits des travailleurs. Il ajoute à celles-ci l'impérialisme communiste, force monolithique qui selon lui fait obstacle aux droits des individus et des peuples. Certains camarades cependant ont souligné que ce ne sont pas là les seules formes de totalitarisme auxquelles le Congrès doit vouer son attention et je les en remercie. Les peuples coloniaux, les peuples dépendants, qu'ils soient d'Asie ou d'Afrique, connaissent une autre forme de domination et d'oppression : c'est le colonialisme. C'est pour nous la forme de domination la plus néfaste, parce qu'elle est le moyen de domination le plus bas des individus, des peuples et des nations.

Je me permettrai, tout en prenant soin de ne pas allonger les débats, d'établir certaines comparaisons entre ce qui se passe dans les pays dominés par des régimes totalitaires et dans certains pays encore sous régime colonial.

Je définirai tout d'abord la dictature. La dictature s'exerce par l'intermédiaire d'un homme, d'un parti, par une forme de gouvernement, par un régime. Dans les pays coloniaux, la dictature s'exerce par des bureaux anonymes, invisibles, imperceptibles. Prenons l'exemple de la Tunisie, qui est valable pour tous les pays d'Afrique du Nord, et pour l'Algérie et le Maroc en particulier. La Tunisie est placée sous un régime de protectorat, exercé par la France. La France pour nous, pays coloniaux, ce n'est pas la France de 1789 ; ce n'est pas la France libre et démocratique telle que nous la connaissons lorsque nous allons sur le territoire de la Métropole, car l'autorité de la France qui s'exerce sur les pays dominés par le colonialisme français est bafoyée par des Français eux-mêmes. Nous avons connu la France sous des régimes différents : (*Interruption du Président*).

Nous examinons les formes d'oppression totalitaires, oppression que nous subissons, nous en Tunisie, et j'expose les formes qu'elle revêt. Je crois pouvoir dire qu'en Tunisie aussi bien sous la Troisième République, que sous Vichy, que sous l'occupation, que sous le régime de de Gaulle, que sous la Quatrième République, la situation est la même. Nous subissons un régime de domination et d'oppression colonialiste.

Je voudrais insister sur le fait que ces régimes d'oppression colonialiste se traduisent dans les faits par l'absence du droit de vote, auquel il est fait allusion dans le rapport. Nous n'avons pas de droit de vote, parce que nous n'avons pas d'institutions

La joie qui nous est donnée de mesurer la confiance populaires dans les organisations nationales, la foi dans l'avenir, la maturité réelle du peuple qui souffre et qui lutte, en pleine conscience de ses devoirs et de ses droits, nous poussent à aller plus intensément de l'avant.

Les mesquineries des Autorités et leur acharnement outrancier dans la répression, leur offensive systématique contre les libertés les plus élémentaires, nous incitent à combattre plus efficacement encore le régime qui veut nous maintenir dans l'esclavage.

démocratiques. Les peuples dominés par le colonialisme n'ont pas le droit de voter ; ils n'ont pas le droit d'être leurs représentants ; ils n'ont pas de parlement ; ils n'ont pas de municipalités élues. La loi se confectionne dans des bureaux et elle est imposée par la force, ni plus ni moins.

Dernièrement, l'Union Générale des Travailleurs de Tunisie a pris l'initiative de lancer dans tous les pays une campagne en faveur de la représentation populaire et des garanties constitutionnelles. Cette campagne a rallié les larges masses populaires et toutes les organisations démocratiques y ont adhéré. Cette campagne se développe et prend beaucoup d'ampleur. C'est encore une fois le gouvernement du protectorat qui s'y oppose. Nous n'avons pas le droit de choisir notre gouvernement. Les administrateurs qui doivent veiller sur nos destinées nous sont imposés. Nous n'avons pas le droit d'association. Certes, les syndicats existent, mais au prix de lourds sacrifices et nous avons connu pendant des années de sanglantes répressions. Il n'y a pas de liberté de presse. Nous avons un certain nombre de journaux, mais ceux qui osent critiquer la politique du gouvernement sont suspendus par simple décision résidentielle. Les droits de l'homme n'existent pas. On ne peut pas circuler librement dans certaines régions de notre pays. Il n'y a pas de droit de grève. Les ouvriers ont pris ce droit de grève, c'est vrai, et ils s'en servent ; mais, au nom de la liberté du travail, les grèves sont réprimées dans le sang. Au Maroc, il n'y a pas de droit syndical. Nous l'avons dit déjà. La délégation de l'Union Générale des Travailleurs de Tunisie s'est permise de présenter une motion spéciale, car il nous paraît que le Congrès ne peut pas tolérer que dans une région aussi proche de l'Europe et aussi avancée que l'Afrique, le droit syndical ne soit pas encore reconnu à une classe ouvrière, qui est mûre pour le syndicalisme libre.

Avant de venir au Congrès, j'avais présenté une demande pour pouvoir faire une visite au Maroc, dans l'intention de faciliter l'organisation d'un syndicat indépendant marocain, qui se serait joint à la C.I.S.L. C'est encore le gouvernement de la résidence du Maroc qui a interdit ce voyage. Nous n'avons pas de liberté tout court, de droits tout court. Et pourtant les peuples de l'Afrique du Nord ont pris part aux guerres qui avaient pour but de détruire le nazisme et le fascisme. Ce sont les Nord-Africains qui ont, les premiers, foulé le sol allemand au moment où les troupes de l'Axe tenaient tête aux troupes alliées. Ce sont des Tunisiens qui se sont particulièrement distingués dans les guerres de Cassino. Et, de retour chez eux, après ce qu'il est convenu d'appeler la victoire, sur les

forces totalitaires, ils retrouvent la même oppression et la même politique de domination.

Voilà, camarades, ce qu'il faut que les délégués des pays libres à un congrès syndical sachent. Le camarade Potosky a tout particulièrement insisté, dans la deuxième partie du rapport qu'il a bien voulu nous présenter, sur les régimes de Franco et du général Péron. Il nous propose de leur refuser toute aide, de quelque nature qu'elle soit, jusqu'à ce que les peuples espagnol et argentin retrouvent leurs libertés démocratiques et puissent exercer pleinement leur souveraineté nationale et populaire. C'est très bien. Nous sommes à ses côtés pour prendre une telle décision. Mais il est indispensable aussi que le Congrès se pose la question de savoir ce que d'autres pays, dits démocratiques, font de cette aide économique qui leur est accordée. L'aide économique accordée à la France, par exemple, est-elle utilisée aux fins de relèvement du niveau social des travailleurs des pays occupés par la France ? La délégation qui, il y a deux jours, a soulevé la question du plan Marshall, qui est subventionné par les bourses des camarades américains, s'est-elle

demandé où vont les crédits du plan Marshall ? Je vous le dis, ces crédits servent à donner davantage de puissance aux forces qui oppriment les peuples coloniaux et semi-coloniaux.

A notre sens, il ne suffit pas de songer à donner aux peuples des assurances au sujet du relèvement de leur niveau de vie économique, dans l'unique intention de les soustraire à l'influence du communisme. Notre rôle à nous, et notre raison d'être, c'est de promouvoir une législation sociale progressiste dans tous les pays du monde.

Je voudrais dire en terminant que, quant à nous, nous nous refusons à croire que le mouvement syndical mondial, libre et sain, puisse faire une différence entre ces diverses formes d'oppression et d'exploitation et que nous sommes persuadés que le Congrès, au moment où il aura à définir sa position par rapport à la résolution qui lui sera présentée dans ce sens, saura souligner toute l'importance qu'il attache à la solution du problème colonial, survivance d'une des formes de domination totalitaire les plus odieuses. (*Applaudissements*).

Syndicalisme et colonialisme !

« Mission », 15 juin 1951

Le dernier conseil fédéral national de la C.G.T.-Force Ouvrière, tenu à Paris au mois de mai, s'est penché sur « le syndicalisme d'Afrique du Nord » (sic).

Dans la motion qu'il avait consacrée à ce problème, le C.C.N. de F.O. s'était inquiété de l'avenir du mouvement syndical en Afrique du Nord et « juge indispensable que le syndicalisme d'Afrique du Nord demeure étroitement lié dans son action et son évolution à notre centrale métropolitaine. »

Vous avez bien lu « étroitement lié... à la Centrale Métropolitaine ! »

F.O. n'a jamais cessé dans ces diatribes hebdomadaires à la radio ou dans ses rares communiqués, de dénoncer le syndicalisme politicien et de mettre l'accent sur la nécessité de maintenir le mouvement syndical hors de l'action politique.

Son Conseil Fédéral National tombe comme un corps mort dans la politique... colonialiste !

Force Ouvrière ne fait en effet que transposer dans le domaine syndical les formules usées du colonialisme dans son hypocrite propagande et sa trompeuse et malhonnête littérature associationniste.

Elle reprend le même thème sur le séparatisme, développe les mêmes mots d'ordre contre la « féodalité médiévale », affirme que rien ne peut être entrepris dans le domaine social sans la France... et clôt le tout par la formule consacrée, celle qui nous condamne à vivre ensemble, en remplaçant toutefois « indissolublement lié » par « étroitement lié ».

Jouhaux avait combattu jadis la C.G.T.T. et avait pris une part active dans l'action répressive contre M'Hamed Ali et ses camarades.

Il y a de cela 22 ans !...

Son organisation d'aujourd'hui demeure avec le même esprit de prépondérance que celle qu'il dirigeait à l'époque.

Nous n'entendons nullement engager sur ce terrain une polémique quelconque avec F.O. qui, pour nous en Tunisie, représente un tout petit zéro. Malgré les efforts officiels et semi-officiels qui sont prodigués pour lui donner vie et activité dans ce pays, elle demeure imperceptible.

Les travailleurs se détournent d'elle. Elle avait affronté les élections pour les délégués du personnel dans les mines : résultat néant. Elle a voulu tenter à nouveau le coup aux élections des prud'hommes : nouvel échec cuisant.

Mais pour Force Ouvrière, point n'est besoin d'avoir des adhérents, ni même de jouir d'une certaine sympathie parmi la classe ouvrière pour se donner la prétention de parler au nom des travailleurs. Il est infiniment plus simple de s'imposer, au nom des principes de force et de suprématie politique. Le régime colonialiste en vigueur au Maroc, en Algérie et en Tunisie s'y prête parfaitement.

« Tunisie-France » prêche bien l'Association à 1 contre 35, à parts égales en tout, entre les deux parties.

Le Gouvernement du Protectorat au Maroc prétend bien lui aussi imposer une direction composée de 50 % d'éléments français et de 50 % d'éléments marocains, comme condition sine qua non à la jouissance des travailleurs marocains de leurs droits syndicaux.

La prépondérance française dans toute l'Afrique du Nord a bien pris l'habitude de s'emparer de la moitié de tout ce qui touche de près ou de loin à la question des affaires économiques, municipales et autres ; le dernier mot étant bien entendu du côté de l'élément qui détient le pouvoir réel et la force brutale.

Alors, pourquoi F.O. se gênerait-elle. Un tel régime conviendrait parfaitement pour maintenir l'hégémonie de la « Centrale métropolitaine » sur le mouvement syndical des pays d'Afrique du Nord. Grâce à lui, une minorité de soi-disant syndicalistes, puisant leurs mots d'ordre là où sont dictées les directives ayant trait précisément au maintien du pays tout entier sous le joug colonialiste, agiront dans le même sens et parallèlement avec les pires ennemis de l'émancipation des peuples et des travailleurs.

C'est ainsi que F.O. a elle aussi sa « politique syndicale d'outre-mer » qui consiste à « protéger » les travailleurs des pays conquis par la France.

Cette protection consiste pour elle à assurer la direction de leur mouvement, tout comme la Fran-

ce dirige et administre ces pays. Elle s'oppose aux réformes ayant pour but de garantir aux peuples une plus large autonomie, tout comme le rassemblement français. Elle ne veut rien céder sur le plan de la Fonction Publique, pour ne point diminuer les attributs de la présence française et la pérennité des droits des Français dans un quelconque domaine de la vie publique et des activités particulières.

Elle invoque le « prestige français » pour asseoir une base solide de recrutement parmi les éléments les plus réactionnaires.

Et Force Ouvrière entend contester la valeur et la validité de toute autre organisation syndicale qui ne serait pas de son avis sur ce point capital !

♦♦

Dans une quinzaine de jours s'ouvriront à Milan les assises du second congrès mondial de la C.I.S.L.

L'U.G.T.T., seule organisation Syndicale Nationale Tunisienne, dénoncera avec vigueur cette conception rétrograde du syndicalisme.

Le mouvement syndical est un mouvement libérateur qui ne peut s'accommoder d'un tel esprit de prépondérance, le même qui inspire les entreprises d'hégémonie impérialistes que tout mouvement syn-

dicaliste libre se doit de combattre et de détruire.

L'U.G.T.T. a quitté la F.S.M. parce que devenue un instrument de propagande agissante, n'ayant pas le souci de l'intérêt supérieur du monde du travail. Ayant été ainsi détournée de son but véritable, il était fatal que la F.S.M. se désagrègeât.

Mais l'U.G.T.T. ne tolérera pas pour autant que les attardés de la prépondérance syndicale essaient de maintenir sous leur joug les peuples qu'ils se devraient d'aider à se libérer.

L'U.G.T.T. a confiance dans l'esprit véritablement révolutionnaire qui anime les syndicalistes du monde libre et qui savent apprécier leurs devoirs et leur responsabilité envers les mouvements syndicaux nationaux des pays opprimés.

Ils savent que le renforcement du mouvement syndical libre ne s'accommodera guère d'un perpétuel état de sujétion dans lequel F.O. voudrait maintenir les travailleurs de ces pays dominés politiquement et militairement par le colonialisme.

Quoi qu'il en soit, la Tunisie, à l'avant-garde de l'Afrique du Nord, combattra tout esprit d'hégémonie. Sûre de la confiance et de l'appui de la classe ouvrière elle fera échouer toutes les manœuvres au moyen desquelles on tentera de prolonger sous une forme ou sous une autre le régime d'exploitation et d'oppression colonialiste.

La grande épreuve

« Mission », 1^{er} février 1952

A l'heure où paraîtront ces lignes, la Tunisie tout entière sera de nouveau en grève, dans un mouvement unanime de lutte nationale pour le triomphe des aspirations populaires.

Deux semaines se sont déjà écoulées depuis que la répression s'est abattue sur les masses. Deux semaines au cours desquelles on a tout essayé pour étouffer la voix du peuple, vainement.

Le 1^{er} février, journée consacrée à la Tunisie dans le monde entier et en particulier dans les nombreux pays amis, est avant tout la journée de lutte du peuple tunisien qui, fort de son bon droit, ne désarme pas devant la politique de force.

Jour après jour, les rafles se poursuivent partout, dans le but de vider le pays de ses cadres et de livrer les masses, sans guide, à leurs oppresseurs.

Mais il aura été démontré, s'il en était encore besoin, que le peuple est suffisamment mûr pour ne pas succomber par l'hémorragie. Il sait trouver en lui-même les sources nouvelles de vigueur pour tenir fermement ses positions jusqu'à la fin de la tempête.

Peuple pacifique et laborieux, il n'entend pas abdiquer ses droits ni renoncer à son avenir. Il sait que l'épreuve sera dure, parce que le colonialisme, son adversaire, n'est pas apte à tirer du passé récent et du présent les leçons qui s'imposent.

Mais la grande épreuve, en réalité, c'est celle qui attend la conscience universelle, placée devant la réalité tunisienne avec toutes ses révélations.

Les Nations qui se sont organisées en vue de préserver la paix et défendre les droits démocratiques des peuples se trouvent placées en face de leurs responsabilités.

L'opinion démocratique française a été la première à réagir contre la mauvaise politique coloniale. Tous les hommes de bonne foi, tous les peuples imbus de l'idéal de liberté et de justice, ont clairement signifié leur totale désapprobation quant aux procédés rétrogrades au moyen desquels une

poignée de profiteurs entend maintenir un peuple tout entier sous sa domination.

La diplomatie française n'a saisi aucune des occasions offertes pour le règlement direct du litige.

Les Nations Unies sont saisies officiellement du différend. Un devoir impérieux s'impose à elles, c'est celui d'assurer au peuple tunisien, dans la paix et la sécurité, le plein exercice de son droit à disposer de soi-même.

La Nation tunisienne tout entière revendique hautement ce droit. Elle a, pendant de longues années, tenté d'y parvenir par la voie de la persuasion, elle a supporté de lourds sacrifices dans sa lutte qui pourtant n'a jamais cessé d'être pacifique. Elle se voit contrainte aujourd'hui de porter le débat devant la tribune internationale pour obtenir la juste solution qu'elle attend.

La parole est donc maintenant à cette conscience mondiale, gardienne de la civilisation humaine. Nous attendons d'elle le respect de la Charte qu'elle s'est donnée.

Pour notre part, nous avons pris la résolution de rompre avec l'esclavage dans lequel on veut nous maintenir. Aucun homme, aucun peuple se réclamant de l'idéal démocratique et des principes des droits de l'homme ne nous le reprochera, au contraire.

Nous n'avons nullement le goût de brimer qui que ce soit, ni de léser qui que ce soit, nous voulons simplement cesser d'être brimés et lésés.

De l'épreuve qui nous attend, nous avons l'entière conviction de voir triompher la cause de la liberté. Le monde en marche vers le progrès ne saurait accepter la servitude.

Puisse les Nations Unies apprécier pleinement la valeur historique qui s'attache à la décision attendue par les peuples opprimés.

Alors oui, la conscience internationale sortira, elle aussi, raffermie de cette grande épreuve !

Les fusillades de Casablanca

Quelle impression peut-on avoir des fusillades de Casablanca ?

Hélas ! Cette impression est très mauvaise, mais elle n'est pas circonscrite.

On ne peut se fier ni aux journaux, ni à la radio, ni aux propos des gens qui prétendent avoir été témoins de première ou deuxième main. Car dans cette atmosphère psychologique de guerre de races, tout est déformé. Quand on entend raconter, par exemple, qu'un agent se vante d'« en » avoir, d'une seule rafale, « descendu » quatorze, on peut se dire que la chose est peut-être vraie, mais que peut-être aussi la vantardise embellit le « tableau ». Quand on entend dire qu'en ville européenne des chaouchs d'administration publique ont eu la tête écrasée par les Européens qui les lynchaient, on doit se dire que, peut-être, le premier qui a raconté cette horreur a exprimé comme un réel désir qu'il avait.

Il semble que la provocation a joué. Il devait y avoir dans la haute administration un désir bien arrêté de sauter sur la première occasion pour terroriser le peuple, supprimer les militants, supprimer les journaux. (De même Thiers n'a pas quitté Paris, le 18 Mars, sans un désir, mûri depuis longtemps, de massacrer les Parisiens, pour en « finir pour longtemps », comme il l'a dit ensuite, « avec le socialisme »).

Les choses, les choses graves, auraient commencé ainsi. Le dimanche soir, un crieur envoyé par l'administration et sérieusement entouré de policiers parcourt les rues des quartiers indigènes en disant aux commerçants de ne pas fermer leurs magasins le lendemain. (Car une grève de boutiques, un « hartals », comme on disait aux Indes du temps des Anglais, devait avoir lieu, en réponse à l'assassinat de Farhat Hached.) Alors un contre-crieur, entouré de « nationalistes », suivit à distance le premier, criant juste le contraire de celui-ci.

Cela faisait un groupe d'une certaine importance : assez important pour qu'une jeep de la police fonce dedans et fasse trois morts.

... Les manifestants, ont dit le lendemain les journaux, se groupèrent devant le poste de police « pour des raisons inconnues ». Or si ce premier fait, passé sous silence, est établi, on voit très bien pourquoi les gens indignés sont allés devant le poste ! Et la provocation est établie. Et il apparaît que dès avant les événements, la police avait conscience de ne pas ménager les vies marocaines.

Ce dernier point a d'ailleurs été amplement démontré dans les heures qui suivirent. Les journaux ont parlé de « souricières » où les manifestants étaient dirigés pour s'y faire entourer par la police et massacrer par les mitraillettes. Combien de morts ? Qui le saura jamais ? Les nombres que l'on entend varier entre 40 et 4.000. Quand on sait ce que c'est qu'une mitraillette — et tous les agents européens portaient cette arme de guerre automatique — on peut estimer le carnage à plusieurs centaines.

En face, il y a quatre victimes européennes certaines. Les journaux en ont proclamé d'abord huit. Et puis comme, aux obsèques solennelles, le nombre des cercueils était quatre, les mêmes journaux (qu'aucune difficulté n'arrêtera jamais) ont dit que des corps n'avaient pas été retrouvés. Mais nul ne peut dire à qui auraient appartenu ces corps hypothétiques.

Qui sont ces morts ? Pas des policiers. (Ceux-là sont trop bien armés !) Mais des civils, des gens qui « n'étaient pas dans le coup ». Comment sont-ils morts ? Pour trois on ne saura (si on veut savoir) que notablement plus tard. Pour l'un, la version des journaux paraît à peu près exacte. Il s'agit d'un monsieur âgé, contrôleur civil en retraite, qui était allé se promener près du quartier où ça avait chauffé fort la nuit. Sa voiture a été entourée et il a été assommé... Ce vieux monsieur vous fait irrésistiblement penser à Clément Thomas. Lui aussi était retraité et lui aussi a éprouvé le besoin d'aller voir, le matin du 18 Mars, l'air qu'il faisait sur la Butte Montmartre. Ils ont un démon ces retraités !... Clément Thomas, il avait, depuis 48, laissé dans le peuple parisien des souvenirs qui n'étaient pas bons. Il a pu se figurer avoir, en 23 ans, assez vieilli pour ne pas être reconnu. Il fut reconnu et conduit rue des Rosiers.

M. Ribes, lui, la victime européenne dont il s'agit, n'avait même pas à se demander s'il ne serait pas reconnu : il était Européen, et cela — dans une guerre de races — est fort grave pour qui se trouve pris dans une foule de la race opposée. C'est un peu comme fut aux premiers jours de la révolution espagnole le fait de porter une soutane. De plus, ce monsieur était en auto. Or, si l'épisode de la jeep meurtrière est exact (et cet épisode se serait produit la veille au soir), il y a là une circonstance psychologique singulièrement éclairante. D'ailleurs, il n'est même pas nécessaire que l'épisode de la jeep ait été réellement exact. Il suffit que les gens l'aient cru exact (1).

..

Que dire des événements qui ont suivi : suppression des journaux, arrestation des militants ?

Une seule chose à en dire : Que ça vient trop bien à point pour que ça n'ait pas été, au moins, prévu.

Ainsi à l'heure où l'O.N.U. (cette dérision !) conseille à la France de négocier, la France envoie au diable toute possibilité de négociation. Le faible petit coq gaulois signifie au monde qu'on doit compter uniquement avec sa Force.

Ça serait comique si l'on était à Sirius. En fait la situation du Maroc 52 est celle de l'Indochine en 1931 quand toutes les manifestations paysannes étaient reçues à la mitrailleuse.

Il y a divorce.

En Indochine le divorce arrive à son terme.

Au Maroc il est irrémédiablement commencé. Il était possible de mieux faire. (Mieux pour tous.) Mais c'est trop tard...

1830-196... C'est court.

L'œuvre de la France en Afrique aura donc été très inférieure (dans le temps) à celle de Rome, qui fut aussi un échec.

Les choses vont plus vite de nos jours.

..

La seule note comique, sur les circonstances, serait donnée par les propos sur « les Américains ».

Pour les communistes c'est la faute à « ces salauds d'Américains ». (D'ailleurs s'il pleut c'est les Amerloques, et s'il fait trop soleil, c'est encore les Merluchons !)

Mais pour les colonialistes aussi, c'est la faute

(1) Les journaux du 14 décembre disent que l'homme isolé dans la foule a tenté d'user d'un revolver. Ultime imprudence...

aux Ricains : à cause de l'O.N.U., de leur anti-colonialisme, de leurs idées démocratiques.

Ainsi, malgré que l'Amérique ne soit visiblement pas dans le coup, tous disent « C'est la faute à l'Amérique ! ».

LE MOGHRABIN.

Les raisons du mouvement Mau Mau

A son retour du Kenya, où il s'était rendu dès le début des mesures prises contre les Mau Mau, Fenner Brockway, l'un des plus ardents défenseurs des populations coloniales au sein de l'empire britannique, nous a envoyé les renseignements suivants :

L'explication du mouvement Mau Mau au Kenya est simple. Ce mouvement est dû au sentiment qu'a une grande partie de la population de ce pays, et tout particulièrement la tribu des Kikouyou, d'avoir été spoliée et au désespoir qui s'ensuivit. Des conditions intolérables lui ont été faites et son désespoir s'est mué en violence.

L'injustice que les Africains de cette région ressentent le plus fortement est celle d'être privés de terre. Ces hommes ont toujours vécu de la terre, faisant croître des récoltes qui étaient leur bien et élevant des troupeaux qui étaient leur propriété. C'était leur coutume de laisser, autour de la zone qu'ils cultivaient, une certaine partie de terre en friche afin de pouvoir y installer les couples nouvellement mariés et y faire paître leurs troupeaux.

Or ces zones de terre de pourtour sont passées, au cours des trente dernières années, entre les mains des Européens, de sorte qu'il n'y a plus moyen pour les Africains de s'étendre. Résultat ? Lorsque l'enfant devient adulte tout ce qu'il peut espérer est un lambeau de la propriété de son père, et le bétail est réduit à chercher sa pitance le long des routes (1).

Ce surpeuplement a non seulement amené une misère effroyable, résultant de ce que les gens ne peuvent vivre sur leurs tout petits bouts de terrain, mais il a conduit aussi à la discorde au sein même des familles, car chaque enfant est jaloux du morceau de terre que reçoivent ses frères. La tribu qui était jusqu'alors une communauté se trouve maintenant disloquée.

Le second tourment dont souffrent les Africains est qu'ils ne disposent d'aucun moyen pour faire entendre leurs plaintes. Autrefois, le chef de la tribu était à la fois leur père et leur porteparole. Maintenant, il n'est plus qu'un employé salarié du gouvernement. Le Conseil des Anciens, qui était jadis composé des membres les plus respectés de la tribu parmi ceux ayant atteint un certain âge, jugeait les différends qui pouvaient s'élever entre les membres de la tribu. Maintenant il n'est plus qu'un corps administratif soumis à l'autorité des officiers de district européens, et au lieu de donner le plus de résonance possible aux plaintes du peuple ce Conseil étouffe, au contraire, dès le départ, les plaintes qui lui sont présentées.

(1) Je signalais dans la dernière « R.P. » la ressemblance entre la situation actuelle des Kikouyou et celle des paysans anglais qui furent frappés par les lois sur les « enclosures ». L'analogie est même encore plus grande que celle que l'Indiquais, puisque, ici comme là, ce sont les terrains de pacage qui sont d'abord expropriés. — R.L.

P.S. — Pour la première fois, un journal (*La Vigie*, du 14 décembre) parle de la genèse des événements.

Elle en place l'origine dans l'épisode du crieur anti-grève. Et nie qu'il y ait eu provocation policière. Si l'on réalise que personne n'a pu écrire qu'il y avait eu provocation, une telle négation, venant comme cheveu sur la soupe, est très suggestive...

C'est tout cela qui explique que la violence des Mau Mau a été dirigée, à l'origine, non contre les Européens, mais contre des Africains. Alors, en effet, que beaucoup d'Africains qui étaient regardés comme les instruments de l'Administration ont été tués à partir de mai dernier, pas un seul Européen ne fut tué avant octobre. L'amertume du peuple ne se tourna contre les Européens qu'après que furent promulguées les lois d'exception qui restreignaient la liberté de réunion et celle de la presse.

Le surpeuplement des « réserves » occupées par les Kikouyou, ainsi que de celles occupées par un certain nombre d'autres tribus, a pour conséquence que des milliers d'Africains du Kenya doivent chercher leur vie dans les villes. C'est pourquoi, d'après le procureur général, il y a 10.000 Africains sans domicile, réduits à la rue, dans la ville de Nairobi. D'après ce même procureur, le nombre des chômeurs et de ceux qui n'ont pas un seul penny dans leur poche est encore plus élevé. Quant aux salaires, ils sont si bas qu'ils correspondent, tout juste, à la nourriture d'un homme seul. L'aliment de base de l'Africain est le « posho », farine faite de maïs, dont le prix a augmenté de 600 % depuis 1938.

Les conditions de l'habitation sont effroyables. Sur les hauts plateaux du Kenya, les nuits sont trop froides pour que les Africains puissent dormir dehors. Alors ils s'entassent dans l'unique pièce de ceux de leur amis qui ont un logement, ou bien ils dorment sur les bancs des boxes du marché crasseux de Burma, ou, enfin, s'entourent simplement le corps de tous les chiffons qu'ils peuvent trouver.

Si les vols se sont accrus, c'est que pour beaucoup il n'est point d'autre alternative que de voler ou de mourir de faim, car il n'existe aucun service social.

Si l'on veut que les Africains du Kenya abandonnent les méthodes de violence, il faut immédiatement procéder à des réformes qui remédient à leurs besoins les plus criants.

Je n'ai pas parlé des mesures de discrimination qui frappent les hommes de couleur et qui sont peut-être les plus humiliantes de toutes les mesures qui les frappent, mais la première chose à faire est d'éliminer celles-ci progressivement. Chose qui doit être accompagnée par la création de fermes coopératives dans les « réserves » et la plus rapide extension possible des terres cultivables.

D'autre part, les salaires doivent être augmentés et le prix du « posho » abaissé par le moyen d'une subvention. L'augmentation des logements doit être poussée rapidement et tout le système de l'administration locale doit être démocratisé.

Après ces réformes immédiates, il faudra passer à la démocratisation de toute la Constitution. Jusqu'ici pas un seul Africain ne peut être élu à l'Assemblée législative.

Fenner BROCKWAY.

Le Carnet du Sauvage

M. PINAY S'EN VA

Il avait échoué depuis longtemps, on peut même dire qu'il avait échoué avec son premier emprunt, donc tout au début de son expérience. Malgré toutes les garanties, amnisties fiscales et avantages qu'il leur avait donnés, les classes sociales ses amies, industriels, commerçants, paysans, n'avaient pas marché. Ni les détenteurs d'or ne l'avaient tiré de la cachette ni les dépositaires de fonds à l'étranger ne les avaient fait rentrer. Ses amis l'avaient applaudi des deux mains, mais ils s'en étaient tenus là. Tant que l'horizon international ne se sera pas éclairci, ils garderont leurs lingots d'or et leurs dépôts à l'étranger.

D'ailleurs, dans tous les domaines, ses propres amis ont torpillé M. Pinay. Il n'a pas obtenu d'eux la baisse recherchée. Il leur demandait ce qu'ils ne pouvaient donner de bon gré, une diminution de leurs bénéfices exagérés et une réorganisation de leur commerce ou de leur industrie entraînant la suppression des éléments parasitaires.

M. Pinay a cru pouvoir gérer l'Etat comme il gère sa propre affaire industrielle. Il a sous-estimé le poids du budget français, deux grandes guerres à réparer, une autre à préparer, une petite à supporter, avec la persistance des méthodes de gaspillage qu'entraîne toute guerre et qui lui survivent.

Il a échoué en raison de la politique de grandeur que ce pays épuisé se croit tenu de poursuivre. Il n'a pas pu assainir ses finances comme il n'a pas su faire une politique bourgeoise de sagesse aux colonies ni sur le plan international. Il lui était difficile de ne pas continuer la politique imbécile inaugurée en Tunisie le 15 décembre 51 sous le cabinet Pleven par ces messieurs du Quai d'Orsay avec l'assentiment des deux Schuman. De même qu'il ne pouvait couper à la grande fièvre anti-allemande après les cocoricos du président Herriot.

Notre bourgeoisie a repris du poil de la bête. Du moins elle se le figure. Tout peut être résolu, suivant elle, avec la manière forte. Elle sait encore commander. Ce qu'elle ne sait plus, c'est ce qu'elle peut commander d'utile. Derrière Pinay ne peut venir qu'une bourgeoisie d'autant plus insolente et plus maladroite qu'elle a perdu la face en 1940 et qu'elle voudrait le faire oublier.

Hélas ! la classe ouvrière n'est pas dans un meilleur état d'esprit. Je ne veux pas parler de la partie assez aveugle pour s'imaginer que le socialisme est réalisé en Russie et que les camps de travail forcé ou les potences sont des symboles de la liberté. Je pense à l'autre partie, celle qui devrait faire sérieusement ce qu'elle a à faire, administrer proprement ses maisons syndicales, parler clair et droit là où elle a son mot à dire afin que l'on ne puisse pas accrédi-ter l'idée que les nationalisations condamnent toute gestion ouvrière, et surtout, surtout, ne pas abandonner l'idée que les ouvriers de tous les pays, de toutes races, de toutes couleurs, sont frères et que c'est ensemble qu'ils peuvent faire un monde nouveau.

LES ONZE PENDUS DE PRAGUE

— Pourquoi vous intéressez-vous tant au procès de Prague et aux onze staliniens pendus par leurs frères ? Seriez-vous pris sur le tard d'un sentiment d'amitié pour ces gens que vous dites abhorrer ? Vous ne doutez pas, j'imagine, que les Clementis et les

Slansky de France vous feraient sauter à la casserole sans le moindre regret ?

— Nous le savons fort bien. Mais il ne s'agit pas de cela. Dans l'explication des événements nos aversions personnelles comptent peu. Le procès de Prague revêt une importance considérable. Il montre que le danger totalitaire vient de faire un grand pas. Il s'est rapproché de nous, sans que l'opinion ouvrière ni l'opinion publique aient paru s'en rendre compte. C'est là ce qui nous amène à en parler avec insistance.

Ce procès revêt une grande signification quant à la situation en Tchécoslovaquie. Des procès semblables vont suivre en Roumanie avec Anna Pauker, en Pologne avec Gomulka. Tout un branle-bas s'opère dans les démocraties appelées par dérision populaires. Moscou opère dans ces pays satellites des mouvements préparatoires à la troisième — et dernière — guerre mondiale. Qu'on ne le comprenne pas, qu'on n'en mesure pas toute la gravité, nous laisse confondus. Il faut n'avoir aucun sens historique pour dire : tant mieux, qu'ils se pendent entre eux.

Même dans la mesure où le procès de Prague est destiné à masquer les difficultés tchécoslovaques et à expliquer le mécontentement de la population, il le fait pour essayer d'accréditer l'opinion que ces difficultés et ce mécontentement ne proviennent pas de l'emprise russe sur l'économie tchécoslovaque, mais de la trahison et du sabotage d'une fraction des dirigeants. Il le fait aussi pour apprendre aux responsables de Tchécoslovaquie et à ceux des autres Etats satellites qu'il ne faut pas bon retarder les livraisons promises à la Russie.

Clementis paye d'avoir condamné jadis le pacte germano-russe, le pacte Hitler-Staline. Attention à tous ceux qui dans les rangs staliniens le condamneront alors publiquement, et même simplement au fond de leur cœur. Rien n'est oublié et rien n'échappe à l'œil du Guépéou. Sur tout aujourd'hui où le critérium final pour tout membre du parti c'est d'avoir accepté et admiré l'odieux marché de 1939 entre dictateurs.

Mais pourquoi Clementis paie-t-il seulement aujourd'hui ? Parce que, en vue d'événements décisifs, le maréchalissime passe la revue de ses officiers supérieurs. Il ne faut pas de flancheurs possibles. Tous les « occidentalisés » de Russie et des environs peuvent préparer leur testament. Tous ceux aussi qui sont encore capables de vouloir comprendre un ordre avant de l'exécuter. Il ne faut pas que l'on rue dans les brancards.

De même que Staline supprima toutes les variétés d'opposition communiste en Russie avant la guerre de 39, il les supprime aujourd'hui dans les Etats satellites avant la prochaine. Non seulement il ne faut pas de gens capables de discuter la stratégie du chef génial, il ne faut pas surtout qu'il reste des hommes capables d'utiliser une période de revers pour le renverser, lui, sa clique et leur régime. Ce qui n'a rien à voir, ni de près ni de loin, avec une quelconque cinquième colonne au service de l'ennemi capitaliste.

Le procès de Prague marque un pas de plus vers l'intégration de la Tchécoslovaquie à la Russie. N'avoir pu empêcher ce sinistre et grotesque procès démontre que Gottwald et Zopotocki ont perdu toute indépendance, et leur pays avec eux.

Quant à ceux qui jonglent avec la phrase d'Eluard — on peut savoir enfilez des mots et des perles, pratiquer chez les communistes le baise-main et n'avoir ni caractère ni réelle intelligence — cette fameuse phrase qui revient chaque jour dans « l'Humanité » :

« J'ai trop à faire avec les innocents qui clament leur innocence pour m'occuper des coupables qui clament leur culpabilité », nos lascars ne font que répéter une saloperie et s'émerveiller devant elle. C'est décidément une drôle d'époque que celle où des innocents sont obligés de clamer qu'ils sont coupables. L'inquisition catholique n'était pas allée jusque-là. Des gens qui se croient intelligents, que dis-je ? des parangons d'intelligence, des ânes coussus de diplômés, des agrégés de ceci, des docteurs de cela, avaient ces aveux comme du bon pain. Il y a une fameuse, une terrible baisse de l'esprit critique dans ce monde du XX^e siècle.

Je ne sais si les Rosenberg ont livré aux Russes des secrets atomiques et si les juges américains en ont eu la preuve — je n'ai pas une confiance aveugle dans les juges, qu'ils soient français, russes ou américains, mais je sais bien que ni Clementis, ni Slansky, ni les neuf autres condamnés à la pendaison de Prague n'ont commis les crimes de trahison, d'espionnage et de sabotage dont ils se sont reconnus coupables, comme tant de révolutionnaires russes, dans la série de procès de Moscou, l'avaient fait avant eux.

Que Staline, faisant d'une pierre plusieurs coups, ait trouvé une bonne occasion de flatter l'antisémitisme des pays arabes et de chercher à les attirer dans son jeu de guerre, c'est tout à fait probable. Cependant on voit mal ce que l'Etat d'Israël et les Juifs ont à faire dans ce règlement de comptes entre la Russie et la Tchécoslovaquie, non plus que dans les différends entre Gottwald et Slansky. Le pauvre Duclos peut crier dans un meeting, à Bordeaux, que « parler d'antisémitisme à propos du procès de Prague, c'est une canaillerie doublée d'une stupidité », il ne réussira pas à se rassurer lui-même et à dissiper l'ombre de la corde qui les attend, lui et les siens.

Dans ce pays on avait l'habitude de dire que des procès comme ceux de Moscou n'étaient possibles qu'en Russie, c'est-à-dire dans le pays qui a le malheur de supporter le pire Etat policier. Puis, nous les avons vus en Hongrie, en Bulgarie. Nous les voyons aujourd'hui en Tchécoslovaquie. Nous les verrons demain en Pologne et en Roumanie.

Il y aurait là de quoi donner matière à réfléchir à nos savants à la Joliot-Curie, à nos universitaires à la Wallon, à nos philosophes et touche-à-tout à la Sartre. Mais sont-ils encore capables de réfléchir ?

Le problème posé par Koestler dans le *Zéro et l'Infini* se pose de nouveau. Les Amis de la Liberté, dans une étude sur le procès Slansky, reproduisent un dialogue hallucinant entre Slansky et le président du tribunal Novak, et parlent de la voix morte de Slansky. Au lieu de sa voix impérieuse de naguère, se faisait entendre une voix morte, un être désincarné, « n'existant que pour cette déposition éteinte, ne vivant plus qu'en fonction du drame monté à force de patience et d'incessantes répétitions, et moins drame que chœur parlé... »

Un danger terrible se rapproche de l'Occident. Eclatera-t-il ? N'éclatera-t-il pas ? Les onze pendus de Prague annoncent aux chefs staliniens insuffisants ou malheureux ce qui les attend. Marty et Tillon auront la chance inespérée d'y échapper, puisqu'ils seront avant chassés du parti. Mais, à la place de Thorez, de Duclos, même de Fajon et de Rochet, même de Fraçon et de Mauvais, je ne serais pas rassuré.

LA RUSSIE RESTERA-T-ELLE A L'O.N.U. ?

Je disais le mois dernier que la France, en contestant stupidement à l'O.N.U. le droit de juger ses rapports avec la Tunisie et le Maroc, lui avait porté le coup fatal. Sur un organisme malade il suffit de peu de chose. Et malade, l'O.N.U. l'est

gravement. Beaucoup plus encore que je ne le supposais.

Dean Acheson a fait le 24 octobre dernier, devant la Commission politique de l'Assemblée des Nations Unies, un historique de l'affaire de Corée. Cet historique est un bilan. Le secrétaire d'Etat américain a tenu à faire le point avant de se retirer de la scène politique. Il a dit : Voilà les difficultés que nous avons connues; voilà la succession que nous sommes obligés de laisser.

Je suis surpris que ces déclarations soient passées inaperçues. La Russie n'y a pas répondu, probablement parce qu'il était impossible d'y répondre. Les autres pays ont-ils eu peur de regarder la vérité en face ? Supposons que ces messieurs des chancelleries ont préféré garder cela pour eux, se bornant à donner à la presse la consigne de ne pas y toucher.

Si la R. P. n'était aussi embouteillée par la copie, j'aurais demandé à ses cuisiniers de reproduire ces déclarations d'Acheson, même si elles devaient leur prendre dix à quinze pages. Elles constituent un document important. Et la R. P. peut se permettre de les reproduire, ayant gardé sa pleine indépendance, aussi bien à l'égard de l'Amérique qu'à l'égard de la Staline.

Cela m'aurait évité d'en faire un résumé, difficile et découlé.

A Potsdam, le 26 juillet 1945, les représentants des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la Russie se mettaient d'accord sur le rétablissement d'une Corée libre et indépendante. Engagement formel réaffirmé à Moscou le 27 décembre suivant.

A l'automne 45 s'effectue la reddition des forces japonaises en Corée, suivant un ordre du commandement suprême des forces alliées : au nord du 38^e parallèle par les forces militaires russes, au sud par les forces militaires américaines.

Le 38^e parallèle n'avait pas d'autre signification que de diviser le pays en vue de la reddition japonaise. Il n'était pas prévu de zones d'occupation. Il s'agissait de mettre rapidement sur pied une politique commune pour l'administration de toute la Corée et la création d'un gouvernement démocratique provisoire. Les deux commandements militaires, russe et américain, avaient cette tâche. Le commandement russe refusa d'y participer; il refusa même de prendre contact avec le commandement américain.

Le secrétaire d'Etat Byrnes soumit la question à la Conférence des ministres des Affaires étrangères, à Moscou, en décembre 45. Il obtint la création de deux institutions pour le règlement des affaires en Corée : une commission mixte des Etats-Unis et de la Russie; une conférence mixte des deux puissances.

La conférence mixte se réunit en Corée en janvier 46. Aucune des propositions américaines en vue de rétablir et d'unifier les services publics n'est acceptée. La Russie annonce alors qu'elle se regarde comme disposant d'une autorité absolue au nord du 38^e parallèle. Jusqu'alors personne n'avait imaginé que quelqu'un pouvait disposer d'une telle autorité, soit au nord, soit au sud, en dehors du gouvernement provisoire qu'il s'agissait précisément d'établir. D'où échec complet de la conférence, du fait de la Russie.

Trois mois après, même catastrophe pour la commission mixte. La Russie, cette fois, entendait que ne soient consultés pour la formation du gouvernement provisoire que les seuls partis communistes, tant de la zone nord que de la zone sud. Vingt-quatre réunions furent tenues sans le moindre résultat.

Le secrétaire d'Etat Marshall saisit Molotov de cette situation en contradiction avec les décisions prises à Moscou. Molotov donna ou sembla donner

son accord. La commission mixte se réunit de nouveau, mais pour se buter à de nouvelles propositions russes qui aboutissaient à faire représenter les 20 millions de Coréens du sud et les 10 millions de Coréens du nord par un nombre égal de représentants, uniquement pris toujours dans les deux partis communistes. D'où échec complet des pourparlers en 46 et 47.

Les Etats-Unis ne se découragent pas cependant. Le 26 août 1947, Robert Lovett, secrétaire d'Etat par intérim, propose une conférence à quatre, avec l'Angleterre, la Chine, la Russie pour sortir de l'impasse. La Russie repousse une telle conférence.

Les Etats-Unis saisissent alors l'O.N.U. Celle-ci, après une discussion à laquelle participe la Russie, adapta par 43 voix contre 0 et 6 abstentions, une résolution prévoyant des élections pour toute la Corée, contrôlées par une commission formée de représentants de neuf nations.

La commission voulut se mettre au travail. Elle n'obtint pas des autorités russes la possibilité de remplir sa mission dans le nord. Elle se retourna du côté de l'O.N.U. qui l'avait mandatée. Celle-ci l'engagea à faire ce qu'elle pouvait de la tâche que l'Assemblée générale l'avait chargée d'accomplir.

En conclusion, la commission définit ainsi la situation dans son rapport : « Il y a dans le nord une République populaire établie arbitrairement par des procédés qui n'ont pas été soumis à l'observation internationale; il y a dans le sud un gouvernement de la République de Corée à la suite d'élections surveillées par la commission. »

Nous sommes en 1948. Les mois qui suivent, jusqu'à l'attaque du 25 janvier 1950, ne sont pas moins riches en violations d'engagements, en exploits de duplicité russes, en vains pourparlers, en manœuvres souterraines pour saper la Corée du sud avant de l'envahir.

Du côté américain, retrait des troupes d'occupation le 29 juin 1949, contrôle par la commission de l'O.N.U. Du côté russe, on annonce que le retrait a été effectué le 25 décembre 1948. Retrait qui ne pouvait être et ne fut vérifié par personne. En fait, la Russie avait laissé des forces nord-coréennes de 50 à 60.000 hommes, non compris les formations para-militaires de la police des frontières et des gardes des voies ferrées fournis d'armes par les autorités russes.

L'assemblée générale de l'O.N.U. de 1949 dut constater que son objectif, l'unification de la Corée, n'avait pas été atteint. Néanmoins elle donna mandat à la commission de poursuivre ses difficiles efforts. Celle-ci tenta de rétablir le contact avec les autorités nord-coréennes. En vain. Tout accès au nord lui fut refusé. La radio de Pyong-Yang répondit par des accusations contre l'O.N.U. et sa commission.

La situation en Corée était complexe. Sur les trente millions d'habitants, vingt vivaient dans le sud et seulement dix dans le nord. Mais les ressources du pays étaient très inégalement réparties; au nord du 38^e parallèle se trouvent les principales installations industrielles, les industries du fer et de l'acier, les minerais essentiels, l'industrie chimique qui alimentait d'engrais le sud agricole, la presque totalité des centrales hydro-électriques. En outre, le nord avait envoyé dans le sud, déjà surpeuplé, deux millions de réfugiés.

La Russie pouvait dire qu'elle avait retiré ses forces d'occupation. En réalité, elle avait laissé derrière elle un mécanisme de contrôles camouflés. Le quartier général était simplement passé du Q.G. militaire à l'ambassade russe à Pyong-Yang. A la tête de la république populaire, par exemple, le vice-premier ministre était un homme né en Russie et, y ayant vécu jusqu'en 1945, à la fois

dirigeant du parti stalinien russe et du parti ouvrier coréen. La police russe, la N.S.B., était demeurée en Corée du nord.

Tout fut mis en œuvre pour saper la Corée du sud : organisation de bandes de partisans s'infiltrant au sud, pression militaire sur les frontières avec graves incidents répétés, propagande contre le gouvernement sud-coréen accusé de s'opposer à l'unification du pays.

Finalement, ce fut la préparation de l'agression contre le sud. L'armée nord-coréenne fut portée à 150 ou 180.000 hommes dont une partie avait été entraînée en Sibérie et instruite à l'emploi des chars et des avions. Deux divisions d'anciens groupes de volontaires coréens formés dans l'armée chinoise furent amenées en Corée du nord. Du matériel d'artillerie lourde, des camions, des chars, des armes automatiques et des avions nouveaux vinrent par la Mandchourie.

Au sud, la situation était bien différente : 100.000 hommes de troupe, ne disposant que d'armes légères, incapables d'une telle offensive.

La commission de l'O.N.U., formée d'un président (Inde) et de représentants de l'Australie, de la Chine, du Salvador, de la France, des Philippines et de la Turquie, conclut ainsi son rapport sur l'agression du 25 juin 1950 : « L'opinion bien réfléchie de la commission est que l'élaboration du plan d'agression et la préparation ont été préméditées et constituent une partie essentielle de la politique des autorités nord-coréennes. L'objectif de cette politique était de s'assurer par la force de ce qui ne pouvait être acquis par d'autres moyens. En exécution de cette politique, les autorités nord-coréennes ont, le 25 juin 1950, entrepris une guerre d'agression sans provocation et sans avertissement. »

Depuis, c'est la guerre en Corée. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies enregistra l'agression. Il ordonna la cessation immédiate des hostilités, et invita tous les Etats membres à s'abstenir de toute aide aux autorités nord-coréennes et à appuyer la Corée du sud. 53 Etats appuyèrent la résolution du Conseil de Sécurité, trois l'attaquèrent, la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Russie.

Depuis, l'obstruction de la Russie au sein de l'O.N.U. n'a pas cessé. Tous les efforts pour parvenir à un règlement pacifique ont été vains par son fait. Des accusations d'emploi d'armes bactériologiques ont été lancées, mais à la proposition de donner à n'importe quel organisme impartial, Croix-Rouge ou tout autre, la charge d'enquêter, la Russie a opposé son veto. Dean Acheson demande : « Que pouvons-nous penser de représentants d'un gouvernement ou d'un gouvernement lui-même qui lancent des accusations de ce genre et qui, lorsqu'on leur demande de venir devant un organisme impartial et de prouver que ce qu'ils disent est vrai, se dérobent? Que pensez-vous de gens de cette sorte? Cela me semble inqualifiable ! »

L'O.N.U. a multiplié les tentatives en vue d'un « Cessez le feu » sans obtenir de résultats. A un moment, après certaines déclarations de Jacob Malik, le délégué russe au Conseil de Sécurité, des espérances s'étaient levées. Des pourparlers d'armistice s'engagèrent. Ils s'éternisent depuis des mois et des mois. L'espérance est retombée.

Acheson apporte ce jugement final : « La Russie — il dit, lui, l'Union soviétique — a organisé, équipé, conseillé, dirigé, entraîné et entretenu cette agression. »

Arrêtons-là notre résumé.

Qu'en peut-on déduire?

S'il est acquis et démontré que la Russie, du premier au dernier jour, est directement et com-

plètement responsable de la guerre de Corée, il lui est difficile de rester membre de l'O.N.U.

Ou elle en sortira d'elle-même ou elle en sera chassée.

On comprend mal qu'elle n'en soit pas encore sortie. Elle utilise sa présence tant qu'elle le peut. Mais l'heure d'en partir ne peut tarder. Elle entend choisir son heure. Déjà quelques-uns de ses hommes n'ont pas hésité à opposer l'O.N.U. et le soi-disant Rassemblement pour la Paix, à parler de la faiblesse de la première et de la force du second. Certes, l'O.N.U., organisation des gouvernements, est faible, mais le Rassemblement, organisation soi-disant des peuples, est plus faible encore. La mascarade de Vienne vient de le montrer.

On comprend aussi mal que l'O.N.U. ait pu supporter dans son sein un gouvernement responsable d'une agression contre laquelle elle a protesté dans sa presque totalité et réagi par les armes. Il faut qu'elle soit bien irrésolue ou bien faible pour ne pas mettre l'agresseur à la porte.

Pourquoi l'O.N.U. a-t-elle tant tardé à parler ? Pourquoi Acheson a-t-il attendu le moment de sa retraite pour établir ce bilan ? Un bilan entre soi, d'ailleurs, entre délégués gouvernementaux. Pas encore le bilan pour l'opinion internationale.

Il est impossible d'échapper au mécanisme fatal des faits. L'O.N.U. sera peut-être trop faible et trop irrésolue pour chasser la Russie; elle en restera paralysée et ruinée. Si elle trouve le courage de la mettre à la porte : ce sera tout de même la faillite de la deuxième tentative d'unir toutes les nations.

Dans les deux cas, l'O.N.U. n'échappera pas à la mort.

A quoi riment les déclarations que Staline vient de faire au *New York Times* sur la paix possible en Corée ? Si elles étaient sérieuses, ses représentants à l'O.N.U. auraient pu utilement s'en charger.

Staline peut feindre d'ignorer les déclarations d'Acheson du 24 octobre. Comme il peut vouloir leur apporter une réponse indirecte. Comme aussi il peut croire rompre les chiens en s'adressant à Eisenhower pour faire oublier ce qu'a dit Acheson. En tout cas l'homme qui a organisé, équipé, conseillé, dirigé, entraîné et entretenu la guerre en Corée est plus capable que personne de lui donner une fin. Cela ne tient même qu'à lui.

MICHEL ALEXANDRE

Michel Alexandre est mort le dimanche 14 décembre. Je lui dois ici un adieu d'ami. Non pas parce qu'il était sur la même position que nous, mais parce qu'il a été sa vie durant, c'est-à-dire de 1914 à maintenant, un pacifiste résolu et combatif et qu'il représentait à mes yeux ce qu'il y a de meilleur dans le milieu universitaire et intellectuel.

En 1914, avec Jeanne Halbwachs qui devait devenir sa femme, ils avaient été des premiers minoritaires. Elle était l'une des animatrices du groupe féministe de la rue Fondary. Nommés tous les deux professeurs au lycée du Puy, j'avais pu les connaître peut-être d'un peu plus près et voir ce que peuvent obtenir de leurs élèves, sans même le rechercher, des professeurs attachés à leurs idées. Leur effort à tous les deux se porta alors au parti socialiste et à la « Société d'études de Demartial et de Charles Gide ». Jeanne Alexandre collabora un temps à la « Vie Ouvrière », de 1919-1920.

En 1934, ils sont dans le solide noyau du Comité de vigilance des Intellectuels qui ne s'en laissait pas conter par les stoliniens. De même que dans les comités contre la guerre d'avant 1939.

Peut-être Michel Alexandre a-t-il trop vécu dans l'ombre de son ami Alain, avec qui il publia

longtemps les *Libres propos*, pour donner sa mesure personnelle. Jusqu'au dernier moment, il se sera employé à assurer les publications et les rééditions d'Alain. En tout cas, modestement et passionnément, lui et sa femme auront vécu une vie bien remplie de professeurs remarquables et de grands défenseurs de la paix et de la liberté. Jeanne Alexandre, maintenant, sera seule à poursuivre la tâche qu'ils menaient à deux, mais elle continuera, nous en sommes sûrs.

HENRIETTE ROLAND-HOLST

Une grande figure internationale vient de disparaître. Henriette Roland-Holst, la poétesse et la révolutionnaire hollandaise, qui participa à la Conférence de Zimmerwald de 1915, est morte, à Amsterdam, le 21 novembre dernier.

Tas, le camarade hollandais, étonné de l'ignorance où j'étais que Gorter fût un grand poète, m'ajouta que Roland-Holst, aussi, était un grand poète. Il a présenté dans la « R.P. » Gorter poète. Il se doit de nous parler de Roland-Holst, non seulement de « la grande vieille Dame » des lettres hollandaises, mais de la militante révolutionnaire que la désillusion du communisme, dès 1925, éloigna de tout mouvement.

Pierre MONATTE.

Parmi nos

LETTRES

SUR LA PRODUCTIVITE (De Fontaine, à Caluire (Rhône))

Au sujet de la productivité, il y a des choses que je ne m'explique pas. Il est possible, bien sûr, que certains aspects de cette importante question m'échappent ; mais toute réserve de cette nature faite, il me semble que, inconsciemment ou volontairement, on ne parle pas clairement, on embrouille le problème, on noie le poisson.

Par exemple, Peyre écrit : « Puisse ce congrès (F.O.) avoir montré qu'il n'y avait pas plus de partisans et d'adversaires de la productivité qu'il y en a de la pluie. Les opinions peuvent différer sur la façon de s'en garantir et de l'utiliser. » Et Walusinski de son côté dit : « L'effort de la Fédération des métaux pour formuler un programme revendicatif simple pourrait inspirer utilement les responsables confédéraux maintenant qu'ils seront moins absorbés par les élucubrations productivistes. »

Qu'est-ce à dire ? Si je comprends bien, c'est que, d'après ces camarades, il n'y a pas de question de productivité. Autrement dit : les questions de production n'ont rien à voir avec les revendications des salariés, avec le système de distribution des salaires, en général avec la condition ouvrière. Mais alors il faut que cela soit dit, expliqué et démontré. En lisant le compte rendu du Congrès F.O. on n'a pas l'impression que cela ait été fait.

Il y a cinquante ans, les militants syndicalistes révolutionnaires de l'époque se prononçaient nettement, farouchement contre le travail aux pièces, le salaire au rendement, le système des primes, le sursalaire familial, les cantines, les économats d'usine, les versements pour la construction de maisons ouvrières, etc. Parce qu'ils comprenaient ou sentaient que tous ces prétendus avantages n'étaient qu'une forme hypocrite de l'exploitation des salariés. Ce n'était pas là le chemin de leur émancipation. Aujourd'hui, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des minoritaires et pas de minorité. Une minorité doit avoir des principes, un programme, des méthodes d'action à opposer aux principes, au programme et aux méthodes d'action de la majorité.

Par exemple, le problème de la productivité, ou d'une façon plus générale l'augmentation de la

production sans accroissement du prix de revient, c'est tout le problème de l'économie moderne libérale ou dirigiste. Les profits qui ne sont dus ni aux efforts des patrons, des techniciens, ni aux efforts des ouvriers, sont-ils la propriété des producteurs ou la propriété de tous ? Ces profits n'appartiennent en toute justice qu'aux agents naturels qui travaillent gratuitement et qui d'ailleurs s'en moquent. « Logiquement, la prime à la production ne devrait être décernée qu'à la cellule photo-électrique, car elle supprime presque tout le personnel », dit quelque part J. Duboin, dont je suis loin, soit dit en passant, de partager les projets d'économie distributive.

Alors, à qui doivent-ils être attribués ? Aux artisans de l'entreprise ou, par le canal de prix bas, aux consommateurs ? Les syndicalistes majoritaires ont répondu : les profits doivent être distribués aux patrons, aux actionnaires, aux techniciens, aux salariés de l'entreprise. Les syndicalistes révolutionnaires eux ne répondent pas. Les uns nient la question, d'autres disent qu'elle n'a pas d'importance, ou y voient des élucubrations qui détournent les militants de l'étude des vraies ques-

tions. Pour ma part, j'estime que cette position n'est pas solide. Le syndicalisme révolutionnaire, par l'organe de ses militants qui prennent part à la vie syndicale active, se doit d'apporter des réponses précises aux questions qui passionnent ou intéressent directement le monde du travail.

J. FONTAINE.

Notre camarade Fontaine aurait raison si le Congrès F.O. s'était partagé en majoritaires et en minoritaires à la façon dont il l'énonce. En réalité. — Peyre l'a bien expliqué, — le différend réside d'abord dans des conceptions opposées de l'action syndicale. D'où le mot « élucubration » qui a choqué Fontaine. Celui-ci ne connaît peut-être pas les Bothereau-Richard et s'imagina à tort qu'ils ont une doctrine. Que la minorité pour se constituer doive s'en forger une, peut-être ! disons plutôt qu'en prenant corps la minorité devra avoir des idées pour prendre vie. Mais que les secrétaires confédéraux aient un jour une doctrine, ça sera un tel événement qu'il n'échappera pas au plus farfelu d'entre nous.

G. W.

UN ÉLÉMENT DU « MARXISME-LÉNINISME » STALINIEN : LE TUEUR

Le bourreau est un personnage important de la société stalinienne. Chaque fois qu'une crise secoue sérieusement le régime, on le voit apparaître sur la scène ; les « saboteurs » et les « traîtres » lui sont livrés et c'est lui qui a le dernier mot. En Russie, il est le spécialiste de l'exécution par balle dans la nuque ; à Prague — pas encore complètement stalinisée — c'est, comme on vient de le voir, le pendeur.

À côté du bourreau anonyme opérant dans les limites de l'empire russe, il y a, pour l'extérieur, toute une organisation spécialisée dans les enlèvements et dans l'assassinat. Les tueurs staliniens disposent de tant de moyens et de complicités qu'ils peuvent, le plus souvent, accomplir impunément leurs crimes. Quand il était possible de reconstituer l'assassinat d'Ignace Reisz, en Suisse, le gouvernement français refusa de pousser l'affaire et laissa s'échapper un complice qu'il avait dû inculper. En Espagne, pendant la guerre civile, la participation des anarchistes au gouvernement permit aux assassins d'Andrés Nin d'opérer tout à leur aise, sans qu'on ne pût savoir, pendant longtemps, rien de leur forfait.

Les conditions dans lesquelles le tueur de Trotsky fut contraint d'attaquer sa victime ne lui permirent pas de s'échapper. Son emprisonnement devait permettre de pénétrer une partie des secrets de cette organisation de gangsters d'un genre spécial. Mais le camouflage de cet individu était si bien fait qu'il fut difficile de découvrir même son identité véritable ; il possédait noms et passeports de rechange. On était réduit à diverses hypothèses et c'est seulement maintenant que les recherches d'un criminologiste mexicain qui s'est pris de passion pour l'étude psychologique du meurtrier ont abouti à une découverte décisive.

Celui qui se fait appeler Jacson-Mornard-Van den Dresches est un Espagnol ; son vrai nom est Ramon Mercader del Rio. Son père était né à Barcelone le 26 août 1884 et avait épousé en 1911 Eustasia Maria Caridad del Rio Hernandez, née de parents espagnols établis à Santiago de Cuba. Pablo Mercader était un commerçant, personnage respectable des classes moyennes, profondément religieux. Il mourut en 1926. Sa femme, que des relations avaient entraînée vers le communisme, devint dès lors une militante active,

servant d'abord comme courrier pour la France et la Belgique, puis chargée en France de travailler à l'infiltration et à la pénétration dans le parti socialiste ; elle se serait, à l'époque, fixée à Paris, dans le 15^e arrondissement. Peu avant la rébellion de Franco, elle était rentrée en Espagne, à Barcelone, et, en juillet 1936, son fils aîné — le tueur — et elle participèrent activement à la mise sur pied du parti socialiste unifié de Catalogne, création stalinienne dont la guerre civile favorisa le développement. Un agent soviétique installé à Barcelone, maquillé en institutrice, Elena Imbert, devient la femme de Ramon.

C'est à cette époque que les Mercader font la connaissance du peintre mexicain Siqueiros venu en Espagne avec des volontaires et, dès novembre 1936, toute l'équipe quitte l'Espagne et part pour le Mexique où la rejoindra un agent de N.K.V.D., Castelo, qui avait antérieurement travaillé avec Caridad. Dès le moment où Trotsky, expulsé de Norvège, débarque à Tampico, cette sinistre équipe, renforcée de plusieurs agents envoyés spécialement de New-York, va se consacrer à la préparation du crime. Deux attentats sont prévus : raid de masse dirigé par Siqueiros, les meurtriers se déguisant en policiers mexicains ; le second, tenu en réserve si par un « hasard malchanceux » le premier échouait, était laissé à Caridad Mercader : seule une mère pouvait en prendre la responsabilité.

Pour le criminologiste mexicain, il est évident que Caridad « devait vendre son fils pour un crime dont il n'aurait pas la possibilité de sortir vivant ». Il est convaincu qu'elle n'essaya même pas de minimiser le danger que l'attentat comportait ; elle en faisait au contraire une vertu exceptionnelle de l'odieuse entreprise.

Ce que rapporte ensuite l'article du criminologiste mexicain, les moyens employés par le tueur pour s'introduire dans la maison de Coyoacan, sont déjà connus. Le fait qu'ils sont décrits ici exactement confirme le sérieux de la nouvelle information qu'il apporte.

Quelques jours après l'assassinat, Caridad Mercader apprit que la police mexicaine la recherchait. Elle s'enfuit aussitôt vers Moscou où elle vécut avec plusieurs de ses enfants, en compagnie d'une Carmen Burfau, personnage important

de la hiérarchie policière stalinienne, qu'elle avait connue en Espagne durant la guerre civile. Plus tard, elle serait venue habiter Paris sous un nom d'emprunt, et certains indices laisseraient supposer qu'elle regretterait le sacrifice qu'elle a exigé de son fils.

..

Le Docteur Alfonso Quiroz — c'est le nom du criminologiste mexicain — a commencé ses investigations en 1940. Il avait été désigné par le tribunal pour examiner l'assassin. Celui-ci avait d'abord refusé de parler, de répondre aux questions même les plus banales ; puis il avait consenti à se prêter aux questionnaires et aux tests. Ces derniers ne donnèrent que peu de résultats. Le Docteur Quiroz et son assistant avaient toujours refusé de recourir à la drogue baptisée « révélateur de la vérité », tout nouveau à l'époque. Le risque était trop grand, car si l'usage de la drogue avait eu de fâcheuses conséquences physiques, les staliniens n'auraient pas manqué de se déchaîner contre le gouvernement — et contre eux. Cependant, une de leurs tentatives fut encourageante. Un jour, au cours d'une visite au prisonnier, ils mirent brusquement sous ses yeux une note rédigée en russe, disant : « Vous êtes découvert. Tous vos complices ont parlé. La police connaît tous les détails des attentats ; elle sait qui vous a envoyé au Mexique. Cependant, ne parlez pas. Votre mère serait exécutée ». Les appareils enregistreurs de la pression du poul, de la respiration, réagirent instantanément et violemment. Pas de doute. Malgré ses dénégations, le meurtrier connaissait bien le russe. Visiblement bouleversé, il écarta brutalement la feuille de papier en criant : « Je ne comprends pas un mot de cet écrit ! ». Cependant, après six mois d'investigations, le Docteur Quiroz n'était guère plus avancé qu'au premier jour.

Mais il n'avait pas renoncé à découvrir la vérité. Une occasion se présenta qui allait lui permettre de reprendre ses recherches, quand il fut invité à participer, à l'automne de 1950, au congrès international de criminologie réuni à Paris. Le congrès fini, il consacra son temps à l'affaire qui le préoccupait. Paris ne donna rien. Barcelone non plus, où les officiels restaient réservés et distants. Le Mexique refusait de reconnaître l'Espagne de Franco : inutile de leur demander leur coopération. Il alla à Madrid sans grand espoir et là, tout à fait par chance, la confrontation des empreintes digitales révéla l'identité du tueur, avec certitude. Celui-ci avait été arrêté à Barcelone en 1935 avec un groupe de jeunes communistes et relâché après que la police eut établi sa fiche et pris ses empreintes. Il était alors un novice et n'avait pas songé à dissimuler son identité.

Le Docteur Quiroz n'a été mu dans toute cette affaire que par l'intérêt scientifique, par la volonté de l'enquêteur qu'une recherche passionnée. Son récit offre donc les garanties qu'on peut exiger en pareille circonstance. Mais si on pense être fixé maintenant sur l'identité du tueur, on ne sait rien de plus sur la préparation du crime que ce qu'on savait déjà. Lui-même n'a rien révélé et il est bien possible qu'il ne puisse jamais rien révéler. Pour l'instant, si étrange que cela puisse paraître aux naïfs « compagnons de route », il ne désire plus qu'une chose : rester en prison où une mensualité qui lui est régulièrement servie par un avocat complice lui assure une existence confortable. Car il ne peut douter un seul instant que, dès sa sortie, ses « patrons » l'enlèveraient et le liquideraient à son tour.

En 1946, deux équipes d'agents russes s'étaient installées, l'une à New-York, l'autre à Mexico,

pour préparer sa « libération ». La sûreté américaine commençait alors à s'intéresser aux mouvements des communistes ; des correspondances saisies l'informèrent exactement de ce qui se préparait et de la présence des policiers russes. Démasqués, les « libérateurs » disparurent promptement. Mais, et surtout après la découverte du Docteur Quiroz, on peut être sûr que Staline n'a pas renoncé à s'assurer le silence définitif de son tueur.

A. ROSMER.

P.-S. — Dans mon article sur la « Démocratie Combattante », j'ai parlé d'un agent stalinien qui, après avoir opéré en France, était passé en Amérique au début de la guerre, André Simone. Or ce personnage était un des quatorze « traitres » qui allaient comparaître, à Prague, devant le tribunal ; ses « aveux » furent particulièrement abjects. Il avait pris ce nom pour se présenter comme journaliste français mais il s'appelait Otto Katz et était né à Berlin. Même parmi ses congénères il se faisait remarquer par son zèle à servir la politique russe. Si maintenant le voilà pendu c'est que les agents de son espèce sont exposés au même traitement que les chefs ; ils savent trop de choses et pour être sûrs qu'ils ne parleront pas, ceux qui les ont employés les suppriment.

Un exemple pour les autres unions

Il s'est trouvé des militants, dans certaines unions de syndicats F.O., pour se retrancher derrière des arguments de pure forme dans le seul but de ne pas prendre publiquement parti en face du lâche attentat contre Farhat Hached.

Raison de plus pour qu'ils lisent ici cette déclaration commune des organisations de la Loire et, peut-être, qu'ils y trouvent un exemple.

Les Unions départementales C.G.T.-F.O. et C.F.T.C. de la Loire, les Sections départementales de la Fédération de l'Education nationale et du Syndicat national des instituteurs, l'Union locale C.N.T. de Saint-Etienne examinant

LA SITUATION TUNISIENNE,

— INDIGNEES par l'assassinat de Farhat Hached, secrétaire général de l'U.G.T.T.,

— CONDAMNENT la politique du gouvernement français en Tunisie, qui aboutit à une telle conséquence,

— PROTESTENT contre cette politique de répression et contre les mesures dites « d'apaisement » qui consistent en la confiscation du corps de Farhat Hached et en l'arrestation de Mahmoud Messadi, son successeur, ainsi que de douze autres dirigeants principaux de l'U.G.T.T. Mesures colonialistes inqualifiables autant que stupides prises en violation des libertés fondamentales auxquelles aspirent les travailleurs tunisiens et qui risquent de les empêcher d'envisager les conditions réelles de leur émancipation.

Examinant ensuite les conséquences de L'ADMISSION DE FRANCO A L'U.N.E.S.C.O. :

ESTIMENT qu'il est inadmissible que le régime totalitaire, assassin des syndicalistes espagnols, puisse être admis comme propagateur de l'éducation, de la science et de la culture dans le monde.

S'ÉLEVENT contre l'attitude du gouvernement français qui a voté pour cette admission,

ASSURENT de leur solidarité les travailleurs espagnols en exil et ceux qui luttent dans la clandestinité pour la libération et l'émancipation du peuple espagnol, et les prient de ne pas confondre les sentiments des travailleurs français avec les marchandages éhontés de leurs gouvernants.

Pr. l'U.D. C.G.T.-F.O. : PEYRE, PETIT, SOFFIETTO.

Pr. l'U.D. C.F.T.C. : MATHEVET, PABIOU, GONIN.

Pr. l'U.L. C.N.T. : MEILLER.

Pr. la F.E.N. et le S.N.I. : GIRAUDON, DUPERRAY, FRANC.

LE TEMPS DU MÉPRIS

Le 3 décembre dernier, à Prague, dans cette même prison de Pankrác où Franck, gauleiter protecteur de Bohême, fut pendu au gibet après la défaite hitlérienne, onze communistes étaient livrés au même bourreau en uniforme sombre et ganté de blanc. Parmi eux, Rudolf Slansky, ancien secrétaire général du parti et représentant de la Tchécoslovaquie à la première conférence du Kominform à Varsovie, et Vladimir Clementis, ancien ministre des Affaires étrangères. Tous deux, âgés d'une cinquantaine d'années, comptaient plus d'un quart de siècle de vie militante.

Leurs amis se sont tus. Les condamnés sont demeurés seuls dans la mort. Le parti qui les glorifiait il y a quelques mois à peine les a abandonnés. « L'ensemble de notre parti et de notre peuple travaillant, écrivaient Gottwald et Zapotocky à Slansky le 31 juillet 1951, te saluent comme un fidèle ami et un combattant plein d'amour pour le peuple laborieux et de fidélité pour l'Union Soviétique et le Grand Staline. » Gottwald a laissé pendre cet « ami » dont chacun sait qu'il fut, en fait, et pendant longtemps, son rival. Zapotocky n'a pas soufflé mot et Kopecky, ministre de l'Information, qui fut le compagnon de jeunesse de Slansky et consacrait, il y a un an à peine, six pleines colonnes du *Rude Pravo* à sa louange, a gardé, lui aussi, un prudent silence.

Quant à Vlado Clementis, il a rejoint dans la mort son ami d'autrefois, Malakovsky. Mais les « amis » vivants ? Ils ont gardé la bouche cousue. Bouche cousue, Ilya Ehrenbourg qui célébrait naguère en Clementis « un esprit de format international » et se félicitait d'entretenir avec lui une vieille camaraderie affectueuse : c'est en 1920 qu'ils échangèrent leurs pipes en témoignage d'estime réciproque. Que l'écrivain Ehrenbourg s'empresse de jeter ce souvenir et de rayer de ses œuvres complètes le conte de la « treizième pipe ». Bouche cousue, Gottwald qui disposait du droit de grâce et a négligé d'en faire usage pour sauver son vieil ami. Bouche cousue, Aragon qui déjeunait cordialement avec lui il n'y a guère de temps. Bouche cousue, le triste Tzara, et bouche cousue aussi ce biologiste marxiste français qui dédicait affectueusement son œuvre à Clementis et dont ce dernier montrait le livre en disant : « C'est un bon camarade. » Le bon camarade n'a pas bronché.

Que ces bons amis demeurent longuement silencieux. Il est des amitiés compromettantes ! A qui peut-on désormais se fier dans la tempête qui souffle sur l'Olympe communiste ? Slansky a chargé Clementis un an avant sa mort et du sommet de la plus haute fonction du parti : tous deux ont échoué devant le même gibet. Kopriva, ministre de la Sécurité nationale, chargeait Slansky il y a quelques mois à peine : soumis à l'épuration, il attend l'heure de son propre sacrifice. Quand rappellera-t-on à Nosek, ministre de l'Intérieur, qu'il est demeuré trop longtemps à Londres et qu'il a participé, avec Clementis, à la politique d'expulsion des Allemands de Tchécoslovaquie ? Son coup de pied de l'âne au camarade le sauvera-t-il longtemps ? Quand rappellera-t-on à Fierlinger ce discours de novembre 1947 au congrès social-démocrate de Brno où il se déclarait favorable à la coopération avec le socialisme occidental, où il considérait la création du Kominform, signe de la tension grandissante entre les grandes puissances, comme « une manifestation regrettable », où il appelait enfin de ses vœux « une synthèse du socia-

lisme de l'Ouest et de l'Est » ? Fierlinger s'est assagi dans la platitude, mais ses maîtres gardent bonne mémoire.

Que Slansky ait donné le premier, il y a deux ans, le signal de la grande curée contre Clementis, et qu'il ait été ensuite condamné à disparaître avec ce dernier dans la même trappe, suffit à caractériser l'aspect « confusionniste » de ces procès où des hommes différents sont artificiellement rassemblés sur une scène tragique. Nous y reviendrons tout à l'heure. Laissons Slansky. Il a trouvé, en tant que Juif, des défenseurs pleins d'une ardeur impuissante, mais l'homme demeure mystérieux et froid, à la fois souple et dur, merveilleux instrument d'une haute puissance, et d'une seule, l'Union Soviétique. Tout au plus convient-il de rappeler, en passant, que le long duel qui l'opposait à Gottwald faisait de lui une victime toute désignée, à partir du moment où sa responsabilité dans l'administration du parti se trouvait mise en défaut devant le mécontentement croissant des cadres politiques et économiques du pays et la désaffection grandissante des masses ouvrières.

Slansky est mort sous la haine ou l'indifférence. Il était devenu une carte usée. De naïfs journalistes d'Occident ont laissé entendre qu'en sacrifiant l'homme du Kominform, Gottwald s'insurgeait contre Moscou. C'est surestimer la liberté d'appréciation et de décision dont dispose Gottwald. Qu'on n'oublie pas qu'après l'affaire de Gomulka et de Tito la Tchécoslovaquie s'est trouvée soumise à une incessante surveillance politique. Même le « nationalisme bourgeois » dont on a taxé le communisme slovaque était, aussi étrange que cela puisse paraître, une tendance pro-soviétique et non pro-yougoslave : elle visait à faire de la Russie un arbitre entre Prague et Bratislava. Si Moscou a lâché Slansky, c'est que, par opportunisme et réalisme, l'Union Soviétique a compris que certaines de ses positions ne pouvaient plus être sauvées que par une prudente retraite : Gottwald, représentant de la tradition *organique* du parti, gardait un grand crédit auprès de la base, tandis que Slansky, qui avait exercé sa toute-puissance sur l'échelon *bu-reaucratique* et *policier*, était craint et honni. Moscou a changé d'instrument, mais l'instrument ne dispose pas de pouvoir autonome.

Vlado Clementis est né à Tisovec, en Slovaquie, le 20 septembre 1902. Dès son adolescence, il devient l'un des animateurs de la jeunesse intellectuelle socialiste et se voue à la cause du prolétariat slovaque. Avocat, il se fait l'ardent défenseur du député communiste Major, luttant pied à pied contre les machinations d'une justice bourgeoise pleine de préventions. On le connaît dans toute la Slovaquie comme l'« avocat des pauvres ». Ce titre était sa récompense et il lui arriva souvent de payer de sa poche bien plate les frais de procès de ses clients misérables. En 1936, il est élu député du parti communiste. Dès cette époque, il apparaissait déjà comme un guide de la jeunesse intellectuelle « progressiste » : il avait réuni autour de lui, dans le mouvement de la revue *Dav (Foule)*, nombre de camarades communistes parmi les meilleurs et qui, aujourd'hui emprisonnés, sont à la veille de subir à leur tour leur procès.

Après l'occupation de Prague par les troupes hitlériennes, Clementis parvient à quitter clandest-

tinement la Slovaquie (le consulat de France à Bratislava lui avait refusé le visa d'entrée) et, par la Pologne et l'U.R.S.S., il arrive à Paris. Le gouvernement Daladier le fait interner. Au moment de l'exode, il échappe de justesse à la Gestapo et passe en Angleterre. Il devient, en 1942, membre du Conseil d'Etat du gouvernement tchécoslovaque en exil. On sait la suite : en 1945, il est secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères puis, après la mort de Jean Masaryk, ministre des Affaires étrangères.

Homme de grande culture, auteur d'une anthologie de la poésie slovaque, lui-même écrivain et poète, Clementis était de santé fragile. Près de lui vivait une femme plus fragile encore, délicate et belle, et qu'il aimait. Visage énergique et rude, les yeux plissés, Vlado Clementis, fermant étroitement les lèvres sur sa pipe, semblait vouloir se donner toujours, avant de parler, le temps de la réflexion. Cette pipe, qui finissait par faire partie de son profil, paraissait n'être pour lui que le moyen d'une heureuse concentration de la pensée. Quand il en prenait le fourneau dans la paume, ses lèvres énonçaient de façon droite le résultat de la méditation.

..

Clementis a « avoué » n'être, depuis 1939, qu'un agent de la Sûreté nationale française et des imperialistes occidentaux : il a avoué avoir eu « une attitude antisoviétique en ce qui concerne le problème du pacte germano-soviétique, les opérations de guerre en Finlande et également en ce qui concerne l'appréciation de la première période de la guerre ». Il a avoué qu'il s'était mis, en décembre 1939, au service de la préfecture de police de Paris. « Le juge d'instruction, précise-t-il, me demanda directement si j'acceptais de collaborer. Je n'hésitai pas à donner mon accord. Il me présenta un formulaire que je signai aussitôt... ».

Si Clementis n'était pas mort, le récit de telles confessions ne mériterait qu'un éclat de rire, et si ce rire n'a pas éclaté à Prague, c'est que les bouches y sont devenues muettes. Ne parlent que les larbins. Mais l'ouvrier tchèque, accoutumé à la silencieuse révolte contre l'oppression séculaire de l'Allemagne, n'est pas désarmé devant l'oppression stalinienne. Cet esprit de révolte, dans les rues de Prague, prend la forme de l'humour et du sarcasme. Quant à l'ouvrier et au paysan slovaques, qui se méfient traditionnellement de Prague, ils ont dû résumer la mascarade en une rapide formule : « Encore un exploit de nos frères tchèques ! »

Clementis, espion à la solde de la France et espion international ? Il serait beau qu'on accepte d'en discuter ! Mieux vaut le mépris.

Et mieux vaut tenter de découvrir, par l'analyse d'un cas particulier, le dessous de ces drames qui, du côté de l'Est, se reproduisent périodiquement depuis une vingtaine d'années.

Nous examinerons donc comment se produit, en démocratie populaire, la manifestation de la justice. Allant de l'objectif au subjectif, du cadre historique et social à l'individu, de l'énoncé des faits à leur interprétation interne, de la mise en scène à l'acteur (un acteur passif et patient), nous tenterons modestement de cerner ce mystère fuyant qui a déjà suscité tant d'articles et de romans et dans lequel ceux qui ont la foi découvrent de nouvelles raisons de croire, les plus naïfs une soudaine édification, et d'autres le suprême dégoût.

..

1^o La sauvegarde du stalinisme exige, comme sanction de toute erreur historique, des victimes expiatoires.

« Il est devenu évident à nos yeux, a dit le procureur de Prague dans son réquisitoire, que

nombre de difficultés qui pouvaient apparaître comme l'accompagnement normal de notre édification rapide étaient justement l'œuvre intentionnelle et perfide de ces criminels. »

Nous avons déjà dit que Slansky a été sacrifié au mécontentement des masses ouvrières et des communistes de Tchécoslovaquie. Bien qu'il n'ait été qu'un délégué de Moscou aux affaires tchécoslovaques et qu'il n'ait fait qu'appliquer fidèlement les consignes d'un état-major sis à l'étranger, il a été choisi comme bouc émissaire. Il a été choisi en raison de son rôle et l'on ne pouvait choisir qu'une grande tête. Pourquoi pas Gottwald ? demanderont certains. Nous avons déjà répondu à cette question. C'était l'heure de Slansky, non point celle de Gottwald. Celle-ci viendra peut-être un jour, mais en raison de la position particulière de Gottwald, il ne s'agira plus alors seulement d'une crise de l'administration du parti, mais d'une crise bien plus profonde, celle du régime lui-même. Il va de soi que le bouc émissaire doit être trouvé sur place pour la plus grande édification de la foule. Le Grand Prêtre de l'Eglise ne se frappe jamais la poitrine, il frappe ses desservants. S'il est contraint de modifier sa théorie des événements et ses perspectives, il se tient quitte avec le passé en laissant sur le terrain du drame des victimes expiatoires. Dimitroff, sortant de l'Allemagne écrasée par le fascisme, a bien pu provoquer après 1934 la modification de la tactique du Komintern ; il n'a pas obtenu, ni sans doute demandé, la condamnation des erreurs de l'Internationale dans sa politique allemande à la veille de l'arrivée des hitlériens au pouvoir.

Clementis, victime expiatoire. Bien qu'il ait perdu le contact direct avec les affaires de Slovaquie et qu'il ne s'y fût plus rendu que rarement, son sort a été lié à la fiévreuse expérience qui se poursuit dans la province méridionale. Or quelle est, au moment de la grande épuration de 1950, la situation économique de la Slovaquie ? Laissons parler les seules autorités officielles.

Branik, commissaire à la Planification, reconnaît, vers le milieu de l'été, que l'application de plans successifs et souvent contradictoires a désorganisé la production. Bacllek, président du Conseil des commissaires, précise que, malgré tous les efforts, l'absentéisme dans les usines va croissant et que le stakhanovisme se réduit à l'action d'une avant-garde isolée de la masse des travailleurs ; il ajoute que ce pays agricole, précipité dans une rapide industrialisation, manque de techniciens et d'ouvriers qualifiés. Takac, commissaire au Commerce et à l'Industrie, signale que les mines, qui sont pourtant « la base de notre industrie », manquent de cadres expérimentés et de main-d'œuvre, et que le sentiment de l'émulation socialiste fait défaut. L'industrie lourde se heurte aux difficultés qui proviennent de l'absence de rationalisation : la production de l'acier brut est en baisse, ainsi que celle de l'énergie électrique et celle des matériaux de construction. Le bâtiment, victime du manque de synchronisation des diverses industries annexes, se heurte à la pénurie des matériaux accessoires. On s'aperçoit trop tard que le plan quinquennal a favorisé inégalement l'industrialisation et l'agriculture au détriment des transports surmenés et fatigués, alors que le développement des voies ferrées doit naturellement accompagner les progrès de l'industrie et de l'agriculture et en subir les répercussions immédiates. Enfin, les paysans, soumis à la contrainte mécanique, refusent d'entrer dans les coopératives agricoles de type socialiste.

Bien que ces plans d'industrialisation renforcée aient été hâtivement conçus à la demande exoresse du Grand Allié, c'est vers les chefs communistes

slovaques qu'on se tourne à l'heure des échecs. Ces derniers sont alors mis en accusation sous l'inculpation de « nationalisme bourgeois ».

2° *Le stalinisme ne condamne son propre passé que dans ses desservants qu'il choisit pour victimes.*

Poussons plus avant cette analyse : elle nous permettra de préciser ce qu'on pourrait appeler les « responsabilités objectives » de Clementis. A partir de 1948-1949, l'Union Soviétique modifie rapidement ses positions sur deux points importants et qui intéressent au plus haut chef la Tchécoslovaquie. L'un de ces points touche à la politique étrangère, l'autre à la politique intérieure.

Personne à l'étranger, semble-t-il, n'a suffisamment rappelé, à l'occasion du procès de Prague, que Clementis fut l'homme de la politique de rigueur et de méfiance à l'égard de l'Allemagne vaincue et de son alliée, la Hongrie. Qu'on se souvienne des premiers lendemains de la libération : l'U.R.S.S., favorisant l'alliance des peuples slaves, approuvait hautement la politique de « slavisation » de la Tchécoslovaquie, avec son double corollaire, l'expulsion de trois millions et demi d'Allemands et de plus d'un demi-million de Hongrois. Puis, élargissant son action en Europe orientale, l'U.R.S.S. abandonnait le thème de la fraternité slave et préconisait l'union des « démocraties populaires » en ralliant deux nations non slaves, la Roumanie et la Hongrie. La Tchécoslovaquie de Benès et de Gottwald a dû composer alors avec la Hongrie de Rakosy et signer avec elle, sur la pression de Moscou, un pacte d'amitié. Plus de 400.000 Hongrois restaient ainsi en Slovaquie méridionale. Toutefois, en ce qui concerne l'Allemagne, le principe essentiel de la politique étrangère de Prague demeurait constant. Clementis a maintes fois exposé quelle était cette politique : désarmement complet de l'Allemagne sur le plan militaire et économique, rééducation du peuple allemand par la dénazification et la démocratisation, contrôle de l'économie allemande et particulièrement de la Ruhr et de la Rhénanie...

Une telle politique a été jusqu'en 1948 celle de Moscou : elle éveillait des échos favorables du côté de l'Occident et particulièrement de la France. Pendant de longs mois, il a été question de la signature d'un traité d'alliance triangulaire Paris-Prague-Moscou, lequel devait offrir une commune garantie contre la renaissance du péril allemand.

Cependant, lorsque Moscou a découvert qu'il y avait une « bonne » Allemagne et que celle-ci pouvait se joindre aux démocraties populaires, la politique de Clementis était définitivement vouée à l'échec. La diplomatie traditionnelle de Prague allait être sacrifiée à l'Allemagne de l'Est. Sans doute Clementis l'a-t-il lui-même compris lorsque Fierlinger, vice-président du Conseil, revenant du congrès du parti socialiste unifié de Berlin, déclarait à Prague, le 4 février 1949 : « La meilleure garantie de notre sécurité et de la paix réside dans la victoire de la démocratie populaire en Allemagne. C'est à quoi tend le parti socialiste unifié qui est aux mains d'hommes résolus à collaborer étroitement avec l'U.R.S.S. et les démocraties populaires. » Chacun sait avec quelle sensibilité Fierlinger prévoit les désirs de la Russie et s'y accommode. A Clementis était réservé le destin d'expliquer les « erreurs » d'une diplomatie qui, si elle s'accordait avec les intérêts bien compris de la Tchécoslovaquie ne répondait plus aux exigences d'une Union Soviétique entrée en concurrence avec d'autres grandes puissances mondiales. La Russie n'a pas condamné sa propre diplomatie des trois premières années de l'après-guerre, elle a fait condamner l'homme qui l'avait exécutée avec

conscience. Le nouveau ministre des Affaires étrangères s'est montré plus souple que Clementis. Siroky a du reste moins de terre tchécoslovaque à ses soulers.

Sur un autre plan encore, les chefs communistes slovaques ont pu constater, à leurs dépens, les effets brutaux d'un revirement de Moscou. La question touche, nous l'avons dit, à la politique intérieure. Tant que le Grand Allié n'a pas été sûr de Prague, il a soutenu discrètement le particularisme slovaque. La Slovaquie était une carte que l'on pouvait efficacement jouer contre un Benès réticent ou des dirigeants communistes trop indépendants. Certains des communistes slovaques se flattaient même de pouvoir trouver audience à Moscou sans passer par Prague : quelques-uns d'entre eux avaient nourri, au cours de l'insurrection nationale de 1943-44, le rêve de l'« autonomie rouge » dans la fédération soviétique. C'est ici que l'accusation de « titisme », énoncée au cours du récent procès, touche à l'absurde et au ridicule. C'est vers Moscou et non vers Belgrade que se tournaient ces communistes qualifiés de « nationalistes bourgeois ». La Russie devait les abandonner peu après le coup d'Etat de Prague, de février 1948, et réduire à néant leurs illusions. On dirige mieux une république entière en tenant le poing sur un gouvernement fortement centralisé et en faisant confiance au réseau serré des organismes du parti et de la police. Que sont devenus les amis de Clementis qui formaient les vieux cadres du parti communiste slovaque ? Ils ont été décimés. Novomesky, grand poète généreux et droit comme un enfant, ancien commissaire à l'Instruction publique (encore un ami d'Ilya Ehrenbourg !), attend son procès : il a témoigné récemment à Prague. Ivan Horvath, ancien vice-président du Conseil national slovaque, a subi le même sort. Husak, ancien président du Conseil des commissaires, est-il mort ? Okaly, ancien commissaire à l'Intérieur, est mort ou en prison. Et où sont les vieux militants ouvriers, Schmidke, ancien cordonnier devenu président du Conseil national slovaque, et Holdos, ancien combattant des Brigades internationales, ami de Siroky, ami aussi de cet Arthur London qui vient d'être condamné, à Prague, à la détention à vie ? Et tant d'autres...

La nouvelle Constitution tchécoslovaque a établi, au lendemain de la guerre, que l'Etat se compose de deux nations égales en droit, les Tchèques et les Slovaques. Mais où sont désormais, dans ce système dualiste, les partenaires communistes slovaques ? Où sont les représentants de la Slovaquie ? Le parti a été fauché. Il reste, pour parler en son nom, un Bacilek, d'origine tchèque, un Siroky, d'origine hongroise, et des marionnettes ralliées de force à la loi du maître...

3° *Le tribunal est une scène qui ne présente que des morts vivants.*

Il va sans dire qu'en démocratie populaire la notion de justice s'associe étroitement à une conception pragmatique. L'utilité prime la vérité. Les individus sont habilement manipulés en vue d'un rendement favorable, compte tenu de la situation du moment. L'accusé type est celui dont la personnalité finit par se réduire à un schéma simplifié : ses moindres paroles, ses gestes, son présent et jusqu'à son lointain passé sont exploités au point de pouvoir être présentés comme une justification, soigneusement mise en scène, du régime politique de l'heure. Le procès de Slansky, par son aspect antisioniste, sert, à n'en pas douter, la politique de l'U.R.S.S. en Moyen-Orient : il ne peut manquer de flatter également une Allemagne où l'antisémitisme couve toujours et où l'on garde l'amer souvenir de la brutale expulsion des Sudètes.

Toutefois, il importe de démontrer, de manière plus précise, comment se déroule normalement la manifestation de la justice.

a) Tout d'abord, la victime choisie est progressivement « dégonflée ». — Expliquons-nous. Sauf le cas Rajk, qui constitue une exception, les importantes personnalités du parti soumises à l'épuration ne sont déposées de leurs hautes attributions que par étape. Il en a été ainsi pour Gomulka et Slansky. Il en est ainsi pour Anna Pauker. C'est aussi le cas de Clementis : de trois mois en trois mois, ce dernier perd sa fonction de ministre, puis celle de membre du Comité central, puis celle de député, puis enfin sa fonction de directeur de service de la Banque nationale. Ensuite, c'est la prison. C'est ce que nous appelons le dégonflement du personnage. Le but de cette tactique est clair : éviter le choc psychologique sur la masse des amis, décourager la résistance éventuelle des camarades du parti, isoler progressivement l'individu. Quand ce dernier en est réduit à la totale solitude, il n'a plus d'autre soutien que sa seule vaillance.

Parallèlement, les accusations se font de plus en plus précises. A Clementis, on a demandé d'abord une plus sérieuse autocritique. Au second stade, au congrès du parti communiste slovaque de mai 1950 à Bratislava (Clementis y vint sous la garde d'un policier), Siroky lui reproche d'avoir pris « une position d'ennemi de classe à l'époque du traité germano-soviétique » et de n'avoir pas respecté « la confiance inconditionnelle dans l'Union Soviétique et le Grand Staline ». Toutefois, il n'est pas question encore de trahison. Au troisième stade, la grande accusation est enfin lancée : au congrès du parti, en avril 1951, Siroky relève que Clementis n'est pas seulement coupable d'une simple « déviation idéologique », mais de tentative de restauration de la bourgeoisie et du capitalisme, et Slansky précise le même jour (oui, Slansky !) : « Clementis était un agent à la solde du gouvernement français. Il collaborait avec des agents de Tiso et d'Hitler et fournissait des rapports d'espionnage aux impérialistes américains ». Le cycle est alors accompli.

b) Le pouvoir judiciaire apparaît comme un servile auxiliaire du pouvoir exécutif. — N'auront leur procès public que les victimes qu'on aura pu rendre malléables à souhait et qui prononceront docilement les leçons apprises à la gloire du régime. Celles qui résistent seront « jugées » à huis clos, condamnées discrètement ou exécutées. Les parents, tenus dans l'ignorance, recevront quelques jours plus tard une lettre de faire-part ou une carte de la prison... Qu'est-il advenu du commandant Trojan, vaillant chef de partisans et devenu, après la guerre, le directeur d'une des plus importantes usines de Slovaquie ? Pourquoi son procès a-t-il tant tardé ? N'a-t-on pu réduire au silence et à la docilité ce colosse qui, à la tête de ses ouvriers, tenait la montagne contre les Allemands au temps de l'insurrection ?

c) La Cour n'est pas souveraine. — C'est le ministère de la Sécurité nationale qui, de Prague, contrôle l'administration de la justice sur l'ensemble du territoire de la république, intervient dans l'application des verdicts et, dès avant l'issue des débats, fixe l'échelle des peines. Certains procès ont été remis, ou interrompus, parce que le dossier de l'Exécutif tardait à venir...

d) L'avocat est un auxiliaire de l'accusation. — Choisi d'office parmi les membres d'un barreau rigoureusement épuré, l'avocat vient à la rescousse de l'accusateur. Son rôle est important, et sordide. L'avocat aide l'accusé à se tourner contre lui-même. Comment oserait-il prendre la défense de l'inculpé ? Au reste, il ne reçoit le plus souvent

le dossier qu'à la veille du procès. Tout au plus se borne-t-il, en relevant les graves manquements de son « client », à rappeler que ce dernier, n'étant pas le chef du « complot », mérite quelques circonstances atténuantes en raison de la « franchise » de ses aveux. Et ces plates plaidoiries sont soufflées du bout des lèvres comme un devoir honteux.

e) Il n'y a que des témoins à charge, jamais de témoins à décharge. — Un témoin qui s'offrirait imprudemment à parler en faveur de l'accusé aurait tôt fait de rejoindre ce dernier dans la prison ou la mort. Un haut fonctionnaire hongrois, à qui nous apprenions un jour, en revenant de Budapest, que Rajk venait d'être arrêté, nous dit immédiatement : « C'est impossible. Rajk est mon vieil ami. Rajk n'est pas un traître. Nous étions ensemble aux Brigades Internationales. Je l'ai vu blessé plusieurs fois, dont une fois grièvement... ». Cet homme n'a pu être témoin à décharge pour son ami ni expliquer à Budapest que Rajk ne travaillait pas pour la Gestapo lorsqu'il chargeait les troupes de Franco le fusil au poing. Il a lui-même disparu dans la tourmente.

f) La mise en scène du procès est toujours « confusionniste ». — Des êtres qui ne se connaissent qu'à peine, ou pas du tout, ou qui ne s'estiment pas, se trouvent réunis, de manière arbitraire, dans le cadre d'une inculpation générale. Jamais l'occasion ne leur est donnée, au cours des débats, de marquer des réserves ou des limites, de relever de grossières confusions ou de périlleuses simplifications. Chacun d'eux, formé soigneusement au cours de l'instruction, talonné plus tard par les questions volontairement simplistes du tribunal, arrêté brutalement par ce dernier sur le chemin de toute digression qui risquerait d'être révélatrice, en est réduit à ne paraître qu'un élément d'un tout artificiellement construit : chacun d'eux participe à créer l'image d'une cohérence factice et d'une convergence « spontanée » vers les thèses de l'accusation. Il n'est pas besoin de citer des exemples. Qu'on reprenne chaque procès, depuis celui qui mêlait Boukharine, la gauche « trotskyste » et des économistes. Quelle mesure commune y a-t-il entre un Slansky et un Clementis dont les voies et les missions ont toujours été dissemblables ? Mais le rassemblement de plusieurs grandes têtes sous le gibet a pour but de faire effet sur la masse, de requérir l'attention et de faire trembler sous la discipline les foules hésitantes.

Ainsi donc, l'homme est seul devant la Cour, isolé de son parti et de ses camarades, trahi parfois par ses proches, sans avocat et sans autres témoins que ses ennemis, livré enfin à un implacable mécanisme. A Prague, la presse étrangère n'a pu avoir accès à la salle du tribunal. Ce vase clos était déjà une tombe.

Il nous reste à dire quelques mots sur le mystère des « aveux spontanés ».

LE MYSTÈRE DES AVEUX SPONTANÉS

Il ne s'agit point, hélas ! d'élucider le problème. Nous voulons seulement le situer. Les accusés plaident coupable, en général, avec un ensemble étonnant (sans doute, à l'époque du procès de Kostov, la machine n'était-elle pas encore tout à fait au point). Prisonniers d'« aveux » extorqués de chacun d'eux pendant l'instruction, se dénonçant les uns les autres, ils offrent le spectacle d'un « mea culpa » débordant et déconcertant. Le mystère est là. L'inculpé interprète lui-même ses actions et ses paroles passées, toute sa vie, dans le sens qui lui est le plus défavorable. Ces débats réalisent le prodige d'obtenir que le « coupable » accepte de marquer sa propre activité de circons-

tances aggravantes plutôt que de circonstances atténuantes. L'homme se prête au mensonge, écoute sans sourciller les mensonges de l'accusation, se roule dans le mensonge et, au besoin, « en remet ». Ce sont des morts que l'on juge. Chacun parle, d'une voix blanche, devant l'image de sa potence. Quand le verdict est prononcé, chacun l'accepte, chacun renonce à faire appel. Tel d'entre eux réclamera ardemment le gibet. Le procureur triomphera. « Pourquoi les accusés ont-ils reconnu leur culpabilité sur tous les points ? faut-il remarquer lourdement dans son réquisitoire. Ils ont avoué parce qu'ils ont été convaincus par des documents écrits (on se garde bien de les publier !), par les rapports des experts (d'habiles garçons de laboratoire !) et par les déclarations des témoins (des acolytes qui ont la frousse au derrière !). Ils ont avoué ce qu'ils devaient avouer s'ils voulaient éviter de jouer devant ce tribunal le rôle de personnages ridicules. »

Là se trouve, quoi qu'on dise, le mystère des procès de Moscou, Budapest, Prague et autres lieux. Dans un récent article, intitulé « L'Orthodoxie à laquelle on ne croit pas », M. Raymond Aron se penche sur le problème. Il n'y voit point d'obscurité et fait appel à deux explications qui lui paraissent concluantes. D'une part, souligne-t-il après beaucoup d'autres, l'aveu représente « l'acte du croyant qui consent à son parti, en témoignage ultime de son dévouement, le sacrifice de son honneur ». D'autre part, le procès a pour but « d'imposer aux fidèles l'image d'un monde plus vrai que le monde de nos sens », « le parti doit apparaître plus fort même que la vérité ».

Ces deux explications nous semblent insuffisantes. La première ne peut que fournir des thèmes métaphysiques aux romanciers ; la seconde se situe en dehors même de la zone d'ombre qu'il convient d'éclaircir. Ni l'une ni l'autre ne nous paraissent adéquates à l'objet. A ces deux tentatives d'interprétation, nous opposerons les deux objections suivantes :

1^o Ce condamné, qui paraît n'être plus qu'une machine parlante, garde encore, sur un plan presque invisible, une attitude tragiquement humaine. L'aveu ne vient pas de lui, mais lui est dicté. Il s'y prête mais ne s'y donne pas. Cette loque parle sous la dictée, mais n'exprime pas une libre confession. Si sa lamentable affirmation n'était que le produit de sa seule spontanéité, pourquoi le « coupable » garderait-il le silence sur des faits qui vont dans le sens de l'accusation et qui pourraient en fortifier la thèse générale ? Or la victime se tait sur certains points importants qui, malgré la minutieuse instruction qui a précédé, ont échappé à l'attention des policiers ; il se tait sur certains points que le tribunal ignore. Si l'aveu était une libération de l'âme, il serait total. La confession supplémentaire ne modifierait du reste en rien le cours du procès ni le verdict final. L'accusé le sait bien. Il donnerait seulement sa pierre à la construction de ses ennemis. Mais ce n'est pas sa conscience que ce « coupable » est en train de vider, c'est le flot d'une dictée. Ce n'est pas sous l'action d'un stimulus interne qu'il parle, mais sous l'influence d'une pression mécanique. Là est sans doute le seul aspect, tristement humain, de la mascarade. La victime meurt avec des secrets.

2^o L'homme avoue par dévouement au parti ? Le parti doit être au-dessus de la vérité ? Qu'on y réfléchisse plus profondément. Les « coupables » d'il y a vingt ans, et ceux de Prague et de Budapest, ne sont pas des individus ordinaires, ni des personnages de Dostoïevsky pleins d'humilité. Ils ont grandi dans l'admiration de Lénine ; leur vie a été un acte de courage et traversée de périls ; ils savent que le parti n'est pas l'incarnation d'une vérité dogmatique, mais qu'il s'est déve-

loppé dans une lutte incessante et un incessant dialogue. Ces hommes d'élite sont devant le tribunal. Chacun d'eux, si sa vaillance est intacte, peut devenir un Dimitroff devant Goering. Chacun d'eux, si la machine avait des ratés, deviendrait un Kostov. Comment l'idéal révolutionnaire, qui reste avant tout une attitude profonde devant la vie et une disposition naturelle de l'âme, ne susciterait-il pas le sursaut de la conscience et l'appel à la vérité outragée ? Comment chacune des victimes ne choisirait-elle pas, en sacrifiant sa vie, de défendre l'avenir d'une révolution pour laquelle elle a vécu ? Franck, bourreau hitlérien, est mort à Prague au cri de « Vive l'Allemagne ! » Mais Franck était « libre », Clementis ne l'était pas. Ce dernier, mort dans l'âme, n'était déjà plus qu'un cadavre qu'on maintenait debout.

Le mystère est là. Nous voulons seulement rappeler que le problème, s'il n'est point résolu, demeure posé. L'esprit se rebelle contre la comédie, il exige une interprétation rationnelle des faits. Il se méfie de ces constructions trop harmonieuses que l'on plaque, au prix de quelles tortures, contre la vie concrète des hommes ; il rejette ce formalisme et ce mimétisme qui vident l'individu de sa conscience et lui insufflent une conscience étrangère. Qu'on étudie les chefs d'accusation dressés contre les communistes « nationalistes bourgeois » de Slovaquie : c'est exactement, point pour point, et jusqu'au vocabulaire lui-même, la reproduction des griefs retenus contre les communistes ukrainiens, contre Skrybnik, en 1933.

A mesure que cet échafaud de la pensée se déplace d'Est en Ouest, les spectateurs ouvrent les yeux. On ne croit plus.

L'historien remontera un jour jusqu'aux procès de Moscou, de Budapest et de Prague. Il dira plus tard si les meilleurs des hommes n'ont pas été condamnés à mourir pour sauver le sépulchre d'une révolution. On se souviendra alors qu'ils ont disparu dans une dure solitude.

Pierre MARCHAND.

NOUVELLES INTERNATIONALES

COUPS DE SIFFLET HISTORIQUES

Buenos-Aires, 29 octobre. — Je voulais toujours vous écrire, mais ce monde concentrationnaire argentin reste un petit désert. Il y a eu malgré tout la bordée de sifflets du 17 octobre. Ça fait date dans la fameuse épopée « Justicialiste ». C'est peut-être la manifestation politique la plus importante de ces dix dernières années, après les grèves de cheminots qui amenèrent le pouvoir à prendre des mesures qui continuent encore.

J'aimerais savoir si ce petit grand événement argentin a été connu chez vous et comment les observateurs européens l'ont interprété.

On ne joue pas éternellement avec le peuple. Quand il veut dire quelque chose il sait le dire, même sans prononcer un seul mot : il lui suffit d'un simple sifflement unanime.

ELOGE DU PARLEMENTARISME

Le parlementarisme est un grand médiateur et vous devriez être satisfaits quand s'élève une protestation contre l'abandon des méthodes parlementaires. Mais au lieu de cela vous jetez à la rue le drapeau du parlementarisme. Nous, nous le ramassons et le défendons.

TOGLIATTI

Discours à la Chambre italienne
5 décembre 1962

La renaissance du syndicalisme

Leçons à tirer de la grève des mineurs

J'ai peur qu'on ait mal compris les conditions du déclenchement de la grève des mineurs du 18 décembre. Je n'avais pas pris au sérieux la décision de la Fédération F.O. à son congrès de Gardanne. Je pensais que c'était une manœuvre de Sinot, son secrétaire, voulant jouer les hommes habiles.

La Fédération F.O. n'est pas en état de faire une grève, ici du moins. Manque d'influence, manque de militants, manque de combativité chez trop de militants chargés de responsabilité.

Et puis la situation n'était pas favorable. Date pas favorable (veille des journées de Noël et du jour de l'An) ; ambiance pas favorable (les mineurs lassés des grèves politiques ont subi l'influence de l'atmosphère de baisse et redoutent l'inflation) ; stocks de charbon importants, crainte du chômage et de la crise ; préparation insuffisante.

Le départ se faisait dans de très mauvaises conditions. Voilà que la C.F.T.C. d'abord, la C.G.T. ensuite se prononcent contre la grève, comme jamais des organisations rivales n'avaient osé le faire. Appel à aller au travail. Le mineur qui a suivi l'ordre après avoir reçu trois tracts, dont un seul pour la grève, la veille, avait vraiment du courage.

Le résultat, c'est l'échec. Echec honorable dans le Nord, à peu près total dans le Centre et le Midi. Il convient cependant de féliciter la minorité qui a suivi l'appel. Cela dénote chez ces camarades une prise de conscience certaine. Si ces camarades pouvaient maintenant dégager les enseignements de la grève et de l'attitude des dirigeants, on aurait encore quelque espoir de redressement du mouvement syndical chez les mineurs.

Les mineurs ne sont pas contents, mais ils ne bougent pas. Ils n'ont pas tous les torts. D'un côté, on s'est trop souvent servi d'eux pour des besognes qui n'étaient pas les leurs. De l'autre, on les a trop habitués à regarder vers les sphères gouvernementales où les chefs parlent pour eux. Quelle confusion ! Et il faut aussi songer que Sinot fait partie de cette direction des Charbonnages qui a fait ce qu'elle a pu pour empêcher la grève et qui vient de prendre des sanctions contre les courageux camarades qui avaient fait grève.

C'est tout un redressement à faire et une étude approfondie des conditions du déclenchement d'une grève dans la période difficile que nous vivons.

Redressement, car les militants F.O. qu'on a habitués à compter sur l'action persuasive de leurs chefs et à qui on a ressassé les méfaits des grèves manquent de combativité. Ils ne pensent même pas aux piquets de grève ou aux autres moyens de toucher leurs camarades qui se rendent au travail. Il ne s'agit pas de les menacer, mais de leur dire qu'il y en a qui ne rentrent pas et de discuter avec eux.

Etude des conditions de déclenchement d'une grève ; recherche des moyens à employer pour entraîner la majorité sans se laisser déborder et sans laisser dévier le mouvement vers des fins suggérées et imposées de l'extérieur.

Quand une fédération faible estime qu'il faut agir, doit-elle partir seule ? Cette grève devait être le point de départ d'une grande bataille où tous les travailleurs auraient été appelés à participer. Elle devait au moins être préparée avec une aide massive de la confédération et des U. D. ; aide qui a été bien insuffisante.

Mais n'était-ce pas l'occasion d'essayer de créer un comité de coordination de toutes les organisations syndicales libres pour appuyer le mouvement ? Des comités de coordination aux sommets (confédérations et fédérations) et des comités régionaux ou intersyndicaux. Leur mise en action devait amener la C.G.T. à suivre le mouvement. Bien sûr la C.F.T.C. était contre et ses dirigeants mineurs se sont montrés comme d'excellents briseurs de grève. Mais ils constituent une si faible équipe !

Cela exige, il est vrai, que nos dirigeants placent l'intérêt des ouvriers avant leurs petites combines de bureaucrates syndicaux, de membres de l'appareil dirigeant de la démocratie bourgeoise.

Cela, ils ne le feront pas spontanément. Aux courageux grévistes d'hier de les y obliger, et à tous ceux qui sont décidés à créer un climat nouveau permettant aux travailleurs d'organiser eux-mêmes la défense de leurs intérêts.

UN MILITANT DE LA LOIRE.

Crime de lèse-éminence

Voilà que nous avons manqué de respect à une nouvelle éminence confédérale et à ses managers ou supporteurs ! Sur quel ton, en quels termes et avec quels arguments nous le dit le « Bulletin de l'U.C.E.S. » !

Nous n'avons pas regardé l'entrée de Le Bourre au bureau confédéral F.O. comme une éclatante victoire de la minorité. Nous n'aurions pas attaché l'importance qu'elles mériteraient à deux résolutions signifiant une victoire de la minorité au congrès, celles sur l'unité syndicale et celle sur la productivité.

Nous avouons que nous n'avons pas attaché grande importance à la résolution sur l'unité syndicale. Elle nous est apparue comme une de ces résolutions qui dans la pratique n'apportent rien de stimulant, encore moins rien de décisif. Le « Bulletin de l'U.C.E.S. » nous en administre une preuve supplémentaire en injuriant Monatte, et en lui reprochant d'apporter ses cotisations à Staline par le canal de Frachon et d'Enni, parce qu'il est resté à son vieux syndicat des correcteurs pari-

siens. Tout en s'étant prononcé dès 1948 pour le ralliement à F.O. de la Fédération du Livre et en ayant défendu depuis le point de vue que c'était la Fédération en bloc qui devait soit s'y porter, soit à la rigueur se placer dans l'autonomie. Cette méthode aurait sans doute donné de meilleurs résultats. Singuliers partisans de l'unité syndicale, même partielle, entre syndicalistes libres que ceux qui injurient les syndicalistes qui, appartenant à la C.G.T., ne cachent pas leur opposition à ses chefs stalinien. On savait ce que pensait là-dessus Bothereau. Le Bourre remet ça derrière lui. Nous le constatons sans trop de surprise.

Quant à la résolution sur la productivité, à laquelle nous avons applaudi, nous pensions jusqu'ici, sur la foi de nos yeux et de nos oreilles, qu'elle avait été présentée par Gibelin au nom de la fédération des Employés et défendue devant le congrès par Delamarre, le secrétaire de la fédération des Métaux. Nous n'avons pas vu Le Bourre dans l'affaire.

Nous ne sommes pas minoritaires pour le plai-

sir d'être minoritaires. Mais nous pensons qu'un militant doit accéder à une fonction avec ses idées.

On croit sans doute nous embarrasser en rappelant qu'Hagnauer au précédent congrès confédéral F.O. avait dit préférer « le réformiste qui lutte pour une véritable émancipation au révolutionnaire de laboratoire ou de bibliothèque ». Nous pensons ici — Walusinski et Monatte y compris — exactement de même. Et ce n'est pas là donner des gages aux dirigeants réformistes de F.O.

Nous croyons que F.O. peut connaître une vie syndicale plus active et plus féconde — sans jouer aux grèves comme celle des mineurs — à deux conditions :

1° qu'il se forme sur le terrain des idées une minorité révolutionnaire ralliant ses éléments dans toutes les fédérations et dans toutes les U.D. Quelqu'un chez nous disait souvent que le problème consistait à rassembler cette minorité autour des quatre L : Lafond, Lapeyre, Le Bourre et Le Rai. Il voyait quatre ailes à cette minorité. Il est improbable qu'il redise jamais cela.

2° que le centre — car il y a un centre à F.O. — prenne davantage de confiance en lui et de hardiesse. C'est à lui de sortir présentement F.O. du marais. Il s'y est employé d'ailleurs utilement à ce congrès. N'est-ce pas Sidro et la fédération des Employés, Gisselaire et Bomal, de la fédération des Services publics qui ont mené l'opération de nettoyage du Bedes ? N'est-ce pas Delamarre qui a fait sortir de l'ornière de la productivité ?

Quant aux conditions élémentaires pour pouvoir se revendiquer d'une minorité révolutionnaire, il nous semble qu'il faut aujourd'hui placer en premier lieu la volonté que l'organisation vive par ses moyens et selon ses moyens, donc la répudiation du Villiers-Bedes, la lutte pour en finir avec lui. Le Bourre n'a rien dit et rien fait dans ce sens. Nous pouvons même ajouter que le « Bulletin de l'U.C.E.S. » du 10 décembre 1950 attaquait « les gens » qui attaquaient Mathot en leur prêtant on ne sait quels sentiments. Taper dans les jambes de ceux qui travaillaient au nettoyage, c'est tout ce que Le Bourre et Adrien ont trouvé à faire dans ce cas typique.

Propos brefs et naïfs

— Un numéro de la « R. P. » consacré presque exclusivement aux affaires coloniales ? Non... aux affaires internationales. Ce n'est pas là simple question de vocabulaire. Débattre de l'Afrique du Nord, de l'Indochine... comme de la Birmanie ou de l'Afrique du Sud... sous le signe de l'internationalisme... c'est déjà prendre position.

C'est que la notion « d'Empire » ne disparaît pas aisément des esprits les plus soumis aux doctrines de gauche et d'extrême-gauche. Lorsqu'un militant syndicaliste proclame « qu'il ne faut pas quitter l'Afrique du Nord, pour que d'autres prennent NOTRE place... » ne prouve-t-il pas une mentalité... « impériale » ?

..

— Notre ami Thorel nous reproche (« R. P. » de décembre 1952) d'avoir, en votant la motion Le Bourre, adhéré à la « défense inconditionnelle de l'Amérique ». Il n'en est pourtant pas question dans la motion. Il n'y est affirmé que la nécessité de la résistance à l'impérialisme stalinien. Celui-ci menace-t-il d'abord l'Europe occidentale... ou l'Amérique ? Il faut répondre nettement. Car tout le problème est là. Lorsque Hitler en 1938 menaçait la Tchécoslovaquie... celle-ci avait-elle la liberté du choix ? Simplifions l'affaire. Dans l'hypothèse d'un conflit déclaré entre l'U.R.S.S. et les U.S.A., l'Europe neutre serait-elle respectée par Staline ? Les impératifs stratégiques et économiques déterminent-ils une action russe contre l'Europe occidentale ? Si ce n'est pas fatal, on peut balancer... Sinon,

on se charge, en embrouillant l'affaire, d'une terrible responsabilité.

..

— Nos camarades de la « Démocratie prolétarienne » — communistes dissidents fort sympathiques — nous condamnent en... nous justifiant. La motion Le Bourre serait acceptable... si nous jouissions du même régime qu'en Yougoslavie. Donc la défense de la Yougoslavie est légitime. Contre qui ? Contre Staline, sans nul doute. La Yougoslavie peut-elle SEULE résister à l'U.R.S.S. ? Faut-il attendre pour envisager de la soutenir... que nous ayons imposé en France, en Angleterre... aux U.S.A., des régimes « socialistes » ? (Nous nous plaçons, bien entendu, sur le terrain de nos camarades. Nous aurions de sérieuses réserves à formuler sur le socialisme titiste).

Paul-Il se résigner à la coalition atlantique... en attendant mieux, pour sauver les possibilités socialistes en Yougoslavie... et ailleurs ?

Pourquoi ne pas répondre nettement à ces questions simples ?

..

— On parle de nouveau d'un tête-à-tête : Staline-Eisenhower. Et les pacifistes de Vienne, les neutralistes, les sartristes... d'appeler le miracle. L'opinion officielle en Yougoslavie semble de beaucoup la plus réticente et la plus hostile. Tito a compris qu'il serait la première victime de marchandages éloignant les U.S.A. de l'Europe...

Les titistes français ou... sympathisants ne pourraient-ils se révéler aussi avisés et aussi prudents ?

..

— Farhat Hached était l'ami du bey de Tunis... ricanant des révolutionnaires français. C'est possible, peut-être regrettable. Mais il est moins grave d'être le sujet d'un bey impuissant... que le concitoyen d'un Hauteclocque malfaisant.

Sur le plan international, il convient toujours de classer les périls. Contre Staline d'abord... contre les colonialistes français ensuite... Tout ne sera pas réglé. Mais tout pourra se régler après.

Roger HAGNAUER.

PETITES NOTES

Clauzet et les pendus de Prague

Les onze staliniens de Prague pendus par leurs frères n'ont pas fini de troubler la conscience — et peut-être les nuits — des staliniens de France.

Les pauvres bougres de la base peuvent avaler tout ce que l'Huma leur raconte. Les éminences des sommets et même les demi-éminences de la hiérarchie cégétiste gardent ça en travers de la gorge.

Dans un long article de l'École Libératrice (12 décembre) Pierre Clauzet, le chef stalilien chez les instituteurs, se donne un mal de chien pour expliquer ces pendaisons.

Il rappelle les procès de Moscou et ose dire que c'est à eux que la Russie dut de n'avoir pas connu la cinquième colonne à la dernière guerre. Comme s'il n'y avait pas eu d'armée Vlassov ! Comme s'il était possible de traiter Zinoviev, Piatakov, Rykov, Boukharine de collaborateurs d'Hitler. Ceux-là n'auraient certainement pas signé le pacte Hitler-Staline.

Pour se donner un alibi historique, Clauzet évoque les procès et les exécutions de la Révolution française et les donne en pendant aux procès de Moscou, de Budapest et de Prague. Cette comparaison ne tient pas, comme le lui a répliqué Forestier. Où avez-vous appris, Clauzet, que Danton

et les autres s'étaient couverts eux-mêmes d'immondices ?

« L'affaire Rajk et l'affaire Slansky ont surabondamment montré l'ampleur du complot capitaliste ».

Surabondamment ? Même pas abondamment. Même rien démontré du tout.

Hélas ! ces procès ont seulement démontré une terrible baisse de l'esprit critique dans les milieux dits communistes et simplement stalinien.

Attendez-vous, Clauzet, de voir Duclos, Fajon, Cogniot et Cie — chassés de votre parti, Marty et Tillon y auront échappé — envoyés à l'échafaud pour comprendre la signification des procès de Moscou d'hier, des procès de Prague d'aujourd'hui, — des procès de Paris de demain si la France avait le malheur de connaître le sort de la Tchécoslovaquie de 1947 ?

Une belle occasion manquée

L'Union des syndicats F.O. de la région parisienne s'est demandée si elle ne devait pas prendre la tête de la protestation des ouvriers parisiens en organisant un meeting contre l'assassinat du militant syndicaliste tunisien Farhat Hached. Elle aurait montré ainsi qu'il ne faut pas confondre la « Main Rouge » des colonialistes français et de la Résidence avec la classe ouvrière française.

Chonlon et ses camarades ont perdu là une belle occasion de faire œuvre syndicaliste utile et courageuse.

Mais ce qu'il y a de plus surprenant, ce sont les arguments invoqués contre ce meeting et qui l'ont emporté, arguments nationalistes et colonialistes qu'on avait déjà entendus avec tristesse au congrès de F.O. Et plus surprenant encore, les hommes qui ont invoqué ces arguments.

C'est ça le syndicalisme des responsabilités ?

Pauvre UNESCO !

On l'a obligée à avaler Franco. On a refusé à son directeur Torres-Bodet d'augmenter son budget et il a démissionné.

Voilà qu'on apprend que ce budget contribuait à alimenter celui de Mathot-Bedes, en collaboration avec le Conseil national du patronat français.

Décidément les grandes Organisations internationales ne sont pas dégoûtées.

Le plus beau farfelu de France

« N'en déplaise même aux quelques farfelus des franges syndicales dont je viens de lire de-ci de-là la prose amère et les commentaires romancés répandus à pleines colonnes sur les travaux du congrès — dont ils déclarent bien évidemment qu'il mérite à peine qu'on en parle. »

De qui ces gentillesse ? De Bothereau dans *Force Ouvrière* du 19 décembre.

Pour qui ? Peut-être pour nous.

Qu'il nous soit permis de faire quelques remarques. Bothereau, dans le même article, a une manière toute farfelue de rendre compte de sa délégation à New-York. C'est-à-dire d'en parler pour ne rien dire. Non moins farfelue sa manière de se comporter avant, pendant et après un congrès. A l'entendre le dernier congrès de F.O. se serait prononcé pour la productivité genre Bothereau-Richard et non pas contre. Le lundi de la rupture avec Mathot-Bedes est toujours attendu. L'enquête en Tunisie écarte naturellement Thorel qui avait soulevé la question.

Vous ne trouvez pas que ledit Bothereau est le plus beau farfelu de France ?

La multiplication des mandats

Un journal a remarqué qu'au congrès F.O. deux nombres discordants de mandats avaient été donnés.

La commission des mandats avait recensé 21.555 voix, mais aux différents votes on n'en a retrouvé que la moitié ?

A quoi ça peut-il tenir ?

On pense d'abord à des abstentions. Ça en ferait tout de même beaucoup.

Faut-il envisager une cuisine artistement préparée ? Pour apparaître spectaculairement fort ? Possible. Mais plus probable pour se prémunir contre une vague de fond minoritaire mettant en péril le bureau confédéral. Bothereau, ses lieutenants et ses sergents à la Souchaud sont évidemment à la hauteur pour un tel travail.

Au nom de la commission des mandats, le camarade Hervé a signalé cette anomalie un peu trop singulière et fait des propositions pour qu'au prochain congrès des mesures pratiques sérieuses soient prises.

Reste à savoir si elles seront prises.

Les vicissitudes de « Force Ouvrière »

L'hebdomadaire officiel *Force Ouvrière* a dû quitter l'imprimerie où il était composé depuis des années. Une tolérance lui avait permis de mettre le label F.O. sur du travail fait par des ouvriers du Livre n'appartenant pas à F.O. Cette tolérance a pris fin.

Depuis, l'hebdomadaire est à la recherche d'une imprimerie. Il n'en a pas trouvé à Paris. Il est parti en province.

Viot, son rédacteur en chef, a profité de ses voyages à Yvetot pour mettre le nez dans l'A.B.C. Syndicaliste de Georges Yvetot. A nous cette petite ville de province nous a rappelés des choses plus récentes. N'était-ce pas à la même Imprimerie commerciale d'Yvetot que se faisait encore récemment le défunt Bedes ?

Mais pourquoi la tolérance dont nous parlons plus haut a-t-elle pris fin ? Peut-être parce que la Fédération du Livre F.O. a pris un ton qui ne cadrait guère avec ses forces ? Peut-être aussi parce que, chez les typos parisiens, à des éléments conciliants comme Largentier, ont succédé des éléments comme Bernard, plus disposés à faire des sourires aux stalinien qu'à leurs propres frères en réformisme.

Vérité des deux côtés des Alpes

Reconstruction, relatant une rencontre entre militants de la gauche de la C.F.T.C. française et un groupe de leurs camarades italiens, consigne cette remarque de l'un de ce derniers :

« Le fonctionnarisme syndical ne développe pas actuellement l'esprit critique dans le monde ouvrier. »

Hélas ! ce n'est pas vrai seulement pour l'Italie et pour la C.F.T.C. On peut sans hésitation l'appliquer à toutes les centrales syndicales des deux côtés des Alpes. Et probablement à celles des autres pays.

Ceux des fonctionnaires syndicaux qui entendent rester fidèles à leurs idées ne feraient pas mal de veiller au danger.

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE ET LA DÉMOCRATIE

Notre camarade Duperray nous transmet un volumineux dossier relatif à son exclusion des « Amis de l'École Emancipée ». Sans vouloir ici exposer toute l'affaire, contentons-nous de poser des questions auxquelles les responsables de l'« École Emancipée » voudront sans doute répondre (les colonnes de la « R.P. » leur sont ouvertes).

Si des divergences se sont révélées entre certains amis de l'« E. E. » dans la Loire, comment se fait-il que la fraction « trotskysante » (qu'elle dit) ait eu seule l'oreille des responsables nationaux ?

Est-il exact que l'assemblée générale des « Amis de l'École Emancipée » ait exclu Duperray sans se préoccuper de l'entendre ? Si cela est exact, quelles sont les impérieuses raisons qui provoquèrent cette hâte ?

Par delà le cas de Duperray cette affaire ne révèle-t-elle pas certain durcissement de la tendance « E. E. », durcissement rendu nécessaire par son soutien si surprenant parfois des agents stalinien ?

G. W.

La Vie des Cercles

BULLETIN DE ZIMMERWALD

SEANCE DU 14 DECEMBRE 1952

La sobre et précise causerie de Charles-André Julien sur « La Crise d'Afrique du Nord » a été suivie d'une longue discussion, également nourrie. Ce triste épisode de la décadence française mérite de nous plus qu'une opinion : une prise de position ferme, surtout dans les organisations syndicales libres.

LA CONFERENCE

En quelques phrases Charles-André Julien nous résume les grands courants intellectuels de l'islamisme, à la fin du XIX^e siècle et au début de ce siècle.

Deux penseurs musulmans à l'origine du mouvement vers l'unification des revendications de l'Afrique du Nord : Djemal ed din el-Afghani, cheikh Abdo.

Trois idées principales ont guidé cette renaissance de l'Islam :

1) L'idée d'une *race* commune, concept faux, mais accepté par toute une communauté qui s'éveille (problème mal posé, mais réel, comme celui du sionisme).

2) La création d'une *langue arabe* assez simplifiée et populaire pour que la presse du Caire puisse expliquer le même événement aussi bien aux habitants du Maghreb qu'à ceux du Pakistan.

3) La notion d'une *patrie islamique*, concept également discutable, mais qui a unifié pratiquement les revendications de tous les Etats arabes de l'O.N.U.

Plus que les Universités islamiques encore moyenâgeuses (El Azhar, au Caire ; La Zitouna, à Tunis), c'est le quartier latin parisien qui a formé la jeune génération nationaliste, détachée personnellement des vieilles croyances coraniques, mais profondément attachée à elles, comme à une tradition, une preuve de leur solidarité avec leur civilisation passée, une preuve de leur solidarité à leur peuple encore opprimé.

C'est également par l'émigration en France d'ouvriers indigènes que le mouvement ouvrier commence à pénétrer les masses d'Afrique du Nord : mouvement tout neuf, datant de ces dernières années, encore inégalement assimilé, selon que l'on considère l'Algérie ou les pays de protectorat (Tunisie et Maroc).

En Algérie, l'élite indigène demandait naguère encore l'*assimilation*, avec maintien du statut musulman (toujours la contradiction entre cette élite évoluée et ses revendications volontairement traditionnalistes : la présence française rend cette cohésion nécessaire). Le projet Blum-Viollette, de 1936, tendait à mettre en pratique cette assimilation progressive : les colons l'ont rejetée, alors qu'il était temps. La reprise d'un projet identique par le gouvernement de Gaulle, venu trop tard, a été accueillie par les indigènes dans l'indifférence : le stade de l'assimilation était dépassé ; seule l'*indépendance* avait un sens aux yeux des masses secouées par la seconde guerre mondiale.

En Tunisie et au Maroc, la question de l'assimilation ne s'est jamais posée comme en Algérie : il est paradoxal de constater que sous ce régime de « protectorat », l'administration est plus directe que dans une colonie. Le résident agit en lieu et place du souverain et les Affaires étrangères décident du sort de ces pays, autour des tables à thé et dans les salons mondains.

Actuellement, tout viendrait trop tard, et rien ne viendra d'ailleurs par la France, dont le gouvernement est dominé par les colons, groupés autour du parti radical, parti de droite en Afrique du Nord. Les colons ont peur (folie obsidionale) et perdent la dernière chance. Des hommes comme Herriot et Daladier envisagent l'évacuation du Tonkin en faveur d'un regroupement des forces françaises en Afrique du Nord.

LA DISCUSSION

Bayard demande si cette unité de l'Islam est bien à fond religieux.

Ch. A. J. rappelle que plus le nationalisme s'affirme, plus il se sépare du milieu religieux (exemple de la Turquie nouvelle). Si bien que les jeunes nationalistes de l'Afrique du Nord n'attendent que leur libération pour « nettoyer » leurs vieilles facultés coraniques ; si bien qu'inversement, les maronites catholiques du Liban sont les pires nationaux arabes qui soient. De plus se développe depuis l'indépendance du Pakistan (80 millions d'habitants, le plus grand pays musulman indépendant) une idée islamique indépendante de l'hégémonie arabe : ce « néo-panislamisme », qui est en train de naître affirme la solidarité musulmane par delà toute considération de race ; l'arabisme acquiert ainsi une teinte « provinciale ».

Toujours à la demande de Bayard, l'attitude de la « gauche française » d'Afrique du Nord est bien précisée : à côté du petit fonctionnaire blanc, sous-off, du régime colonialiste, accroché à ses privilèges, il existe heureusement des hommes plus nuancés, surtout en Tunisie (où il n'y a pas que les syndicalistes F.O., dressés contre l'U.G.T.T. !) ou la S.F.I.O., grâce à des hommes de caractère (Bidet et Cohen-Hadria) a adopté le thème de l'indépendance... et s'est vidée des deux tiers de ses effectifs, ce qui ne fut pas un recul. De même en Algérie, où la fédération socialiste d'Oran a d'admirables militants, comme Beggara (d'origine espagnole). Au contraire, au Maroc, la S.F.I.O. est à droite des radicaux !

Un journaliste hollandais constate qu'en Afrique du Nord, comme en Indonésie, ce qui caractérise les colonisateurs, c'est qu'ils n'ont aucune politique : ce sont des administrateurs, souvent capables, mais habitués à toujours être obéis, et avec qui le dialogue est impossible. Et il y a pire que ce régime de colons irresponsables ; c'est ce qui peut arriver après la libération (en Indonésie, c'est le chaos complet). Ce sera pire encore en Afrique du Nord où la métropole française est encore plus ignorante des problèmes indigènes que ne l'étaient les Hollandais. Seule une intervention internationale peut aider à en sortir. Ch. A. Julien confirme ces vues pessimistes, surtout dans nos protectorats où l'incapacité « biologique » des salonnards des Affaires étrangères dépasse l'imagination ; ils n'ont même pas la sérieuse connaissance de l'« arabisme » qui était celle des Hollandais de l'école de Leyde. Tous les nationalistes sérieux (Bourguiba, le sultan du Maroc) savent bien qu'ils ont trop d'avocats et pas assez de techniciens (comme tous les peuples jeunes) et que le départ de la France serait un recul ; le vide serait vite comblé il est vrai par les intérêts américains : les U.S.A. respecteraient, par exemple, l'indépendance politique (fictive) du Maroc... en le tenant à la gorge par une dépendance économique totale.

Déchezelles, entre autres problèmes, soulève celui du *double collège*, accepté même par les stalinien (seuls les S.F.I.O. eurent le mérite de se prononcer pour un collège unique, seule façon d'interpénétration entre Français et indigènes) qui eut les suffrages de presque toute la colonie européenne, avant la dernière guerre. Mais depuis, on a fait des progrès ! On sait faire des élections, même avec un collège unique. Les colons n'ont plus peur de rien, dans ces élections où l'on vote à 99 %, comme dans les pays stalinisés. Et, paradoxe suprême, ce sont les leaders nationalistes (Istiqlal, Néo-Destour) qui n'acceptent plus la farce électorale, tant que le gouvernement indigène indépendant n'est pas en place. Ils veulent bien des Français parmi eux, mais choisis par les indigènes, et non pas des musulmans — hommes de paille de la Résidence. Le statut de Léon Blum a été utilisé à plein au profit des colons, et (confirme Ch. A. J.) c'est le point le plus grave : on ne laisse qu'une issue aux aspirations nationales : cette issue est la violence.

Un tout petit espoir : l'intervention discrète de l'O.N.U. L'Afrique du Nord a une telle importance stratégique qu'il est peu probable qu'on laisse longtemps y jouer la criminelle politique du pire : un régime purement policier ne peut récolter (on le voit déjà) que des fruits terroristes.

Comme Déchezelles le rappelle, en cas de démis-

sion de la France en Algérie, 80 % des électeurs voteront P.P.A., et pas toujours librement. Aux yeux de Ch. A. Julien cette démission serait, non seulement un désastre pour la France (qui récolte sa semence de haine) mais un désastre pour tous les musulmans d'Afrique du Nord : le partage de la terre, par exemple (qui est au programme de tous les partis bourgeois nationalistes), aboutirait en Algérie au chaos et à une misère sans précédent. Ce qu'il faut, ce serait, par exemple, de grands comités français élus librement par les indigènes eux-mêmes. Sinon le choix est simple : écrasement de l'élite indigène par les colons, jusqu'à la catastrophe finale, ou dictature militaire indigène ? Avec toutes les régressions techniques et féodales que cela implique, au moins en Afrique du Nord française.

La camarade Michaud ayant exprimé ses craintes en face du cléricanisme musulman « identique à tous les autres cléricanismes », Ch. A. Julien pense qu'on doit constater le fait, même regrettable : une vie religieuse du XIII^e siècle accompagne toutes les activités de la population musulmane ; elle ne pourra s'en détacher qu'après l'indépendance nationale.

Chambelland pense que l'heure de l'Amérique est venue : la France, incapable dans sa métropole, projette dans ses territoires d'outre-mer l'image de sa décadence irrémédiable ; nous n'avons plus qu'à partir, et le plus tôt serait le mieux, si l'on ne veut pas laisser la place chaude à l'impérialisme russe.

Monatte constate que si le fossé entre les indigènes et les Français n'est pas comblé, mais au contraire élargi, ce n'est pas seulement dû à la faillite du colonialisme, mais à la démission du mouvement ouvrier métropolitain : c'est notre faute si un nationalisme musulman parfois aveugle est prêt de triompher. Ch. A. Julien est bien de cet avis, ajoutant toutefois que quelques ouvriers européens d'Afrique du Nord commencent à comprendre leur solidarité de classe avec les indigènes. Le confusionnisme des jeunes leaders nationaux musulmans est à l'image de celui de la Résistance française, où la présence de l'Allemand obscurcissait tous les autres problèmes sociaux.

Marceau constate aussi la co-responsabilité de la classe ouvrière de la métropole et insiste sur le rôle que nous avons à jouer pour éclaircir cette confusion et dire non, aujourd'hui, aux colonialistes où qu'ils se trouvent, et non demain aux nationalistes indigènes, tout en les aidant à résoudre leurs problèmes techniques, dans le cadre des idées socialistes (allusion au Congrès de Rangoon, en Extrême-Orient, où toutes ces questions d'équipement agricole et industriel dans la liberté seront posées par les partis socialistes asiatiques).

Faucier, comme Chambelland, pense que le premier pas est de se libérer de la France.

Ruff, puis Buisson posent le problème des Français — Africains de vieille souche, des 800.000 Algériens européens. Il n'y a plus (pour Ruff) de solution à l'échelle nationale. Il faut avant tout (pour Buisson) garder des contacts humains, quoi qu'il puisse arriver avec nos camarades musulmans de là-bas. « Partir », pour les 800.000 Français établis en Algérie, qu'est-ce que cela signifie au juste ? Ce ne peut être un déplacement massif et autoritaire de population.

Thorel, lui aussi, espère beaucoup développer les contacts syndicaux, avec l'U.G.T.T. en particulier, et par la fusion des syndicats indigènes et européens libres. Il ne veut pas se laisser enfermer dans le dilemme : colonialisme exacerbé en fascisme, ou dictature militaire indigène. On y perdrait des deux côtés.

Walusinski est toujours pour la lutte courageuse, même avec les vues les plus pessimistes. En pratique, c'est encore le syndicalisme métropolitain non stalinien, uni aux syndicalistes musulmans, qui peut permettre de dépasser les cadres nationaux, devenus trop étroits et illusoirs.

REUNION DU DIMANCHE 11 JANVIER

Les membres du Cercle Zimmerwald se réuniront dimanche 11 janvier, à 15 heures, 78, rue de l'Université, Paris-7^e, métro Solferino.

Un camarade argentin, de passage à Paris, trai-

tera le sujet : « L'Argentine de Peron et l'Amérique Latine ».

Nos camarades sont priés d'amener leurs amis que l'activité du Cercle Zimmerwald peut intéresser.

LE CERCLE PELLOUTIER

En publiant sa première brochure le Cercle Pelloutier a déclaré qu'il publierait tous ses comptes. Les voici arrêtés au 30 décembre 1952 :

RECETTES

Cotisations	12.000
Souscriptions documents	4.580
Souscriptions diverses	1.775
Vente de la brochure	155.975
Total des recettes	174.330

DEPENSES

Tirage de la brochure	134.220
Reversement d'une souscription à la R.P.	400
Frais généraux	9.320
Total des dépenses	143.940
En caisse au 30 décembre 1952	30.390

★

Quelques mots de commentaires.

Les souscriptions, aux « Documents du Cercle Pelloutier » représentent 12 contributions individuelles venues, très tôt, nous aider à publier la brochure de Franc sur l'école russe. Nous espérons bien tenir nos promesses et pouvoir publier d'autres brochures qui seront envoyées à ces souscripteurs.

Les souscriptions diverses sont la somme de versements divers allant de 20 à 500 francs et par lesquels des camarades ont voulu témoigner leur encouragement au Cercle.

L'essentiel des recettes est constitué par le fruit de la vente des brochures aux conditions rappelées de nombreuses fois dans la publicité sur la couverture de la « R.P. » Cela représente 3.480 brochures effectivement vendues et payées. Une seule commande de 100 brochures reste due. Une cinquantaine de services divers ont été effectués. Il reste donc environ 1.300 brochures à écouler. Elles doivent être : le sujet a conservé tout son intérêt.

Les dépenses méritent peu de commentaires. Un mot de remerciement pourtant à notre imprimeur qui a patienté avec magnanimité avant que nous puissions régler toute notre ardoise. Quant aux frais généraux, à cinq cents francs près, ils représentent la modeste contribution du Cercle à l'entretien du service des P.T.T. qui a bien voulu consentir, en échange de quelques timbres, à livrer les brochures du Cercle.

Reste, en caisse, une somme qui trouvera son utilisation dans les publications du Cercle.

Ce qui nous ramène à l'activité même du Cercle. Nous essaierons de l'améliorer par des réunions mensuelles de discussion qui devraient amorcer des travaux de recherche et d'étude à mener en équipe. La première de ces réunions aura lieu le vendredi 16 janvier à 18 h., à la Bourse du Travail, annexe Turbigo (salle C). Notre camarade P. Ruff traitera le sujet : Les syndicalistes et le problème de la « répression ». Tous les camarades intéressés sont invités à participer à la discussion qui suivra.

★

Pour toute communication au Cercle Pelloutier s'adresser à son secrétaire-trésorier, G. Walusinski, 32, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris-11^e. Téléphone : OBE. 56-95.

N.D.L.R. — L'abondance de la copie nous contraint à remettre au prochain numéro la suite de l'étude de Andrieux et Lignon sur Simone Weil et la condition ouvrière. Nous nous en excusons.

Faits et Documents

Une lettre de l'ancien maître d'école de Farhat Hached à « Franc-Tireur » que nous avons été autorisés à reproduire :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je vous joins un court article sur Farhat Hached. Je l'ai connu d'octobre 1927 à juin 1938. Je fus son instituteur aux îles Kerkennah. De famille pauvre, son père était pêcheur, Farhat Hached vécut chez moi en famille durant près de sept ans. Il reçut donc une éducation française qui le marqua pour toute sa existence. Je suis le seul Français à pouvoir évoquer sa jeunesse, son adolescence et ses aspirations d'homme.

Je tiens à lui rendre un hommage posthume. C'est pourquoi je demande à « Franc-Tireur », et à lui seulement, de bien vouloir m'ouvrir ses colonnes et de passer l'article ci-joint.

Veuillez croire, etc.

Armand CIBIL.

« Franc-Tireur » s'empresse de publier cet hommage simple et d'autant plus émouvant que l'ancien maître du leader tunisien assassiné dépose sur sa tombe.

« Hached Farhat, jeune élève indigène, fréquente l'école franco-arabe de Kellabine, à trois kilomètres de son village natal : El Abassia. Sa personnalité ne cesse de s'affirmer jusqu'à la classe du certificat d'études où il a comme maîtresse une institutrice française : ma femme. Ses qualités le mettent immédiatement en relief. Il n'est pas un élève comme les autres. Avidé de connaissances, il manifeste le désir de vivre dans notre famille. Nous l'adoptons.

Hached Farhat était un homme de caractère, d'une rare vivacité d'intelligence. Il nous quittera après avoir acquis une culture française très poussée et une facilité de conversation qui ne manqueront pas d'étonner tous ceux qui l'approcheront au nombre desquels les plus hautes personnalités tunisiennes.

Lutteur convaincu et tenace, mais adversaire loyal, Hached Farhat, d'une exquise sensibilité, ne pouvait être ni un fanatique ni un terroriste.

Issu d'une famille misérable, il comprenait la misère de ses frères.

Il avait choisi de lutter pour eux.

Il a servi son idéal.

Il en est mort.

Beaucoup de Tunisiens, et non des moindres, peuvent s'incliner devant son magnifique sacrifice.

Ayant été son maître et son directeur de conscience durant de longues années, je me devais de rendre cet hommage à Farhat Hached, que ma femme et moi appelons, non sans fierté, « notre Hached ».

Armand CIBIL

Instituteur, ancien directeur régional des écoles franco-arabes des îles Kerkennah (Tunisie)

CARNET DE LECTURE

Paul Delesalle

Le livre de notre ami Jean Maltron : « Le syndicalisme révolutionnaire. Paul Delesalle » est paru. Trop tardivement pour que nous en rendions compte dans ce numéro ; ce sera pour le prochain.

Mais, sans attendre, beaucoup de lecteurs de la « R. P. » voudront lire ce livre dont le sujet les touche de près.

(Un volume de la collection « Masses et militants », les éditions ouvrières, 350 francs).

Bao Dai et la liberté de la presse

Dans le précédent numéro de la « R. P. », D. Martinet a rendu compte de l'effort sympathique entrepris par des Asiatiques groupés autour de la revue « Pacific ».

Il faut croire que nos camarades visaient juste ! Le gouvernement fantoche de Bao Dai comprend la liberté de la presse et le respect des droits de l'hom-

me comme ses patrons du Quai d'Orsay : « Pacific » est interdit au Viet-Nam. Voilà comment le gouvernement français et ses valets entendent lutter contre le totalitarisme stalinien ; en étouffant la liberté. C'est l'esprit des Versaillais ici comme ailleurs !

Livres reçus dont il sera prochainement rendu compte :

— Les expériences syndicales internationales, par G. Lefranc.

— L'Afrique du Nord en marche, par Ch. André Julien.

— Tunisie... attention ! par J. Rous.

— Pour vaincre la peur, par A. Bevan.

ENTRE NOUS

UNE TABLE DES MATIÈRES DE LA « R. P. »

La « R.P. » est trop pauvre pour éditer chaque année, en supplément à son dernier numéro, la table des matières publiées. C'est fort regrettable.

Notre ami Pierre Gamache, à Saint-Pierre de Chandieu (Isère), a fait pourtant le travail d'établir ces tables. Il nous en envoie copie et le précieux document sera à la disposition des chercheurs, au siège de la revue. Au nom de tous ceux qui profiteront de ce travail, merci à Gamache.

Précisons que ces tables sont établies depuis 1937. Jusque-là, elles avaient été publiées annuellement.

REABONNEMENTS ET RECOUVREMENTS

De nombreux recouvrements postaux ont été adressés, au début de décembre, à des abonnés retardataires. Nous remercions tous ceux qui ont accepté la carte présentée par le facteur. Nous savons bien qu'une telle présentation est désagréable. Mais nous savons aussi qu'une revue qui veut rester absolument indépendante se doit d'avoir des finances saines. Sont véritablement nos amis ceux qui le comprennent.

A plusieurs reprises, les retardataires ont été villendés... et avertis par un coup de tampon sur la bande d'expédition.

Mais puisque dans leur très grande majorité ils ont répondu favorablement à notre recouvrement « autoritaire », c'est qu'ils ont compris pourquoi nous les villendons.

Un certain nombre de cartes-remboursements nous ont pourtant été retournées. Les frais sont alors à notre charge. Et cela signifie le retrait de la fiche de l'abonné.

Nous voulons, cette fois, tenter d'observer une distinction entre les cartes non réclamées au bureau de poste et celles qui ont été refusées au facteur. Pour ces dernières, pas d'hésitation : refus signifie désabonnement. Pour les autres, il peut y avoir eu oubli ou impossibilité d'aller au bureau de poste dans le délai réglementaire. Auquel cas la carte nous revient avec la mention « non réclamée ». Nous allons envoyer une lettre personnelle à ces négligents et surseoir pour un numéro, celui-ci, à la suppression du service de la revue. Qu'ils nous répondent aussitôt ; leur situation sera régularisée. Faute de réponse nous considérerons que leur abonnement a pris fin.

Nous ne racontons pas tout cela pour ennuyer les lecteurs avec les petites affaires de l'administration, mais parce que cette dernière, à la « R. P. », doit être la chose de tous, comme la revue elle-même. Et aussi parce qu'il ne s'agit pas seulement de renouveler des abonnements et de supprimer les services de ceux qui ne veulent plus nous lire. Il s'agit de remplacer ces défallants par de nouveaux lecteurs. Ceux-ci ne tombent pas du ciel. Il faut les chercher.

Le meilleur moyen reste la propagande individuelle auprès des compagnons de travail et des camarades de syndicat. On ne doit pas oublier non plus de nous envoyer des listes d'abonnés possibles à qui sera fait un service d'essai de deux numéros.

Le gérant : J.-P. FINDORI



Impr. « Editions Polyglottes »,
232, rue de Charenton, Paris-12^e

LES FAITS DU MOIS

SAMEDI 22 NOVEMBRE. — Démission de M. Torès Bodet, directeur général de l'**U.N.E.S.C.O.**
On annonce la mort de William Green, président de la **Fédération américaine du Travail.**

MARDI 25. — Attentats en série à **Tunis.**
L'Assemblée nationale vote l'amnistie pour les mutilés et les mineurs frappés pour collaboration.

JEUDI 27. — A **Tunis**, attentat contre des personnalités nationalistes.
Le procès de **Prague** se termine par 11 condamnations à mort.

VENDREDI 28. — La **Chambre des Communes** approuve le principe de la dénationalisation de la métallurgie par 305 voix contre 269.

LUNDI 1^{er} DECEMBRE. — On annonce qu'un nouvel assaut du **Viet Minh** contre **Na-Sam** a été repoussé.
Réunion à **New-York** du Comité exécutif de la **Confédération internationale des syndicats libres.**

MARDI 2. — A l'**O.N.U.**, la proposition indienne sur la **Gordée** est adoptée à l'unanimité, moins le groupe soviétique.

MERCREDI 3. — Coup d'Etat au **Vénézuéla.**
Siansky, **Clementis** et les neuf autres dirigeants communistes ont été pendus à **Prague.**
Georges Meany est élu président de l'**American Federation of Labor.**

VENDREDI 5. — **Fahrat Hached**, secrétaire général de l'**Union Générale des Travailleurs Tunisiens**, est assassiné à 50 kilomètres de **Tunis.**
Walter Reuther est élu président du **C.I.O. américain.**

SAMEDI 6. — Congrès du Syndicat parisien de la métallurgie **F.O.**

DIMANCHE 7. — Conseil national de la **Fédération F.O. des Employés.**
Violentes bagarres à **Casablanca (Maroc)** à la suite de l'assassinat de **Fahrat Hached.**

LUNDI 8. — Grève générale de protestation en **Afrique du Nord.**
Mesures d'internement contre les leaders syndicalistes tunisiens.

JEUDI 11. — Au **Maroc**, le général **Guillaume** interdit toute activité à l'**Istiqlal** et au Parti communiste. Nombreuses arrestations. Manifestations à **Casablanca** et à **Rabat.**

VENDREDI 12. — Ouverture à **Vienne** du Congrès des peuples pour la Paix.
Manifestations à **Tunis.**

SAMEDI 13. — La Commission politique de l'**O.N.U.** vote une résolution sur la question tunisienne qui exprime l'espoir que les négociations aboutissent à l'occasion des Tunisiens à la capacité de s'administrer eux-mêmes.

LUNDI 15. — Ouverture à **Paris** de la dixième session du **Conseil atlantique.**
Le **Bey de Tunis** reçoit le **Résident français.**
La **Chine populaire** rejette le plan indien d'armistice en **Corée.**

VENDREDI 19. — Echec de la grève des mineurs **F.O.**, à laquelle la **C.G.T.** et la **C.P.T.C.** n'ont pas voulu s'associer.

SAMEDI 20. — Le **bey de Tunis** signe deux des décrets de réformes présentés par le gouvernement français.

DIMANCHE 21. — Deuxième tour de l'élection du 1^{er} Secteur de **Paris.** **M. Colre** est élu avec 151.765 voix contre 72.518 au communiste (contre 63.323 au 1^{er} tour et plus de 110.000 en 1951).

LUNDI 22. — Fin de la grève des charbonnages et de l'électricité au **Japon** après plus de deux mois de cessation de travail.

MARDI 23. — Démission du gouvernement **Pinay.**

JEUDI 25. — **Staline** se déclare prêt à rencontrer **Eisenhower.**

D'où vient l'argent ?

DU 23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE 1952

RECETTES	
RECETTES	
Abonnements :	
Ordinaires	147.700
Soutien	27.300
Souscription « R.P. »	4.800
Vente	70
Souscription pour les Tunisiens	1.300
Divers	1.000
	<hr/>
	182.170
En caisse et chèques postaux	29.374
	<hr/>
	211.544
DEPENSES	
Impression, papier	86.885
Timbrage, routage, expédition	8.738
Frais sur abonnements	7.779
Téléphone	1.580
Frais généraux	1.500
	<hr/>
	106.462
Solde au 23 décembre :	
Caisse	283
Chèques postaux	104.799
	<hr/>
	105.082
	<hr/>
	211.544

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Claveyrolas (Loire) 1.000 ; Bouyssou (Paris) 1.000 ; Argence (Isère) 1.000 ; Poulet (S.-et-O.) 1.500 ; Giraudet (Seine) 1.000 ; L. Leclercq (Jura) 1.500 ; Auclair (Paris) 1.400 ; Rondet (Loire) 1.000 ; Gallier-Boissière (Paris) 1.500 ; Legrain (S.-et-O.) 1.000 ; Hennaut (Belgique) 1.500 ; Vinatrel (Paris) 1.000 ; Cvikiński (Algérie) 1.000 ; Kirsch (Paris) 1.000 ; Phillipon (Cher) 1.200 ; Cattanea (Paris) 1.000 ; Reber (S.-et-O.) 1.000 ; P. Monatte (Seine) 1.000 ; Duveau (Paris) 1.000 ; Vidal (Hte-Loire) 1.500 ; Guillaume (Loire) 1.200 ; Cadiou (Paris) 1.000 ; Costentin (Seine) 1.000 ; Libert (Paris) 1.000. — Total : 27.300 francs.

LA SOUSCRIPTION

Ponsot (Paris) 300 ; Coste (Drôme) 50 ; Salvat (Hérault) 100 ; A.-V. Jacquet (Rhône) 500 ; Guéret (Puy-de-Dôme) 100 ; Escoffier (Vaucluse) 100 ; Rambal (Hérault) 100 ; Dechezelles (Paris) 200 ; Chantepie (Var) 100 ; Bultel (Algérie) 50 ; Dhier (Indre-et-Loire) 300 ; Vivien (S.-et-O.) 200 ; Clément (Seine) 150 ; Grimm (Moselle) 100 ; Pajot (Seine) 200 ; Amarré (Paris) 100 ; G. W. (Paris) 1.800 ; Fontaine (Rhône) 50. — Total : 4.500 francs.

LA SOUSCRIPTION POUR LES TUNISIENS

(Septième liste)

A.-V. Jacquet (Rhône) 500 ; Carmené (Côtes-du-Nord) 500 ; Guillaume (Loire) 300. — Total : 1.300 francs.

Total des sept premières listes : 39.100 francs.

Total au 23 décembre : 40.400 francs.

LE MOUVEMENT DES ABONNES

Situation au 28 novembre	1.374
Abonnements nouveaux	8
	<hr/>
	1.382
Désabonnements et suppressions	37
	<hr/>
Situation au 30 décembre	1.345

LA DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET SYNDICALE

Coopérative d'édition et de librairie
198, AVENUE DU MAINE PARIS-XIV^e

C. C. P. 5450.00 Paris — SUP. 65-71

Francs

- Ch. A. Julien** : L'Afrique du Nord en marche 900
(Dans cet exposé nourri de faits puisés aux sources mêmes et présenté de la manière la plus directe, l'auteur ne craint pas « l'engagement »)
- Jean Rous** : Tunisie... attention ! 550
*(Un livre qui vient à son heure, comme une adjuration dramatique pour que la guerre ne s'installe pas dans cette terre bénie.)
Une seconde partie donne les pièces maîtresses du dossier : les principaux traités et accords entre Paris et Tunis.)*
- Fourestié** : La productivité 150
(Dans la Collection « Que sais-je ? »)
- Bertholt Brecht** : Le roman de quat'sous 900
(On retrouvera avec plaisir le pittoresque des pouilleux, des gangsters et des filles, l'extraordinaire poésie qui se dégage de leurs aventures, tout ce que l'on a aimé dans l'Opéra de Quat'sous.)
- Georges Lefranc** : Les expériences syndicales internationales 825
(Les diverses confédérations syndicales qui existent en France se rattachent à des confédérations internationales. Comment ces internationales se sont-elles constituées ? Comment ont-elles pris leur physionomie actuelle ? Quelles sont leurs tendances présentes ? Telles sont les questions auxquelles l'auteur a voulu répondre.)
- Jean Maitron** : Paul Delesalle 800
(On ne peut comprendre le mouvement syndical en France, sans étudier, admirer et aimer une de ses plus belles figures : Paul Delesalle.)
- Crétinon et Lacour** : Voyage en Icarie 800
(Textes établis et présentés par Fernand Rude, du journal de voyages de deux disciples de Cabet partis au fameux pays d'Icarie (Etats-Unis) et qui nous rapportent au jour le jour leurs impressions, leur enthousiasme et leur rapide désenchantement.)

PASSEZ VOS COMMANDES EN VOUS RECOMMANDANT
DE « LA REVOLUTION PROLETARIENNE »

Le CERCLE PELLOUTIER présente sa première brochure

L'ÉCOLE RUSSE

par Félix FRANC

avec un avant-propos de PIERRE MONATTE

« Nous avons rêvé que la Révolution russe donnerait l'exemple merveilleux d'une école du travail préparant des générations d'ouvriers et de paysans intelligents et volontaires capables de mener eux-mêmes leur pays. »

En 1952, l'école russe est au service du militarisme stalinien. Preuve en est le « dégonflage » des supporteurs du régime stalinien dans le syndicat des instituteurs.

Lisez la brochure de F. Franc, et diffusez-la. Vous aiderez à faire connaître la vérité sur les méthodes du stalinisme en Russie et en France.

La brochure : 60 francs. Envoi franco à domicile contre 75 francs (en timbres).

Lés 10 exemplaires franco : 500 francs. Les 100 exemplaires franco : 4.500 francs.

Adresser commandes et virements postaux à G. Walusinski, 32, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris (11^e). C.C.P. Paris 1171-64.